



SOMMAIRE

- **Éditorial : ...de juin 1996...**
- **Joyeux anniversaire : 30 ans et 90 numéros du Souffle de la Neira**
- **Ministres de l'Agriculture : Didier Guillaume (suite et fin)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 8
- **Les sélectionneurs Noire du Velay en 2025**
(Didier CATHALAN)
pages 9 à 17
- **Lou Pastre de la Negra : 19ème édition**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 18 à 23
- **La béliomachie ou combats de béliers, hier et aujourd'hui...**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 24 à 31
- **Le paradoxe du loup : de sa destruction à son retour d'Italie**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 32 à 37
- **Quand le sous-préfet de Brioude organisait des battues aux loups (1818)**
(René BORE)
pages 38 à 40
- **Le lac du Bouchet, un lac très convoité (suite...)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 41 à 48
- **1905-1906, hécatombe en Velay, dans le monde de l'art... (suite et fin)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 49 à 56
- **Repères Celtes :**
Au Puy, le mystérieux Cernunnos veille !
(Jean-René MESTRE)
pages 57 à 65
- **Charles de Bonneville, la Haute-Loire et ailleurs à la pointe de son crayon... (suite)**
(d'après l'album d'Audrey et Hubert de BONNEVILLE)
pages 66 à 72
- **Le loup au pays de la Bête**
(Henri OLLIER)
pages 73 et 74
- **Ven de paréisser *Croyances populaires en Velay* de Patrice REY.**
(Hervé QUESNEL-CHALEILH)
page 75

30 ans déjà et 90 numéros !!

Dans le 1er Souffle de juin 96, les organisateurs de la Fête de la Noire le 23 février 1996, décident de reconduire cette manifestation et de la rendre vivante toute l'année. Pour cela, un bulletin trimestriel sera édité pour les personnes désireuses de partager une même culture, celle du Velay...

Edito... de juin 1996

Nous étions là, dans la nuit, le froid et la neige,
Nous étions là pour partager un moment insolite.
Nous étions là pour la fête.
Nous étions là parce que nous croyons qu'il est encore possible de vivre des aventures humaines.
Nous étions là parce que chacun, avec son savoir faire ou/et sa propre envie de servir, voulait concrétiser cela.
Nous étions là pour elle, LA NEIRA
Nous étions LA NEIRA
Nous résistons au froid
Nous résistons à la morosité ambiante
Nous résistons à la fatalité, qui voudrait que ce pays soit moribond
Nous résistons à l'envie de ne rien faire, "pour c'que ça sert"
Nous résistons à ceux qui enterrent ..., un peu trop vite les projets, les idées, les désirs et les volontés.
Nous résistons à "l'air du temps", qui nous conduit à une culture unique, nivelée, standardisée.
Nous résistons comme LA NEIRA
L'agriculture parce qu'elle produit ce que l'on mange et que ce que l'on mange fait partie de notre identité, est une composante majeure de notre "CULTURA".
C'est pour cela que j'ai choisi il y a quelques années maintenant de m'investir et de travailler pour et dans l'espace rural, au sein de l'Alaude et de la Muzaí Companhia. Très vite l'identité vellave a été présente dans notre action, étant incontournable si l'on veut être en accord avec l'originalité de ce pays. Des rencontres et amitiés ont conforté ma démarche, ainsi que l'engagement et l'attachement d'associations et de personnes (qui ont participé aux actions que je proposais), ceux du Centre départemental de musiques et danses traditionnelles, de producteurs, de techniciens de la Chambre d'agriculture, d'élus.
TOUS oeuvrant pour que la vie reste dans le Velay, afin qu'il ne devienne pas un emballage vide, mais un espace pour une population qui y vit étroitement imbriquée et en harmonie avec ses paysages et son climat, grâce à sa culture, ses activités, son économie.
LA NEIRA, de par son histoire et la lutte que quelques-uns ont menée afin qu'elle ne disparaisse pas, victime du courant "productiviste" à tout prix (tant pis pour la qualité), devient un symbole pour une partie des gens qui croient qu'un avenir est possible pour le VELAY.
Elle pourrait dire et nous avec " Despuei los Celtes, ieu, resisti", Depuis les Celtes, moi, je résiste". **Jean-Louis Roqueplan**

Joyeux anniversaire ... au Souffle de la Neira

30 ans : 1996-2026 et 90 numéros...

Histoire de Souffle...

Ce petit bulletin né en **juin 1996** est le lien entre tous les défenseurs de la tradition d'un pays, le Velay. La race ovine Noire du Velay en est le porte étendard, car toujours présente elle a su résister à l'usure du temps. Le Souffle de la Noire est un clin d'oeil à la vie pastorale de notre région, mais aussi à la vie paysanne du Velay. Petit bulletin artisanal, il débute modestement avec une douzaine de pages. Il est porté sur les fonds baptismaux par Jean-Louis Roquepan, François Ranchoux, Jean-Claude Brunelin et le Comité des fêtes de Bains avec Laetitia Chacornac et Valérie Décolin. La périodicité est un peu fluctuante au début mais finalement et curieusement, elle va s'aligner sur les périodes d'agnelage : avril, septembre et décembre !! Il est distribué par courrier et déposé dans des lieux associatifs. Le Crédit agricole l'édite gracieusement.

En **avril 1999**, pas essoufflé du tout, il frôle les 20 pages. Des érudits locaux, Bernard Féminier, André Crémillieux nous ont rejoints ainsi que La colà de Chadrac, puis Henri Ollier, avec des textes en occitan. Hervé Quesnel-Chaleilh nous régalaient déjà d'oc depuis le 4e numéro.

Le nombre de pages augmente, pour souffler la 5e bougie du N° 17 en **juin 2001**. Nous reprenons des études de Roger Chouvy, vétérinaire à la retraite et érudit, des articles de Jean-Paul Jouve, éleveur drômois, de sensibles poèmes de Marie-Thérèse Demars. Le Souffle commence à avoir pignon sur rue et de simple bulletin de liaison est devenu une revue locale. La "faucheuse" nous ravit Pierre Chambon, défenseur du mouton Bizet, en 2002 ; en 2003, Marc Espenel qui me mît le pied à l'étrier, André Gerbier, le vétérinaire qui aimait le mouton Noir.

Les 40 pages sont atteintes au N° 21 de **septembre 2003** et bientôt la cinquantaine. Nous allons aussi vibrer aux histoires et aux coups de cœur et de gueule d'Yvette Maurin. René Bore va nous apporter la rigueur de ses études historiques. Jean-René Mestre nous livre aussi une série d'articles passionnants.

A partir du N° 45 de **septembre 2011**, le volume flirte avec la soixantaine de pages. Nous allons aussi avoir le précieux concours de Gilbert Duflos, concepteur de bateaux, nouveau défenseur de la "cause" et fixé à Allègre. Avec Stéphane Charrat, il lance une deuxième fête de la Noire.

La diffusion, environ 400 exemplaires, se fait presque exclusivement par mise à disposition dans les lieux associatifs.

En **2017/2018**, nous recevons le concours d'un historien et occitaniste, Roger Chaleil-Durand qui va nous livrer plusieurs articles sur les noms de lieux en Velay. Nous publions Elysée Vignes, un poète gardois, grâce à son fils Daniel. Des amis fidèles vont malheureusement nous quitter, bien trop tôt, Gilbert Duflos et Gilbert Dumas en 2017, André Crémillieux et François Ranchoux en 2018, Pierre Gidon en 2019.

Le Crédit agricole, après la fermeture de son imprimerie à Vals-près-le-Puy, continuait à nous éditer, à façon dans une imprimerie commerciale. Nous commençons à sentir des tensions. Une circulaire tomba, limitant le volume des tirages à 20 pages. Nous obtînmes une dérogation pour le N° 74 d'**avril 2021** et tentâmes une négociation qui demeura vaine. Comme nous le disions dans l'Edito du N° 75 : "*Nous avons la forte impression que les notions de coopération et de mutualisme inventées par nos aînés aux pieds boueux mais aux coeurs vaillants, ne sont plus que des coquilles vides utilisées à l'envie par de jeunes technocrates propres mais aux coeurs logarithmés pour concocter des slogans ronflants qui n'abusent personne*". Des interventions de professionnels se heurtèrent au même mur, c'est dire le peu de pouvoir qu'il leur reste. Etait-ce le dernier Souffle ? Comble de malchance le site de Gilbert Duflos qui nous éditait sous forme numérique s'éteignit en même temps que lui. Bien heureusement la Société académique de la Haute-Loire nous a proposé généreusement de nous accueillir sur son site, en se souvenant de ses origines très orientées vers les activités agricoles. Son appellation originelle était en effet Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. La vie continue et le Souffle de la Neira n'est pas mort même s'il ne peut paraître qu'en version numérique. Pour nous encore adeptes du livre papier, des pages à tourner, du poids des idées, il nous faudra bien nous adapter à la modernité et à la virtualité...

C'est chose faite et le Souffle continue sa diffusion, toujours un peu en aveugle, par messagerie et sur plusieurs sites qui nous ont fait le plaisir de nous relayer : la Société académique, la Société d'ethnozootechnie, l'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay, les Amis d'Allège et l'Episerm. Hubert Zègre, un soldat de l'agriculture et Marcel Crespy, un des pionniers des premiers jours se font la belle en 2021. Dans le N° 75 de **septembre 2021** et les suivants, Bernard Gauthier nous livre une étude sur les premiers 1000 GAEC de la Haute-Loire. Il vient de nous quitter et Michel Roussel lui rend hommage dans le N° 89 d'avril 2026. Yvette Maurin ne nous réglera plus de ses histoires mouvementées car elle aussi est partie sous d'autres cieux fin 2022, comme Paul Marrel un ami de toujours.

La vie continue et puisse le Souffle vous distiller encore un peu l'amour de notre petite patrie du Velay...

*Entre la foi et l'incrédulité, un souffle,
Entre la certitude et le doute, un souffle.
Sois joyeux dans ce souffle présent où tu vis,
Car la vie elle-même est dans le souffle qui passe.*

Omar Khayyam (Nichapur vers 1047- vers 1122)

Rubaiyyat, 130 (quatrains, Trad. El Anet et Mirza Muhammad), Éditions la Sirène



Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Didier Guillaume (suite et fin)

Ses activités en 2020

Didier Guillaume a officialisé sa candidature à la mairie de Biarritz, le **10 janvier 2020**, préfigurant un duel ministériel fratricide avec le secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne, allié du maire sortant MoDem Michel Veunac qui se représente¹.

« Biarritz a besoin d'une incarnation et d'une impulsion », a déclaré Didier Guillaume, en lançant sa campagne au Jaï Alai, la salle de pelote basque de la ville, entouré d'une centaine de soutiens. Il dit vouloir mettre « les relations européennes et internationales » tissées à son ministère au service de Biarritz, « seule non-capitale à être connue dans le monde entier ». « Je serai maire à plein temps », affirme-t'il, assurant que s'il était élu il « ne serait plus au gouvernement ». Biarritz, cité balnéaire huppée de la Côte forte de 25 000 habitants, est historiquement ancrée au centre-droit, votant RPR,



UMP puis LR aux scrutins nationaux. Le maire centriste Michel Veunac a assuré avoir reçu « beaucoup d'encouragements » de la part d'Emmanuel Macron. Didier Guillaume a pour sa part estimé ce samedi que « LREM a fait le choix de la neutralité dans cette ville, ça me va très bien ». Le duel fratricide fait tache. Et Emmanuel Macron a sifflé la fin de la récréation. Apparemment sans aigreur particulière pour le locataire de la rue de Varenne qui entame une année clé. Le président de la République avait souhaité que les ministres s'engagent dans les municipales. Et moi, j'habite là-bas. Maintenant, j'aime ce ministère de l'Agriculture. Je suis à 100 % depuis 18 mois. Mais je n'ai pas d'états d'âme. Je suis à mon poste, conforté et même renforcé. 2020 s'annonce comme une année charnière pour l'agriculture française. La loi Alimentation est en place et va porter ses fruits². Il faut distinguer trois choses : les États généraux de l'Alimentation (EGA), la loi Alimentation et ses

conséquences. Les EGA ont vraiment été un succès énorme qui est conclu par le discours de Rungis du président de la République. C'est une meilleure répartition de la valeur, moins de distorsion et le souhait que l'agriculture française soit suffisamment résiliente pour faire vivre les territoires, les agriculteurs et permettre aux Français de disposer d'une alimentation autosuffisante de qualité.

Mais aujourd'hui, le compte n'y est pas, pour plusieurs raisons. La loi a été promulguée en novembre 2018 et les dernières négociations commerciales ne se sont pas totalement déroulées dans son cadre. 2020 est vraiment l'année où l'on va voir si cette loi fonctionne. Pour l'instant, ça va un peu mieux. Cette loi, qui encadre les promotions et le seuil de revente à perte, a été un peu détournée, notamment avec le cagnottage sur les cartes de fidélité. Elle traite de l'ensemble des préoccupations des parties prenantes, telles qu'elles ont été exprimées à l'issue des EGA. Elle renforce les outils d'organisation et de regroupement commercial des agriculteurs, encadre les promotions et le seuil de revente à perte. C'est aux acteurs de prendre leurs responsabilités, comme ils s'y sont engagés. L'objectif est de contribuer à une meilleure répartition de la valeur. Cette expérimentation doit durer deux ans. Il faut attendre les premières évaluations, à l'été, avant de prendre des mesures législatives pour corriger le dispositif le cas échéant. La Cour des comptes vient de pointer l'échec des plans de réductions des produits phytosanitaires. L'augmentation de 25 % d'achats de produits phytosanitaires en 2018 s'explique pour partie par des achats de précaution avant l'augmentation de la redevance pour pollutions diffuses en 2019. Mais ces chiffres ne doivent pas masquer que la transition agro-écologique est en marche. Ils ne prennent pas en compte l'effet des mesures décidées en 2018, comme la séparation du conseil et de la vente, le soutien aux alternatives ou le retrait des molécules les plus dangereuses. 10 % des exploitants sont désormais en bio. Et l'utilisation des substances dangereuses est en forte baisse. Les Instituts de recherche doivent mettre encore plus de moyens pour trouver des alternatives viables économiquement pour les agriculteurs. Sur le plan européen, 2020 coïncide avec la renégociation de la PAC sur fond de Brexit. Le Royaume-Uni sera toujours à 22 km des côtes françaises. Il faudra donc continuer à faire du commerce. Mais l'agriculture et la pêche ne peuvent pas être la variable d'ajustement du Brexit. Sur la PAC, les choses sont très claires pour la France. Il n'est pas question d'accepter la proposition de la Commission d'une baisse de 15 % du second pilier et de 5 % du premier. Et la PAC

1- Municipales 2020 à Biarritz : Didier Guillaume, le ministre de l'Agriculture, officiellement candidat. 20 Minutes avec AFP. 11/01/2020. www.20minutes.fr

2- Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture : « Je suis conforté et même renforcé ». Dominique Diogon. 9 février 2020. www.lamontagne.fr

doit rester une politique intégrée. Pas question que chacun fasse ce qu'il veut dans son coin et que l'on reparte sur des distorsions de concurrence intra-européennes, en particulier sur le plan environnemental. C'est pour cela que nous portons la mise en place obligatoire de paiements pour services environnementaux.

Dans le box d'Idéale, une splendide charolaise, Didier Guillaume, le **21 février 2020**, se laisse aller à une confidence³ : « J'aimerais bien être une vache. Au moins, on est tranquille. Regardez, elle fait ce qu'elle veut. Quand elle a faim elle mange ! » Ce n'est pas un hasard s'il se prend à rêver d'une autre vie. Il y a encore quelques semaines, il brigait la mairie de Biarritz au risque d'un duel fratricide avec Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères. Macron a tranché, peu désireux de voir son ministre délaisser ses dossiers brûlants au moment où la détresse des



paysans est à son apogée. « La volte-face de Macron, c'est à cause d'une grosse pression de Bayrou qui est proche du maire sortant MoDem et aussi parce qu'il n'y a pas beaucoup de ministres qui tiennent la route à sa place, surtout de gauche », explique le collaborateur d'un ministre. En contrepartie, le président lui aurait fait une promesse : faire partie de l'équipe de campagne de la prochaine présidentielle. Didier Guillaume serre les dents et déambule entre les stands des éleveurs pour « la vingt-cinquième fois. » Il continue de jouer au bon petit soldat, répétant inlassablement à tous ceux qui croisent sa route que le président ne pourra peut-être pas être là samedi pour inaugurer le Salon de l'agriculture, car il est en train de se battre comme un diable à Bruxelles pour « sanctuariser la PAC ». « L'ambiance du salon va dépendre de ce que nous allons obtenir sur la PAC », explique-t-il. Aucun accord sur le budget définitif de la PAC n'a été pour l'instant conclu à Bruxelles, mais Emmanuel Macron s'est bien rendu samedi sur le salon, où il a été confronté à la colère du monde agricole. Faibles revenus, sentiment d'abandon, agribashing... Les agriculteurs sont à bout de nerfs.

3- Salon de l'agriculture : Didier Guillaume, soldat des champs. Dans les travées du Salon de l'agriculture, le ministre, qui a dû renoncer aux municipales à Biarritz, a en même temps défendu le gouvernement et les éleveurs. Hugo Domenach. 22/02/2020. www.lepoint.fr

« Il y a une percée du Rassemblement national chez les paysans, car ils se sentent abandonnés et stigmatisés. Il faut leur faire passer le message qu'on s'occupe d'eux », explique-t-on dans l'entourage du ministre. C'est ce que s'applique à faire Didier Guillaume avec une certaine réussite. Le dialogue est apaisé, le contact passe bien avec les éleveurs qu'il rencontre. Il faut dire que le ministre connaît bien leur difficulté et sait comment les aborder. Il se plaint avec eux du prix auquel ils vendent leur lait tout en défendant la loi Egalim, censée rééquilibrer le rapport de force des relations commerciales dans le secteur agricole. « Les agriculteurs ne peuvent pas eux-mêmes fixer le coût de leur produit, c'est la seule profession dans ce cas », s'indigne-t-il face à un petit groupe d'éleveurs. À un autre agriculteur, il promet que le glyphosate restera autorisé pour l'agriculture de conservation des sols, qui en nécessite peu, tout en répétant l'objectif du gouvernement de faire disparaître ce produit. À un producteur de bœufs Salers, il explique la nécessité d'avoir « le choix d'un menu sans viande dans les cantines », tout en vantant « les mérites d'une alimentation carnée »... Un marathon qui se prolongera pendant une semaine, matin, midi et soir. La routine.

Travailler dans les récoltes menacées par l'absence de main-d'œuvre, ce sera possible pour les confinés⁴... en toute sécurité, assure le gouvernement dans un communiqué du **24 mars 2020** ! Conclusion d'une manœuvre matinale du ministre de l'Agriculture⁵. Restez chez vous... ou allez aux champs ! Par un communiqué commun, trois ministres, Bruno Le Maire (Economie), Muriel Pénicaud (Travail) et Didier Guillaume, expliquent les modalités selon lesquelles « les Français peuvent choisir d'aller renforcer la force de travail de la chaîne agricole et agroalimentaire ». D'ici la fin de la semaine, un guide pratique établi en concertation avec les acteurs de la filière sera largement diffusé aux entreprises et aux exploitations pour leur donner des « solutions très concrètes afin de garantir un travail en toute sécurité pour leurs salariés », promet le trio. En clair, une exception à la règle du confinement pour un besoin impérieux : alimenter en bras l'agriculture française alors que démarrent les récoltes. Ce communiqué surprenant est la conclusion d'une drôle de journée qui avait commencé, le matin même, par un appel sur BFMTV qui avait surpris tout le monde, jusqu'aux sommets du pouvoir. Le ministre de l'Agriculture y invitait les Français « qui n'ont plus d'activité » en ce

4- Le confinement a duré du 17 mars au 11 mai 2020

5- Coronavirus : l'appel surprise de Didier Guillaume à rejoindre « la grande armée de l'agriculture ». Olivier Beaumont. 24 mars 2020. www.leparisien.fr

moment à aller « dans les champs » pour rejoindre les agriculteurs en manque de main-d'œuvre. « Je veux lancer un grand appel aux femmes et aux hommes qui aujourd'hui ne travaillent pas, celles et ceux qui sont confinés chez eux : serveurs dans un restaurant, hôtesse d'accueil dans un hôtel, aux coiffeurs [...]. Je leur dis rejoignez la grande armée de l'agriculture française. Rejoignez celles et ceux qui vont nous permettre de nous nourrir de façon propre, saine », a-t-il enjoint, un brin martial, depuis son bureau. Une sortie étrange alors que le pays est sommé de rester confiné, et que ces règles ont été durcies lundi soir par Édouard Philippe. Malgré le confinement et la pandémie, l'agriculture



et l'agroalimentaire tournent à plein régime pour assurer un approvisionnement normal de la population⁶. Un défi quotidien orchestré par le ministère de l'Agriculture, en ce **début avril 2020**. Un ministre en première ligne qui doit gérer un secteur, lui aussi, totalement chamboulé par la crise du coronavirus. Après trois semaines de confinement, à travailler « 24 heures sur 24 » pour faire tourner l'agriculture française, Didier Guillaume adresse un satisfecit à la grande distribution et aux petits commerces de proximité. Mais entend surtout repenser, après la crise, le fonctionnement de la chaîne alimentaire hexagonale et assurer la souveraineté de la France et de l'Europe. Avec cette crise sanitaire et les restrictions liées au confinement, l'approvisionnement alimentaire des Français s'impose comme une priorité du gouvernement. La priorité numéro 1 du gouvernement est la santé des Français et de tout faire pour que nous déplorions le moins de morts possibles dans cette guerre contre le virus. Mais la deuxième priorité, quand on parle de santé, c'est d'avoir une alimentation saine, sûre et équilibrée. Il n'y a aucun risque de pénurie alimentaire. Parfois même, certaines filières manquent de débouchés, en particulier, la filière pêche où faute de consommation, les bateaux ne partent plus en mer. Mais le ministère travaille avec toutes les filières impactées, comme les ovins et les

fromages AOP, pour trouver des solutions. Dans le cadre d'un plan de sécurisation de la chaîne alimentaire, il est demandé aux consommateurs de faire des choix différents. Qu'il y ait eu des craintes de pénurie et que l'on ait stocké des pâtes, du riz, c'est compréhensible. Mais maintenant, il faut que nos compatriotes achètent des produits de qualité français : du poisson, des produits lactés, de la viande, des fruits et légumes. Avec le confinement, comme on ne peut plus aller à la campagne, il faut que la campagne vienne à nous. Le ministre en appelle au patriotisme alimentaire des Français. Le confinement de 20 millions de Français a entraîné une profonde transformation des circuits d'approvisionnement. C'est d'ailleurs là que l'on mesure la solidité de notre chaîne d'approvisionnement. Il y a peu, la restauration hors domicile nourrissait 20 millions de personnes. On voit bien en cette quatrième semaine de confinement que grâce aux grandes et moyennes surfaces (GMS), les consommateurs ont réussi à rééquilibrer leurs achats. Et tout cela se fait dans le cadre de la protection des consommateurs mais aussi des salariés de la GMS, des entreprises agroalimentaires et de la production. La question de la logistique et du transport est également primordiale et Jean-Baptiste Djebbari, le secrétaire d'État aux Transports, a effectué un travail remarquable. Car on peut produire tout ce que l'on veut, sans camions pour le transporter, cela ne fonctionne pas. Après le confinement, nous serons amenés à envisager différemment les négociations commerciales entre l'amont et l'aval. Car cette pandémie nous démontre quoi ? J'ai appelé la grande distribution à privilégier les produits français sur leurs étals. Et elle répond présent. Parallèlement, les enseignes bloquent aussi le prix de leur marque distributeur pour que cela ne se traduise pas par de l'inflation pour la population. Elles le font parce que nous sommes en pleine crise. Mais demain, quand nous en serons sortis, allons-nous repartir comme avant, à étrangler le producteur, à ce qu'il y ait la guerre entre les entreprises intermédiaires ? Je ne le crois pas. Il faudra changer cela. De l'appel lancé pour trouver 200 000 saisonniers pour l'agriculture française, où en est-on ? Avec cette crise sanitaire et la fermeture des frontières, il faut rappeler que ce problème de main-d'œuvre est européen. Aujourd'hui, 200 000 personnes ont répondu à cet appel. 5 000 exploitations ont pu trouver leurs salariés dans un rayon de 10 km de leur domicile avec l'aide de Pôle emploi. La fermeture des marchés a été décrétée par Édouard Philippe. Certains rouvrent grâce à des dérogations. Les marchés représentent 30 % de la commercialisation des produits frais français. Ils sont donc très importants. Nous avons été

6- Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture : « La chaîne d'approvisionnement alimentaire assure une mission de service public ». Dominique Diogon. 8 avril 2020. www.lamontagne.fr

contraints d'assumer leur fermeture à un moment où les règles sanitaires n'étaient pas respectées. Aujourd'hui, avec le guide de bonnes pratiques mis en place et notamment l'installation de barrières, 30 % ont pu rouvrir grâce à une dérogation.

Le ministre de l'Agriculture a appelé, le **10 avril 2020**, les maires et les préfets à favoriser la réouverture des marchés alimentaires en France quand les mesures de sécurité sanitaires pour contrer l'épidémie de Covid-19 sont respectées⁷. « Je suis favorable à l'ouverture de tous les marchés en plein air et de toutes les halles alimentaires », a déclaré le ministre dans l'émission « Dimanche en politique » sur France 3. « J'appelle les maires de France et les préfets à inciter à rouvrir ces marchés (...) à condition qu'il y ait le respect des normes sanitaires. » Didier Guillaume a rappelé que le gouvernement avait été contraint de fermer les



marchés en France « parce que les mesures de sécurité sanitaire n'étaient pas mises en application ». Depuis, un tiers des marchés ont rouvert grâce à des dérogations accordées par les préfetures ayant jugé suffisantes les mesures de sécurité. Le marché, c'est le lieu où les personnes âgées notamment vont acheter leurs poireaux, deux pommes de terre, une salade et ils mangent de belle façon, et puis, surtout, le marché c'est l'endroit où l'agriculture française passe 30 % de sa production de frais, de fruits et légumes », a affirmé le ministre. Lors de la fermeture en France de toutes les activités non essentielles au fonctionnement du pays le 14 mars dernier, les marchés alimentaires étaient d'abord restés ouverts, déclarés prioritaires comme les supermarchés pour nourrir les populations confinées.

Il y a quelques semaines, le ministre de l'Agriculture appelait les Français à prêter leurs bras pour aider les agriculteurs français en mal de mains d'œuvre⁸. 300 000 Français se sont inscrits spontanément, selon le ministre. Mais avec le déconfinement, le besoin de main-d'œuvre évolue,

en cette **mi-mai 2020**. « Nous avons besoin de travailleurs étrangers », a déclaré sur RTL Didier Guillaume. « Il y a des métiers où il faut de la formation. Nous avons besoin de cette main d'œuvre parce qu'elle vient chaque année. Elle est formée. Pour tailler dans les vignes, il faut être formé. Maintenant, on a besoin de 80 000 ou 100 000 travailleurs saisonniers par mois. » Le gouvernement devrait rendre dans la journée ou demain les arbitrages permettant aux travailleurs qui auront un contrat de travail de pouvoir entrer sur le territoire national, malgré la fermeture des frontières. Seuls les ressortissants de l'Union européenne pourront venir travailler en France, bien qu'une partie des saisonniers habituels viennent du Maghreb.

Suite au rassemblement du **2 juin 2020**, en soutien à George Floyd et Adama Traoré et pour manifester contre le racisme et les violences policières, Didier Guillaume déclare : « Je crois qu'aujourd'hui il y a une tension extrême dans le pays... Il y a le sentiment de certains de nos citoyens de subir des actes racistes. Toutefois, il tient à préciser que « La France n'est pas raciste et que les Français ne sont pas des racistes ». Il concède qu'il « peut y avoir, parfois, un sentiment de stigmatisation et estime qu'il faut lutter contre. Ce qui fonde notre pacte républicain c'est l'accueil, la diversité et l'intégration. Le président de la République a voulu rassembler », rappelle le ministre⁹. La phase 2 du déconfinement implique la réouverture des restaurants et des bars. Le ministre est allé manger, le 2 juin 2020, dans un restaurant, notamment pour montrer l'exemple. « Il faut sortir, les gens ont envie de sortir. » Il fait toutefois un point sur les incivilités. « Le spectacle que j'ai vu ce matin [sur l'esplanade des Invalides] n'est pas acceptable : on ne laisse pas des poubelles, des détritiques, des saletés sur le terrain ». Contre le coronavirus, « le gouvernement a fait ce qu'il avait à faire : il a confiné. Ça a été très dur pour certains d'entre nous, notamment pour les plus pauvres, pour ceux qui habitent dans des petits appartements, ceux qui avaient des enfants. Les Français ont respecté [le confinement] et ont gagné cette première partie de lutte contre le Covid », se félicite Didier Guillaume. Désormais, « il faut aller au restaurant, il faut sortir, il faut se balader. » Tout en respectant les gestes barrière. Durant la crise, la consommation locale a connu un sursaut, une bonne nouvelle pour l'agriculture française. « Lorsqu'on fait un acte d'achat, il faut regarder ce qu'on achète », estime-t-

7- Le ministre de l'Agriculture appelle maires et préfets à rouvrir les marchés. AFP. 12/04/2020. www.terre-net.fr

8- Déconfinement : « Nous avons besoin de travailleurs étrangers », dit Didier Guillaume sur RTL. Yves Calvi.

Edité par Paul Turban. 13/05/2020. www.rtl.fr

9- Didier Guillaume : « On n'échange pas l'agriculture française contre des avions et des voitures ! » Petit déjeuner politique de Patrick Roger. 3 juin 2020. www.sudradio.fr

il rappelant le travail sur l'étiquetage qu'il a lancé et qui a donné lieu à une loi que le parlement a votée. « Maintenant on va savoir d'où vient le miel, on va savoir d'où vient la viande », précise-t-il estimant qu'il faudrait aller plus loin et transposer cette transparence aux produits transformés. « Il est important d'acheter français autant que faire se peut. » Mais il reste la question de la différence de prix entre les produits français et étrangers. « Il faut pouvoir faire en sorte que les Français puissent acheter des produits qui ne sont pas beaucoup plus chers que s'ils viennent de l'étranger. Il faut que l'agriculture française, qui est une agriculture de grande qualité, puisse nourrir la masse. Le bio, par exemple, ne peut pas être réservé aux personnes qui ont de l'argent et qui sont bobos et que les personnes qui n'ont pas d'argent ne puissent pas acheter bio parce que c'est trop cher. Faisons en sorte que l'agriculture française évolue, se transforme pour nourrir le plus grand nombre. »

Le confinement et la fermeture des frontières ont créé un problème de main-d'œuvre dans l'agriculture. Le ministre avait appelé à l'armée de l'ombre pour résoudre le problème. « Plus de 15 000 français sont allés travailler en agriculture » pendant le confinement, précise le ministre. Toutefois, « on a besoin de main d'œuvre étrangère et de travailleurs saisonniers. Il faut plus de 100 000 travailleurs saisonniers par mois. » Pour les travailleurs agricoles de l'Union européenne, « on a rouvert les frontières », précise le ministre. Mais ce n'est pas encore le cas pour ceux du Maghreb : « pour l'instant c'est la décision qui a été prise par le Premier ministre et je pense que ça va être fermé par mesure de prévention, de sécurité, tout l'été ». S'il estime qu'avec les travailleurs de l'Union européenne la situation pourra s'améliorer, il appelle encore une fois les personnes au RSA, par exemple, à aller travailler dans le secteur agricole. « Je regarde filière par filière ce que nous devons faire. L'agriculture française a nourri la France, la chaîne alimentaire a tenu, mais à quel prix ? Pour lui, ça coûte beaucoup moins cher d'aider l'agriculture française qu'Airbus ou les trains. » Sur les accords de libre-échange en cours de discussion en France, celui sur le Mexique et celui sur le Canada, Didier Guillaume rappelle que « celui sur le Canada est acté depuis plus de deux ans et devra être ratifié ». Par contre, celui sur le Mexique est en suspens. « Je pense que c'est l'Union européenne qui a fait un contretemps, je pense que ce n'est pas bien d'avoir fait ça pendant le Covid ». Sa ratification est toutefois loin d'être gagnée : « si j'en crois mon petit doigt ou ce que je ressens, je ne suis pas sûr totalement qu'il soit ratifié. L'heure n'est plus à ratifier ce genre d'accords. » Il estime que le temps est à la

régulation et qu'il faut « une exception alimentaire. On n'échange pas l'agriculture française contre des voitures ou des fusées ou des avions ! »

Remaniement ministériel

Après avoir accepté la démission d'Edouard Philippe et de son gouvernement, Emmanuel Macron a nommé, le 3 juillet 2020, Jean Castex, maire LR de Prades dans les Pyrénées orientales, pour remplacer l'élus héraut¹⁰. Le nouveau Premier ministre doit désormais proposer une composition de Gouvernement. Didier Guillaume a annulé ses rendez-vous. Il n'avait pas caché ses intentions de devenir maire de Biarritz, à la tête d'une liste concurrente à celle d'un autre ministre, Jean-Baptiste Lemoyne. Emmanuel Macron leur avait clairement rappelé qu'ils ne pourraient pas cumuler les deux postes avant de leur demander de rester au gouvernement. Ce renoncement forcé de Didier Guillaume ne s'est certainement pas fait sans garanties politiques pour la suite. La garantie d'un nouveau poste ministériel au prochain remaniement est une possibilité. Emmanuel Macron, après la déroute du parti présidentiel aux élections municipales et la vague écologiste dans plusieurs grandes villes, pourrait tenter une nouvelle impulsion écologique et Didier Guillaume pourrait-il être l'homme de la situation ?

Finalement non, il quitte la rue de Varenne, le



6 juillet, laissant la place à Julien Denormandie¹¹. La phrase de Didier Guillaume : « *Je n'ai jamais oublié qu'un mandat politique avait un début et une fin* », énoncée en janvier 2018 alors qu'il pensait tourner la page de sa carrière politique, prend aujourd'hui tout son sens. Il avait déjà été donné partant en début d'année, au moment de l'annonce de sa candidature officielle à la mairie de Biarritz. Moins de deux ans après son arrivée, il quitte ses fonctions avec l'image d'un ministre qui n'a pas su se défaire de l'influence de la FNSEA.

Son départ est une surprise, on imaginait au pire un changement de portefeuille, d'autant plus qu'il avait intégré une nouvelle conseillère il y a moins d'un

10- Didier Guillaume sur le départ, mais qui pour le remplacer ? Arnaud Carpon. 02/07/2020. terre-net.fr

11- Didier Guillaume quitte le ministère de l'agriculture sur un bilan mitigé. Laurence Girard. 06/07/2020. lemonde.fr

mois¹². En revanche, côté administration, l'ambiance est nettement plus détendue et ce départ aurait été accueilli avec soulagement, car les services étaient épuisés par la méthode Guillaume, qualifiée par certains de « brutale » et par le comportement de sa directrice de cabinet dont la nomination de cette collaboratrice de longue date de Didier Guillaume : « Elle n'a pas du tout le profil habituel d'un directeur de cabinet, et d'ailleurs, dans les autres ministères, son arrivée a été très incomprise. » Au-delà des dossiers techniques et politiques, Julien Denormandie et, surtout, son nouveau cabinet, ont donc un troisième challenge à mener : celui de rassurer des troupes affaiblies.

Abandon de la vie politique

Il redevient sénateur le 7 août 2020 mais démissionne le jour-même pour laisser sa place à son successeur Bernard Buis qui occupe déjà le mandat.

En février 2021, supporteur du Biarritz Olympique et un temps candidat à la mairie de Biarritz, il est partant pour intégrer le comité directeur de la Ligue nationale de rugby, dont l'élection est prévue le 23 mars. Il n'exclut pas de présenter sa candidature pour la présidence si de nombreux clubs le sollicitent. Il est finalement élu au comité directeur et René Bouscatel en est élu président. Didier Guillaume est nommé conseiller du président sur les affaires publiques.

Ministre d'État de Monaco

Le 10 juin 2024, Didier Guillaume est désigné par le prince Albert II pour être le nouveau ministre d'État de Monaco. Il entre en fonction le 2 septembre 2024, succédant à Pierre Dartout à la tête du Conseil de gouvernement de la principauté.

Traditionnellement détaché par la France, le ministre d'État est nommé par le prince, qu'il représente. Le gouvernement monégasque, non issu des urnes, présente au prince des projets de loi et assure l'administration de la principauté.

Ce ministre d'État de la principauté était autrefois placée sous l'égide de l'« amitié protectrice » de la France, définie par un traité de 1918¹³. Le poste de « ministre d'État » est créé en janvier 1911 avec l'adoption de la première Constitution de Monaco, sous le règne du prince Albert Ier. Mais c'est désormais la Constitution de 1962, révisée en 2002,

qui encadre la fonction telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Selon les textes en vigueur à Monaco où vivent 36 000 habitants, « le ministre d'État représente le prince ». « Il exerce la direction des services exécutifs, dispose de la force publique [et] préside, avec voix prépondérante, le Conseil de Gouvernement ». Ce Conseil est composé de cinq ministres nommés par le prince et qui dirigent des départements ministériels : Intérieur, Finances et Économie, Affaires sociales et Santé, Environnement, Relations extérieures. Le ministre d'État présente des projets de loi au prince et, si ce dernier les signe, les transmet au Conseil national qui exerce le pouvoir législatif dans la principauté.

Le ministre d'État et ses conseillers « sont responsables envers le Prince de l'administration de la Principauté ».

Jusqu'au 1er décembre 2005, le ministre d'État devait obligatoirement être de nationalité française. Mais en octobre 2002, un traité signé par Jacques Chirac et entré en vigueur trois ans plus tard dispose que cette fonction peut être assurée par un fonctionnaire français ou monégasque.



C'est le prince qui décide qui il nomme ministre d'État. En revanche, le souverain n'officialise sa décision qu'après avoir consulté le gouvernement français. « Afin de manifester la communauté de destin qui les lie, les deux parties se consultent à propos des titulaires des fonctions qui touchent à leurs intérêts fondamentaux. Les consultations permettent de s'assurer que les hautes personnalités concernées jouissent de leur confiance respective », précise un décret de février 2009.

Auparavant le prince devait choisir son ministre d'État parmi trois noms proposés par la France, en vigueur du traité d'amitié protectrice ratifié entre le pays et la principauté. L'Hexagone voulait ainsi éviter que Monaco ne tombe dans l'escarcelle allemande.

Maladie et décès

Le Palais princier annonce dans un communiqué du 10 janvier 2025 que Didier Guillaume doit être hospitalisé et suivre un traitement médical qui l'empêche d'exercer ses fonctions.

12- À l'Agriculture, les services soulagés par le départ de Didier Guillaume. Hélène Chaligne. 09/07/2020. contexte.com

13- Didier Guillaume, ancien ministre de l'Agriculture français, devient ministre d'État de Monaco. V.M. 02/09/2024. lefigaro.fr

Le prince Albert II désigne alors Isabelle Berro-Amadeï, conseillère de gouvernement pour les Relations extérieures et la Coopération, pour assurer l'intérim.

Didier Guillaume meurt le 17 janvier 2025 en début d'après-midi au CHU de Nice, des suites d'une maladie fulgurante. Il est le premier chef de gouvernement monégasque à mourir en fonction.

Albert II salue les « qualités humaines » et « l'engagement remarquable » de Didier Guillaume envers la principauté. Une journée de deuil national est décrétée à Monaco par le prince souverain, à l'occasion de ses futures obsèques. Plusieurs personnalités politiques françaises saluent l'homme d'État et l' élu local qu'il était, parmi lesquelles François Bayrou, Yaël Braun-Pivet, Gérard Larcher, Sébastien Lecornu et G rald Darmanin. Emmanuel Macron d clare perdre un « ami ».

Les fun raill es de Didier Guillaume se d roulent   la cath drale Notre-Dame-Immacul e de Monaco, le 23 janvier 2025. Il est inhum    Claveyson dans la Dr me, aux c t s de ses parents.

Hommages¹⁴

Le pr sident de la R publique Emmanuel Macron rend hommage   Didier Guillaume d c d    l' ge de 65 ans : « Ancien ministre,  lu enracin  dans la Dr me, humaniste en R publique, son engagement pour les autres  tait comme lui, vibrant, chaleureux, entier »  crit le chef de l'Etat qui ajoute : « je perds un ami ». Albert II de Monaco salue « un homme d'engagement et de c ur et un serviteur exemplaire, dont l'action et la loyaut  resteront grav es dans nos m moires ». Fran ois Bayrou atteste « d'un homme solide et g n reux, un humaniste au plein sens du terme ». L'ancien chef des cuisines de l'Elys e, Guillaume Gomez salue « un ami fid le et les discussions anim es autour du Cornas, du rugby et de la politique ». Le pr sident du Salon international de l'agriculture, J r me Despey, parle d'un « homme de bien qui aimait l'agriculture mais surtout les agriculteurs ».

En Dr me et Ard che, les personnalit s politiques de tous bords saluent unanimement la m moire de Didier Guillaume qui aura marqu  l'histoire politique locale. D'abord maire de Bourg-de-P age, il a ensuite pr sid  le d partement pendant onze ans de 2004   2015 avant de devenir s nateur socialiste puis de rallier Emmanuel Macron. Le d put  europ en PS Pierre Juvet qui a d but  sa carri re aux c t s de Didier Guillaume le salue avec

 motion : « je te dois tant. Je t'ai tellement aim  ». Bernard Buis qui lui a succ d  au S nat, « juste quelques mots pour dire ma tristesse suite au d c s de mon ami Didier. Quel bonheur d'avoir servi la Dr me   ses c t s, au conseil d partemental. Quel honneur de lui avoir succ d  au S nat. Mais au moment o  j'essaie d' crire ces mots, je pense   ses deux gar ons,   B atrice son  pouse,   sa famille. » Les  lus de droite dr mois saluent l'homme « sinc re et d vou    notre territoire », comme l' crit le maire de Valence Nicolas Daragon. La pr sidente LR du Conseil d partemental de la Dr me Marie-Pierre Mouton se rappelle de son pr d cesseur comme d'un homme au grand sens politique : « c' tait quelqu'un de tr s moteur et tr s intelligent. Il pouvait  tre tr s s rieux et en m me temps se montrer taquin, il donnait le sourire aux membres de l'assemblée d partementale. Il laisse une trace ind l bile dans l'histoire de la Dr me ». « Ayant si g    ses c t s tant au Conseil G n ral qu'au S nat, bien que sur des bancs politiques diff rents, j'ai pu appr cier son engagement dans la d fense de notre territoire dr mois » se souvient Gilbert Bouchet, s nateur LR de la Dr me. La maire de Romans-sur-Is re Marie-H l ne Thoraval ajoute qu'il  tait aussi « un amoureux du sport en g n ral et du rugby en particulier ».



En Ard che, l'ancien ministre Olivier Dussopt salue « un ami et un grand-fr re ». L'ancien pr sident socialiste du d partement de l'Ard che, Pascal Terrasse, se souvient du travail commun men  avec Didier Guillaume, « l'Ard che et la Dr me ne faisaient qu'un, port es par une vision commune ». Il se souvient que leurs efforts conjugu s pour « le retour du Rallye Monte-Carlo ou pour accueillir des  tapes du Tour de France. » Plusieurs  lus se souviennent avec nostalgie des d jeuners dans le restaurant la Remise   Antra gues-sur-Volane en Ard che.

La Ligue Nationale de Rugby  crit dans un communiqu  que Didier Guillaume « laisse un grand vide ». Il avait int gr  le Comit  directeur et le Bureau de la LNR en 2021 « pour accompagner le rugby professionnel dans son d veloppement, gr ce   son exp rience et   sa connaissance du rugby et des institutions ».

Jean Claude Brunelin

14- Pluie d'hommages apr s la mort de Didier Guillaume, « je perds un ami » dit Emmanuel Macron. Florence Beaudet. Lucile Auconie. 17/01/2025. ici.fr



LES SÉLECTIONNEURS EN 2025

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS DE LA SECTION NOIRE DU VELAY

	Sélectionneurs					Utilisateurs				
	2021	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024	2025
Elevages	19	18	16	16	16	2	1	4	2	4
Brebis	6256	6001	5223	4945	5091	494	296	1134	459	1073

Le GAEC du Rond Rouge (Dumas) a cessé l'activité ovine en 2025. Loïc Charrat et Julien Marquet adhèrent à l'OS ROM pour la campagne 2025. Tom Noël va reprendre l'élevage de Pierre-Louis Sarda et adhérer à l'OS ROM en 2026.

L'effectif global augmente avec 760 brebis supplémentaires, pour un effectif de 6 164 brebis, soit une moyenne de 308 femelles par élevage. La section compte 16 sélectionneurs actifs dans la vente de reproducteurs qui détiennent 5 091 brebis, c'est-à-dire 82 % des brebis inscrites à l'organisme de sélection.

ÉVOLUTION DU HARAS DE BÉLIERS DANS LA BASE DE SÉLECTION

Années	Nombre total de béliers	Béliers de croisement	Béliers de race pure	ARR/ARR	Hyperprolif L/S	Hyperprolif N/Y
			Total			
2021	135	45	90	90	6	2
2022	122	34	88	88	4	2
2023	124	36	88	88	3	2
2024	103	29	74	74	2	1
2025	120	36	84	84	2	5

L'effectif de béliers présents dans les troupeaux des sélectionneurs a augmenté de 16%, avec une moyenne d'un bélier pour 51 brebis mais un Noir du Velay pour 73 brebis seulement. 70 % sont de race Noire du Velay dont 100 % proviennent du centre d'élevage. 27 % sont des Moutons Charollais répartis dans 6 élevages et 3 % des Suffolks dans un autre élevage. 100 % des béliers de race Noire du Velay sont résistants homozygotes à la tremblante. 7 béliers de race Noire du Velay (8 %) sont porteurs d'un gène d'hyperprolificité.

PERFORMANCES TECHNIQUES 2025 DES BREBIS

	Base de sélection	5 meilleurs élevages
Prolificité brebis	171%	181%
Productivité brebis	221%	269%
Brebis agnelées 2 fois	29%	49%
PAT 30 Valeur Laitière		
Mâles simples brebis	123	131
Mâles doubles brebis	99	107

ÉVOLUTION DES PERFORMANCES TECHNIQUES

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de sélectionneurs	16	18	21	20	19	20	18	18
Prolificité brebis	176,6	177,8	175,2	179,2	179,9	176,4	173,3	171,1
Productivité brebis	230,9	232,8	228,2	232,1	242,1	233,1	231,0	220,7
Brebis agnelées 2 fois	31,00%	31,2%	30,2%	29,5%	34,8%	32,1%	33,4%	29,1
PAT 30 Valeur Laitière								
Mâles simples brebis	128	127	129	126	124	129	125	123
Femelles simples brebis	120	119	122	120	116	123	118	114
Mâles doubles brebis	105	104	107	107	103	107	99	99
Femelles doubles brebis	99	99	102	100	97	102	95	94

Le taux de prolificité moyen des troupeaux continue de diminuer avec 2,2 % de moins sur un an, mais moins 8,8 % en 3 ans.

Le rythme d'agnelage a régressé de 4,3 %, et la productivité de 10,3 %.

Le PAT 30 des agneaux a diminué de 0,2 kg pour les mâles simples et s'est maintenu pour les doubles.

QUALIFICATIONS GÉNÉTIQUES

Seuils de qualification

Les objectifs de la race sont axés principalement sur une amélioration de la valeur laitière des brebis. L'index de synthèse favorise la qualification de brebis aux index prolificité plus faibles, si leur index valeur laitière est élevé.

Les seuils de qualification prennent en compte le coefficient de détermination pour obtenir une meilleure fiabilité de leurs valeurs.

Les mères à béliers et les mères à agnelles sont destinées en priorité au renouvellement de la base de sélection.

Les mères de réserve produisent des agnelles pour la diffusion.

Bilans généalogie, indexation et génotypage

La connaissance des paternités des reproducteurs mâles et femelles de la base de sélection permet de connecter les troupeaux entre eux et fiabiliser leurs indexations qui sont en lien entre les différents élevages. 11 troupeaux sur 19 (58 %) sont ainsi connectés.

RENOUVELLEMENT DE LA BASE DE SÉLECTION

Évolution du fonctionnement du Centre d'Élevage

Centre d'élevage	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'élevages fournisseurs	14	15	11	13	16	15	16	14	13	12
Nombre de béliers entrés	77	78	74	75	76	79	84	78	74	87
Origine maternelle Mère à Béliers %	64%	64%	73%	76%	78%	66%	68%	74%	61%	61%
Mère à Agnelles ou de Réserve %	36%	36%	27%	24%	22%	34%	32%	26%	39%	39%
Origine paternelle Bélier déclaré %	100%	100%	73%	80%	42%	29%	21%	21%	11%	25%
Bélier assigné %			27%	17%	55%	70%	79%	74%	88%	74%
Bélier inconnu %				3,00%	3%	1%		5%	1%	1%
Nombre de béliers diffusés	58	55	44	56	56	65	63	68	65	68
Béliers réformés et morts %	25%	29%	40%	25%	26%	15%	25%	13%	12%	19%

Le centre d'élevage fournit des béliers issus de brebis qualifiées, 61 % MB, 25 % MA et 14 % MR à la vente.

Il assure ainsi une sélection sur la valeur laitière et la prolificité par la diffusion des béliers sélectionnés.

Les index moyens des mères des béliers présentés à la vente étaient de 102 en prolificité et 109 en valeur laitière.

La sélection génétique sur la résistance à la tremblante exige que tous les béliers soient génotypés résistants homozygotes (ARR/ARR) pour intégrer le centre d'élevage. Il a fallu génotyper 29 agneaux candidats au centre d'élevage et 69 autres ont été triés avec un génotype prédit arr/arr. Cela représente 98 analyses pour 87 agneaux intégrés, soit 1,13 par mâle sélectionné.

Les béliers entrés doivent systématiquement avoir une paternité connue. Ceci est indispensable pour gérer la variabilité génétique au sein de la race. 25 % sont issus d'une déclaration de lutte en paternité avec un seul bélier. 74 % nés sans père connu ont eu une assignation de paternité avec un bélier du troupeau naisseur. 1 % n'a pas eu de père confirmé.

Le prix d'achat est fixé à partir du poids à l'entrée au centre d'élevage valorisé au prix de 4,9 euros par Kg, auquel s'ajoute une plus-value génétique de 32 euros pour les fils de MB, 25 euros pour ceux de MA et 15 € pour ceux de MR. La moyenne de la bande était 42,4 kg à 108 jours, avec une plus-value génétique de 27,9 €, pour un montant de 236 € par bélier, réglé aux sélectionneurs.

78 % des béliers entrés au centre d'élevage ont été diffusés pour la reproduction (68), dont 57 % parmi eux vendus dans la base de sélection (39). Les ventes ont retrouvé le niveau de 2023. Les 34 éleveurs de la race ayant acheté des béliers proviennent pour 62 % de la Haute-Loire. Les béliers du centre d'élevage ont été attribués au prix moyen de 598 €. Deux béliers sont encore en stock.

La pression de sélection exercée sur les critères phénotypiques et sanitaires se traduit par 19 % de taux de réforme, soit 12 béliers vendus pour la boucherie et 5 vasectomisés.

Le fichier des béliers utilisés permet d'organiser les ventes de reproducteurs et d'orienter les choix des éleveurs en fonction des origines disponibles et compatibles avec leurs élevages.

AGNELLES

Évolution du renouvellement en femelles

Origines maternelles	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Mères à Béliers %	46	45	46	46	44	41	39	33
Mères à Agnelles %	28	30	32	30	29	27	30	29
Mères de réserve %	21	21	18	21	23	27	24	25
Mères non qualifiées %	5	4	4	3	4	5	7	13

Répartition des agnelles conservées par les sélectionneurs

17 sélectionneurs ont conservé 894 agnelles de renouvellement, soit 52 par élevage.

FEDA EXPE assure son renouvellement par l'achat de 65 agnelles auprès du GAEC des Cabarets.

J. Marquet a acheté 30 agnelles au GAEC du Panorama pour la constitution de son troupeau.

L. Charrat introduit 30 agnelles et 54 brebis du GAEC du Rond Rouge pour renouveler son effectif.

Le GAEC du Panorama, le GAEC des Colchiques 2 et J. Masson ont également acheté respectivement 79, 22 et 31 brebis au GAEC du Rond Rouge.

Le taux de renouvellement dans les élevages sélectionneurs est donc de 19,5 % de l'effectif adulte.

ORIGINE MÈRE	Mères à Béliers	Mères à Agnelles	Mères de Réserve	Mères Non Qualifiées	Total
ORIGINE PÈRE	295	262	223	114	894
Bélier connu 180	73	68	31	8	20%
Bélier assigné 646	219	177	169	81	72%
Bélier inconnu 68	3	17	23	25	8%
Total 894 (%)	33%	29%	25%	13%	100%

21 % des agnelles ont une paternité connue grâce aux déclarations de luttés, en légère diminution par rapport aux 22 % de 2024.

Mais les assignations de parenté permettent de retrouver les ascendants paternels de 72 % des futures reproductrices. La connaissance de cette ascendance est primordiale pour la gestion de la variabilité génétique.

33 % des agnelles sont filles de mères à béliers, avec des variations selon les élevages de 7 à 65 % et 29 % sont filles de mères à agnelles avec des écarts de 14 à 60 %.

Les agnelles issues de mères de réserve ou de brebis non qualifiées en génétique représentent encore 38 % du renouvellement (10 à 78%).

Les agnelles de renouvellement élevées sous la mère ont un PAT30 moyen de 103 (106 en 2024), pour un mode d'élevage moyen de 1,52 agneau par brebis. Le mode de naissance moyen est 1,81 agneau par brebis pour ces agnelles conservées (1,87 en 2024), soit 33 % nées simples, 55 % doubles, 11 % triples et 2 % quadruples ou quintuples.

Les index moyens des mères sont 101 en prolificité et 103 en valeur laitière pour un ISAM de 102. Elles ont fait en moyenne 5,2 agnelages et donné naissance à 9,1 agneaux.

Agnelles	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Présentées	2 827	2 533	2 763	2 693	2 968	3124	2823	3011	2550	2384
Conservées dans les élevages	1 706	1 157	1 272	1 288	1 322	1241	1197	1165	1074	894
Diffusées pour la reproduction	1 121	1 376	1 490	1 405	1 646	1883	1686	1846	1476	1490

La diffusion d'agnelles s'est maintenue par rapport à 2024, avec 1490 agnelles vendues par 14 sélectionneurs. 41 éleveurs ont acheté au moins 10 agnelles (38 en 2024), soit une moyenne de 35 par acquéreur (38 en 2024). Il faut rajouter la vente de 27 agnelles réparties en 8 achats inférieurs à 10 agnelles. Cela représente 1 agnelle vendue pour 3,4 brebis en sélection.

Ces ventes étaient destinées à des éleveurs de 6 régions différentes : AURA, 10 départements (Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Ain, Ardèche, Drôme, Loire, Rhône, Isère, Haute-Savoie) pour 77 % des agnelles (33 lots) dont 29 % en Haute-Loire ; Grand-Est (Moselle, Vosges) pour 12 % des agnelles ; Pays de la

Loire (Maine-et-Loire) pour 3 % des agnelles ; Nouvelle-Aquitaine (Deux-Sèvres, Haute-Vienne) pour 3 % des agnelles ; Occitanie (Lozère, Tarn) pour 3 % des agnelles ; Bourgogne-Franche Comté (Saône-et-Loire) pour 1 % des agnelles, soit une diffusion de la race par la voie femelle dans 18 départements répartis dans 6 régions.

29 éleveurs ont acheté 871 agnelles pour créer un troupeau de Noires du Velay ou augmenter leur effectif dans la race au sein de leur cheptel. 12 éleveurs utilisateurs pour la pratique du croisement ont intégré 619 agnelles pour assurer le renouvellement de leur troupeau.

Un programme financé par la région AURA permet à 15 élevages de bénéficier d'un contrat d'engagement de 4 ans, pour 480 agnelles achetées. Ils peuvent ainsi améliorer le potentiel de leur troupeau par l'acquisition d'agnelles, pour gagner en efficacité et répondre aux besoins de la filière en agneaux vendus en démarche qualité.

274 brebis dont 257 du GAEC du Rond Rouge ont bénéficié à 8 éleveurs, soit 34 de moyenne par achat. 98 % des ventes de femelles sont réalisées dans le cadre de la SAS ROM avec une participation de 3 € par femelle (2,50 € en 2026) pour les acheteurs. Le prix de vente des agnelles s'établit ainsi :

Prix de base : poids des agnelles tarifié à 4,9 € par kg. Au-delà, des frais de vieillissement de 1 € par jour sont facturés. Plus-value génétique selon la qualification de la mère : MB : 35 € / MA : 30 € / MR : 20 € / NIG : 15 €. Frais de participation des utilisateurs à la base de sélection de 2,53 € par agnelle, mais 3,50 € en 2026.

GENOTYPAGE

TREMBLANTE

Un programme national de sélection génétique sur la résistance à la tremblante a été mis en place à l'automne 2001. A partir de 2002, les agnelles de renouvellement chez les sélectionneurs ont été génotypées afin de sélectionner celles résistantes. Ces analyses ont permis de déduire des génotypes partiels ou complets de leurs mères.

Ces actions ont pour but de : éliminer l'allèle VRQ ; fournir aux éleveurs des béliers résistants : ARR/ARR ; saturer la base de sélection en animaux résistants : homozygotes ARR/ARR et hétérozygotes ARR/ARQ.

La gestion de la tremblante au sein de la race nécessite la sélection des reproducteurs génotypés résistants et permet leur diffusion avec une qualification sanitaire vis à vis de la tremblante.

Les agneaux au potentiel génétique suffisant pour intégrer le centre d'élevage à l'automne sont tous génotypés, afin de retenir uniquement ceux possédant deux allèles de résistance à la tremblante.

Les agnelles destinées au renouvellement de la base de sélection sont génotypées pour la résistance à la tremblante dans le cadre du programme d'assignation de parenté.

Bilan des génotypages tremblante 2025

	ARR/ARR 763	ARR/ARQ 36	ARR/VRQ 1
98 mâles	94,9%	5,1%	0,0%
702 femelles	95,4%	4,4%	0,1%
800 reproducteurs	95,4%	4,5%	0,1%

HYPER PROLIFICITE

Le génotypage des reproducteurs permet de repérer des individus porteurs d'un gène d'hyper ovulation pouvant engendrer de l'hyper prolificité pour : augmenter le nombre moyen d'agneaux nés par portée ; limiter la fréquence des tailles de portées supérieures à 2.

Le programme de financement régional Div'agri permet de génotyper les géniteurs de la base de sélection pour repérer les reproducteurs porteurs des mutations Lacaune (FecL) et BMP15 (FecXN), responsables de l'hyper ovulation des femelles porteuses. Les analyses sont effectuées par Aveyron Labo. L'équipe de chercheurs de l'INRA de Toulouse complète les recherches qui ne sont pas réalisées dans ce cadre-là.

Le programme OVIGEN mis en place en 2021 est une plateforme génétique ovine qui permettra d'intégrer les résultats des génotypages dans les logiciels de gestion des ovins allaitants.

Les 74 béliers adultes présents dans les élevages en 2025 ont tous un génotype connu concernant les gènes d'hyperovulation. 2 béliers sont porteurs de la mutation FecL et 5 de la mutation FecXN, dans 5 élevages différents.

La proportion d'agnelles porteuses de la mutation du gène FecL est stable (8%) par rapport à 2024 mais inférieure de 11 % en comparaison de 2018.

La mutation FecXN portée sur le chromosome X reste constante également à 8% et se situe en-deçà de 16 % par rapport à 2018.

Les béliers du centre d'élevage de la campagne 2025 ont tous été génotypés pour connaître leur statut concernant l'hyper ovulation. Dans la bande, 5 béliers (6 %) étaient porteurs du FecL et 9 (10 %) porteurs du FecXN sur le chromosome X. Cependant, 2 béliers possédaient les 2 gènes. Parmi ces béliers hyperprolifiques, 5 ont été diffusés dans des élevages dont 1 seul dans la base de sélection.

Les jeunes reproducteurs de la bande 2026 ont également été génotypés pour identifier ceux porteurs d'un gène d'hyper-ovulation. Leur proportion a baissé de 2 %, pour le FecL (3 béliers au lieu de 5 en 2025) et reste stable pour le FecXN avec 9 béliers. Un bélier a la particularité d'être porteur des 2 gènes.

7 éleveurs ont fourni des béliers avec des gènes d'hyper-ovulation.

ASSIGNATION DE FILIATION

L'assignation de filiation est un moyen pour déterminer les parents (inconnus) d'un individu en comparant son ADN avec celui de ses parents potentiels. Elle est effectuée à l'aide de marqueurs génétiques, comme le contrôle de filiation, mais n'a pas le même objectif : Le contrôle de filiation vérifie que les parents déclarés d'un individu sont les parents génétiques ; L'assignation retrouve les parents d'un individu parmi une liste de parents possibles : identifier le père d'un agneau parmi un ensemble de mâles utilisés dans un même lot de lutte.

L'assignation permet d'affecter un père lorsqu'il n'est pas connu. Il est assigné quand il est déterminé sur les marqueurs et non assigné si aucun père n'est affectable grâce aux marqueurs.

L'assignation est associée au contrôle de filiation lorsque le père déclaré est incompatible. Si le père proposé est incompatible et qu'aucun des autres béliers génotypés ne convient, la parenté est non assignée. Par contre, si un autre des béliers est déterminé sur marqueurs comme étant le père, la parenté est donc assignée sous le terme de faux assigné.

Les financements régionaux et départementaux affectés à l'assignation de parenté permettent d'aider à rechercher les pères de toutes les agnelles de renouvellement de la base de sélection et de tous les mâles rentrés au centre d'élevage. Un contrôle de filiation est aussi réalisé pour tous les béliers dont le père est déclaré. Les analyses sont assurées par Aveyron Labo.

23 mâles dont les pères déclarés ont été validés (26%)

➤ 63 mâles sans paternité déclarée ont été assignés à un bélier du troupeau (72%)

➤ 1 mâle sans paternité déclarée n'a pu être assigné à un autre bélier (1%)

Les agnelles nées sans paternité déclarée au cours de la campagne 2025 ont été génotypées afin de connaître leurs pères. Leur nombre stable, concerne 701 analyses réalisées, pour 740 agnelles en 2024. 701 ont été assignées à un bélier de leur troupeau d'origine, soit 92 % parmi celles analysées. 16 n'ont pas pu être assignées à un bélier déclaré parmi leurs pères potentiels, soit 2 % des agnelles. 39 ont validé une déclaration de paternité, soit 5% des agnelles

Parmi les 88 mâles de la bande 2026 contrôlés :

13 avaient un père déclaré qui a été validé (15 %)

75 soit 85 % du total n'avaient pas de paternité connue et ont été assignés à un bélier du troupeau

275 agnelles provenant de 4 élevages nouveaux sélectionneurs ont également été génotypées pour connaître leurs paternités, et leurs gènes d'hyperovulation et de résistance à la tremblante.

ELECTRONISATION

17 éleveurs munis d'un lecteur de boucles électroniques utilisent un logiciel de gestion de troupeau.

ACTIONS DE PROMOTION

Lou Pastre de la Negre : randonnée des bergeries, dimanche 11 mai au GAEC des Cabarets à Cussac-sur-Loire (*voir le compte-rendu sur le Souffle N° 87 de septembre 2025 "Des Noires au fil de la Loire"*).

Une manifestation spécifique à la Noire du Velay est organisée chaque année au mois de mai par l'Association des Producteurs d'Agneaux Noirs du Velay, sous le nom de « Lou Pastre de la Negre ». Il s'agit d'une randonnée sous forme de transhumance avec visite de bergerie. La participation est ouverte à tous, notamment aux familles, pour découvrir les particularités de l'élevage ovin.

Les marcheurs étaient accueillis cette année aux Cabarets commune de Cussac-sur-Loire, chez la famille Bernard, élevage sélectionneur. Les brebis accompagnées de leurs bergers, Christian et Olivier, et suivies par au moins 300 randonneurs, ont parcouru des chemins menant au pâturage pour faire découvrir leur territoire.

Au retour à la bergerie, un repas du terroir, proposé à plus de 500 convives, était composé notamment de terrine et grillades à base d'agneau Noir du Velay.

Des animations spécifiques à l'élevage du mouton : parcours avec un chien de troupeau ou tonte de brebis, visite guidée de la bergerie étaient proposées aux personnes présentes lors de la manifestation, durant l'après-midi.

Un marché de producteurs fermiers et artisans locaux était organisé toute la journée.



BILAN TECHNIQUE DES TROUPEAUX

Elevages	Effectif présent début	Effectif moyen	Femelles agnelées	Femelles agnelées 2 fois	Agnelages	Agneaux nés	Prolificité	% agnelées 2 fois	Taux de mise-bas	Productivité effectif moyen
GL	87	71	59	0	59	101	171%	0%	83%	142%
GCB	249	201	108	9	117	148	127%	8%	58%	74%
CF	218	160	131	22	153	238	156%	17%	96%	149%
CJM	229	161	154	34	188	308	164%	22%	117%	191%
GRR	343	239	276	51	327	580	177%	19%	137%	243%
GC	905	687	588	122	711	1056	149%	21%	104%	154%
LP	184	157	138	0	138	251	182%	0%	88%	160%
RJO	318	251	255	104	359	623	174%	41%	143%	248%
FED	295	215	245	27	272	448	165%	11%	127%	208%
GCO	145	110	110	31	145	272	199%	28%	132%	247%
CP	387	329	333	135	468	834	178%	41%	142%	254%
GN	367	307	299	84	383	598	156%	28%	125%	195%
MJ	403	324	344	69	413	758	184%	20%	128%	234%
CHP	199	154	149	50	199	343	172%	34%	129%	223%
GPA	558	445	420	95	515	855	166%	23%	116%	192%
DP	226	172	180	39	219	371	169%	22%	127%	216%
GM	273	222	191	34	225	312	139%	18%	101%	141%
EMS	249	219	217	10	227	434	191%	5%	104%	198%
MJU	83	60	65	30	95	143	151%	46%	158%	238%
ROM	5718	4484	4262	946	5208	8530	167%	22%	116%	193%



Didier Cathalan

Lou Pastre de la Negra : 18ème édition

Nous n'avons pas assisté à l'événement mais nous en faisons néanmoins la relation grâce à la couverture médiatique assurée par les médias locaux¹ : L'Eveil de la HL, La Commère 43, Le Progrès, Zoomdici, pour les textes et les photos. Nous vous invitons à consulter leurs excellents articles et leurs galeries de photos...

Lou pastre de la negra est organisée par l'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay² créée en 1995. Elle se déroule le deuxième dimanche de mai. Elle fédère 25 éleveurs de cette race ovine locale, pour aider les producteurs à mettre en valeur la viande de leurs agneaux avec de la publicité sur les lieux de



vente : logo, panneaux, roll-up, affichettes, étiquettes, piques prix. Elle assure la promotion de l'agneau Noir du Velay par l'organisation de manifestations et des interventions chez ses partenaires. La fête annuelle *Lou Pastre de la Negra*, animée par les éleveurs, concourt à rapprocher les consommateurs des producteurs et de leurs troupeaux. Les actions de communication soulignent les caractéristiques spécifiques des agneaux, en termes de qualité, de méthode de production, de bien-être animal et de respect de

l'environnement. Ils sont élevés dans des bergeries de montagne en Haute-Loire et nourris au lait maternel, avec des aliments à base de céréales et protéagineux et du foin. Ils sont abattus entre 3 et 5 mois dans les abattoirs de Polignac, d'Yssingaux et de Brioude. Leur poids vif est supérieur à 40 kg, ce qui représente des carcasses de près de 20 kg. L'association garantit aux consommateurs une viande appréciée dont la provenance est connue. Elle favorise la commercialisation à des bouchers et GMS locaux pour ses adhérents. Des restaurateurs reconnus apprécient particulièrement cette viande de très haute qualité et l'affichent sur leur carte. La dynamique de l'association favorise un travail d'équipe sans concurrence entre les éleveurs et dans un esprit de convivialité.



Le Fraysse

Après le Gaec des Cabarets à Cussac-sur-Loire l'an dernier, c'est au Gaec des Noisetiers que se tient la Fête de la Noire, dimanche 10 mai 2026, au Fraysse du Monastier, sur la route de Présailles.

Le Fraysse tire son nom du frêne, *fraxinus* en latin et *fraisse* en parler local. *Fraxinus* n'apparaît que tardivement en 1501 et longtemps après *Villa del Fraysser* en 1299. La frênaie originelle a laissé place au village, après défrichement, pour fournir en nouvelles terres arables une population en forte augmentation.

Au Gaec des Noisetiers, chez Hélène et David Galland, la grosse période des agnelages est en grande partie achevée. Les brebis ont retrouvé les pâtures alentour, depuis début avril, avec une quinzaine de jours d'avance, tandis que les agneaux restent en bergerie. L'exploitation de 88 hectares nourrit 325 brebis Noires en agriculture biologique. La famille Galland fait partie des sélectionneurs de la race. L'aventure avait commencé avec Jean³ le père et son épouse, et un autre fils Dominique qui depuis a pris une autre orientation.

Le Fraysse a vu la naissance, en 1877, de Baptiste Eymard, un personnage assez original qui se promenait

1- Visite d'exploitation, transhumance, animations... Philippe Suc. L'Eveil. 9 mai 2026

Ce dimanche, la brebis noire du Velay est en fête au Monastier-sur-Gazeille. lacommère43.fr 10 mai 2026

La Noire du Velay en fête au Monastier-sur-Gazeille, ce dimanche 10 mai. Le Progrès - 4 mai 2026

Le Monastier-sur-Gazeille : la noire du Velay suivie par des centaines de marcheurs. lacommère43.11 mai 2026

Dans les pas des brebis Noires du Velay au Monastier. Hugo Uliana. zoomdici.fr 10/05/2026

2- Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay. agneau-noirduvelay.fr

3- Nous avons fait un portrait de Jean, *Le Berger du Fraysse*, dans la Souffle N° 5 d'octobre 1997. « ... Ses brebis, il les connaît et s'en occupe avec soin... Il a toujours sélectionné femelles et mâles pour obtenir des animaux "puissants", éclatés, bien conformés. La sélection sur la productivité c'est bien beau mais sur les marchés locaux ce qui fait vendre c'est la conformation et des agneaux qui "plombent". Jean est dur en affaires... Comme pour les brebis, Jean préfère des chiens puissants, type Beauceron, infatigables, pas rancuniers... Lui, le berger secret, aura marqué la race de sa puissante souche Noire du Velay des contreforts du Mézenc. »

en authentique costume du Far-West, vers les années 1920-1930, dans les rues du Monastier, suite à un séjour qu'il avait effectué aux États-Unis.⁴ Fils unique de parents agriculteurs, qui se sont établis au Monastier à la fin de leur vie, il travaillait de-çi, de-là... en Camargue, entre autres. Il a quitté définitivement le pays en 1935. André Crémillieux lui a consacré un livre en 1989.

Les marcheurs arrivent, se garent, s'équipent et passent au bureau des inscriptions pour le repas. Les stands des artisans et producteurs locaux sont pratiquement installés comme la buvette et la "salle à manger".

Un gros travail de préparation

Il faut une importante logistique pour préparer un tel événement accueillant des marcheurs nombreux : préparation de la randonnée, montage des chapiteaux, installation des exposants, préparation de près de 600 repas et distribution...

La logistique est bien rôdée pour cette 18ème édition, avec le concours de 43 bénévoles.

Les éleveurs font le travail le plus physique et s'affairent aux grillades.

Leurs compagnes sont chargées de l'accueil et de la distribution des repas. Certaines travaillent sur les exploitations et d'autres ont un métier en dehors.

Les enfants les plus grands sont aussi de la partie pour prêter la main.



La randonnée

Le départ fixé à 9h30, prend toujours un peu de retard. Les randonneurs se pressent près du troupeau qui surgit effaré de la bergerie. Hugo Uliana, journaliste à Zoomdici, observe les réactions de la foule : « Au bord des chemins, dans l'herbe mouillée et la boue causée par la pluie de la matinée, tous attendaient avec impatience l'arrivée de la vague. À peine les barrières ouvertes, les brebis se sont élancées à vive allure au milieu de la foule, entraînant derrière elles une masse enthousiaste. *« Il va falloir marcher plus vite ! »*, s'exclame un enfant au milieu de l'euphorie du moment, alors que certains participants tentent de suivre le rythme du troupeau. D'autres, résignés, glissent avec le sourire : *« On les rattrapera jamais ! »* »

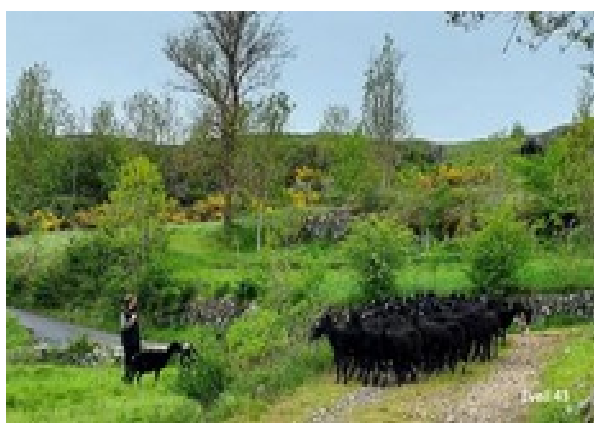
Les brebis vont accompagner les marcheurs, sans doute près de 400, pour une partie du trajet, avant d'être parquées, leur devoir accompli. La caravane va s'étirer en montant vers Granegoules et ainsi effectuer ce périple de 7,5 km.

Voyage dans l'espace et cette explosion de végétation, de fleurs de printemps, genêts d'or, mais aussi dans le temps avec ces antiques villages traversés, aux noms parfois énigmatiques⁵. Granegoules s'est appelé *granegolas* en 1501, *grenigolles* en 1534, *graneguolas* en 1547, *granegolles* en 1590, *grenegoules*, *granigoules* en 1880. Pour certains étymologistes, l'appellation *granegolas*, évoque une goule, canalisation où se déversent les grains dans une grange. Un peu trop facile. Plus crédible semble être la forme latine *granicola*, issue de *granica*, lieu où garde le grain, sorte de grange où l'on entrepose le grain. Ou bien des terres fertiles, à rapprocher du languedocien *granigoul*, qui produit du grain donc fertile. Nauton voit dans

4- « Dans une villa sur la colline à Jalavoux, Madame G* est une vieille dame très vive, un peu sourde qui nous regarde en souriant ; sa fille l'a amenée sur un fauteuil roulant : « Ma mère était cuisinière au préventorium de Meymac en 1918... elle ne montait pas souvent au Monastier. Mais elle est de Granegoules... - Oui, oui, les Eymard de Granegoules, je m'en souviens bien ! », dit sa mère. « Et ceux du Fraysse, les parents de Baptiste Eymard, de Chantirou ? - Non, pas ceux-là, je ne vois pas... » »

5- Toutes les indications de toponymie sont tirées des ouvrages suivants : Les noms de lieux de la HL. Jean-Marie Cassagnes Mariola Korsak Editions Sud-Ouest 2006 et Toponymie du Velay. Jean Arsac. Les Cahiers de la HL Le Puy-en-Velay 1991

granegolas, de petites granges. La proximité d'une cascade pourrait suggérer *granegolas*, comme un composé de -*goule*, *gula*, gouffre. Pour corser la difficulté, il existe une confusion constante entre le thème *gr-an* et patois, *grana*, graine, et le thème *gr-an* oronymique, pierre, rocher. Et si finalement, Granegoules, sur une hauteur rocheuse, n'indiquait tout simplement qu'un hameau témoignant de la nature rocheuse de son sol selon le thème oronymique *gr-an* augmenté ici du double suffixe *ikk-ula* ? A chacun de décider...



Ensuite direction la voie fantôme qui n'a jamais vu de train circuler. Restent des ouvrages d'art montrant le savoir-faire des ouvriers du rail. Les sites d'extraction de pierres ont été recouverts par la végétation. Dans ces carrières, il ne fait pas bon exploiter les arbres piqués de clous ayant servi à soutenir les musettes des tailleurs de pierres. Et bien sûr le somptueux *viaduc de la Recoumène*, traversé par les brebis de Marcel Crespy lors d'une précédente transhumance. Il n'y avait pas encore de parapets et quelques brebis imprudentes caracolaient sur les murets. L'origine du mot Recoumène est obscure. Peut-être un thème *rec-*, indiquant aussi bien ruisseau que vallée et *mina*, creuser d'où le sens de vallée creuse, ou bien *reca-*, raviner et *mena*, charrier en parlant de l'eau et autre hypothèse le gaulois *rica*, sillon. Toutes font allusion à cette vallée profonde qu'enjambe l'impressionnant ouvrage d'art.

Les marcheurs reprennent la direction d'*Avouac*. Comme tous les noms en -*ac*, il s'agit d'un hameau qui s'est développé à partir de la villa du gaulois *Abudos*, un important propriétaire terrien. On en trouve trace en 840, *villa qui vocabulum est avojaco*. Puis le nom se transforme jusqu'à la forme actuelle : *Avoacum* en 1484, *Avohac* en 1602, *Avocac* en 1785, *Vohac*, *a Vohac* en 1834.

Le Fraysse n'est plus très loin et les appétits sont aiguisés.

Le repas

Le repas réunit les randonneurs mais aussi d'autres convives moins courageux. Ce n'est pas une mince affaire que d'organiser un repas pour 600 personnes ; mais l'Association est rompue à l'exercice : installation des salles à manger à l'abri, surtout avec la météo capricieuse des printemps ; cuisson des grillades sur des barbecues géants ; organisation de la distribution avec deux chaînes bien rôdées avec les plateaux mis à disposition. Les files sont parfois longues mais le débit à la hauteur. Le menu est assez simple mais traditionnel et goûteux sans être trop coûteux (17 € pour les adultes et 10 € pour les enfants) : Terrine d'agneau Noir du Velay du Gaec des Noisetiers, grillades d'agneau Noir du Velay de chez Jonathan Ruel accompagnées de pommes de terre boulangères préparées par Raphaël traiteur à Bains, fromage de brebis de Philippe Cubizolle, crumble aux pommes préparé par l'association, eau à disposition, vin à la buvette et café. C'est un moment de franche convivialité, de rencontres devant un savoureux plateau. Ensuite, il est temps de participer aux animations.



Description de l'exploitation

David Galland présente son exploitation familiale, en agriculture biologique depuis plus de 20 ans.

La surface utilisée est de 88 hectares à 1000 m d'altitude, dont 6 hectares de terres labourables, ce qui permet de cultiver de la lentille et du blé panifiable pour la farine.

Le séchage du foin en grange assure du fourrage de qualité et en quasi-autonomie.



Le cheptel est composé de 325 brebis Noire du Velay, des vaches, 70 à 80 porcs charcutiers, de la volaille.

La transformation

La philosophie de l'exploitation n'a jamais été de s'agrandir démesurément mais de générer du revenu par de la transformation, dans une démarche de qualité et de circuit court.

Les agneaux mâles sont vendus en direct, par l'intermédiaire de l'Association des producteurs et en vif sur les marchés. Quelques jeunes mâles prometteurs partent chaque année au centre d'élevage de Paysat-Bas près de Langeac.

Les femelles sont gardées en partie pour le renouvellement et pour la vente en reproduction.

Les ateliers de transformation, sur place, découpe de viande et laiterie pour la transformation du lait en fromages, permettent l'élaboration de toute une gamme de produits commercialisés au magasin de producteur du Monastier-sur-Gazeille et au Vival des Etables. Une partie des produits est proposée en vente directe via la SARL Les Noisetiers, boutique située aux Etables. L'offre est importante et diversifiée : caissettes de viande bio, saucisson, coppa, roulé, noix de jambon, pâtés, caillettes. Toute la charcuterie est proposée en sec ou en conserves. Il faut y ajouter conserves de gésiers, rillettes de poulet bio, fromage aux artisous et bleu aux artisous. La transformation d'environ 500 kilos de fruits durant l'été permet de proposer différentes confitures à la groseille, au cassis, aux myrtilles sauvages cueillies au Mézenc, aux framboises achetées à un producteur ainsi que les châtaignes. Sont aussi commercialisées farine, lentilles, huile de cameline⁶ et de colza torréfié.

Ce type de commercialisation en circuit court permet un lien direct entre producteurs et consommateurs. La boutique des Etables, particulièrement touristique, touche des gens de passage en été et en hiver. Mais la plus grande partie de la clientèle est fidélisée et familiale. On trouve également quelques produits dans des



épiceries de village.

6- *Camelina sativa*, de son nom vernaculaire cameline, également appelée « lin bâtard » ou « sésame d'Allemagne », est une espèce de plante de la famille des Brassicaceae originaire d'Europe du Nord et d'Asie centrale et cultivée en Europe depuis plus de 3 000 ans pour la production d'huile végétale et de fourrage. Wikipédia

Producteurs fermiers et artisans d'art

Un très beau marché, avec une quinzaine d'exposants dont deux artisans lainiers et un forgeron qui se propose de fabriquer des cannes de berger, attendait les visiteurs nombreux à butiner les stands.



Exposition de vieilles mécaniques

Des passionnés du Monastier-sur-Gazeille exposaient différentes générations de tracteurs. Moment de nostalgie pour les agriculteurs les plus anciens et façon de mesurer les progrès de la mécanisation.

Les animations de l'après midi

La démonstration de chien de berger se déroule dans un pré clos. Les animaux évoluent dans un parc clôturé de filet, pour montrer les différents ordres. Ensuite place aux choses sérieuses pour faire entrer le lot entre des claies. Une dizaine de brebis évoluent manœuvrées par un vif border aux ordres de son maître-chien, Ludovic Giraudon de Périgneux dans la Loire. Le border est tantôt en mouvement pour rabattre les brebis vers la porte du parc, tantôt immobile aux arrêts attendant un ordre. Le but est de garder le petit troupeau groupé. L'Association Chien de troupeau de la Haute-Loire propose des stages pour former chiens et bergers. Dresser un chien de troupeau est un travail qui demande de la rigueur, de l'assiduité, de la patience et du temps, et ne s'improvise pas.

La tonte est aussi spectaculaire et attire toujours de nombreux spectateurs. C'est un lot d'agnelles qui est délesté de sa laine, devant la bergerie, par Aurélien Teyssier.



Un grand moment de rencontres

Laissons à nouveau la parole à Hugo Uliana, journaliste de Zoomdici.

La fête est affaire d'habitues mais aussi de gens de passage. « Cette famille venue des Villettes raconte : On a découvert l'événement en visitant une ferme de brebis noires à Tence. Pour les parents : C'est le côté convivial, la petite journée sympa en famille. Puis les animaux pour les enfants c'est le top. L'une des participantes a même enfin réalisé son rêve de participer à une transhumance. Même enthousiasme chez ces quatre amis venus d'Isère en week-end : On est venus en week-end aux Estables pour des randonnées et on a vu l'affiche chez le boucher. Là aussi, l'excitation de participer à une transhumance pour la première fois se fait ressentir chez les participants. Si pour certains, la découverte est totale, d'autres reviennent tous les ans,

comme cette famille du Puy-en-Velay : Ça doit faire quatre ans qu'on vient, on vient chercher la convivialité et les produits locaux. Puis c'est bien de voir les exploitations, on n'est pas trop habitués. »

Comme il le remarque aussi, c'est une vitrine pour la viande Noire du Velay.

« C'est la première fois qu'on fait l'événement ici sous cette forme-là.

Avant, on faisait un repas à la salle des fêtes du Monastier. Depuis une dizaine d'années, on centralise tout dans une exploitation et on change de ferme chaque année, explique David Galland. Il poursuit : Ça permet de mettre en avant notre exploitation et la viande d'agneau. Pour Jérémie Masson, président de l'association des Producteurs d'Agneaux Noirs du Velay, le but, c'est aussi de casser ce cliché comme quoi la viande d'agneau est forcément forte. Une idée que partage David Galland : C'est une viande avec une fibre fine et très tendre. On fait de l'agneau jeune, donc la viande est moins forte. Beaucoup de gens qui n'aiment pas l'agneau sont agréablement surpris en goûtant de la Noire du Velay. »



Le mot de la fin

Encore une fête superbe et qui a réussi à passer entre les gouttes de ce printemps pluvieux. Alors à l'an prochain !

Jean Claude Brunelin



La béliomachie ou combats de béliers, hier et aujourd'hui

Les combats d'animaux désignent ici des combats d'animaux domestiques organisés par les êtres humains réputés en être les propriétaires et avoir le droit d'en disposer. Ces combats peuvent être l'occasion de paris sur le vainqueur. La lutte peut aller jusqu'à la mort de l'un des deux adversaires. Dans les pays occidentaux, fortement dénoncés par les sociétés de protection animale, les combats d'animaux sont interdits, mais continuent parfois à être pratiqués. C'est le cas du combat de coqs. En France, la loi ne l'autorise que dans les localités où la tradition est ininterrompue, c'est-à-dire dans une vingtaine de gallodromes des départements du Nord et du Pas-de-Calais, et dans ceux de Guadeloupe, la Réunion. Les combats de chiens étaient pratiqués en Angleterre au XIXe siècle. Concernant les mammifères, les combats organisés d'étalons sont attestés en Scandinavie jusqu'au XIXe siècle, et en Asie du Sud-Est de nos jours. Le combat de chameaux, deve güreşi, est un sport où deux chameaux mâles, tülü, s'affrontent, généralement en réaction à une chamelle en chaleur amenée devant eux. Ce sport est surtout répandu dans la région égéenne de Turquie, mais il est également pratiqué dans d'autres parties du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud. Des combats entre un taureau sauvage opposé à un bœuf de Hongrie ou opposant deux ours étaient pratiqués tous les dimanches à Budapest en Hongrie, à la fin du XVIIIe siècle. Le tōgyū ou ushi-zumo, littéralement « sumo de taureaux », est une discipline de lutte au Japon, opposant deux taureaux de gabarit important. La discipline serait née à Uwajima vers la fin du XVIIe siècle, lorsque deux taureaux



furent offerts à la ville par des marins hollandais que des pêcheurs japonais avaient sauvés du naufrage. Ces combats opposent des mâles mais il existe une exception avec les combats de vaches, appelés combats de reines ou bataille de reines pratiqués dans les Alpes, en Suisse et particulièrement en Valais, ainsi qu'en Val d'Aoste et en Haute-Savoie. La vache d'Hérens étant d'un tempérament vif avec une forte corpulence, les combats se font naturellement au sein des troupeaux pour établir la hiérarchie.

Dans la nature, les combats de béliers se produisent naturellement, comportement instinctif pour établir une hiérarchie pour le statut de mâle dominant. Dans certaines cultures, les combats ont été développés en tant que « jeu » ou sport, ou sont même considérés comme un « passe-temps national » qui implique parfois des paris.

En Europe, ces combats existaient jadis en Pays Basque espagnol. Nous n'en avons pas trouvé trace dans d'autres pays européens ni en France. En Haute-Loire la pratique n'est pas attestée pour les béliers, mais elle existe pour les bergers ! La lutte vellave voyait les bergers de troupeaux Noire du Velay s'affronter en luttes fratricides... mais en fait c'est une création artistique de Jean-Louis Roqueplan, imaginée pour les fêtes du Roi de l'Oiseau.

Par contre ces combats de béliers sont encore en vogue en Asie centrale : Ouzbékistan, en Afrique de l'Ouest : Nigéria et Sénégal, en Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, et dans le Sud-Est asiatique en Indonésie.

Un comportement naturel¹

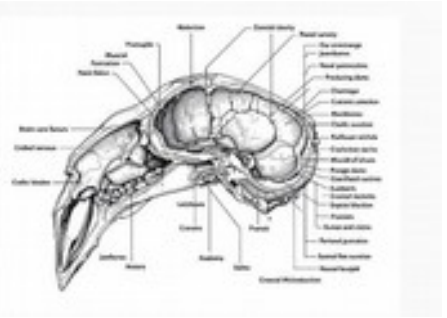
Les coups de tête sont un comportement à la fois naturel et acquis chez les moutons. Les affrontements physiques entre béliers sont un héritage de l'époque où les moutons vivaient à l'état sauvage et persistent encore aujourd'hui. Seuls les béliers dominants ayant le droit de s'accoupler avec les brebis, ils doivent se battre pour obtenir ce privilège. Les affrontements sont les plus fréquents pendant la période de rut, qui précède les chaleurs chez les brebis. C'est un moyen pour les béliers de se préparer physiquement à la saison de reproduction et d'établir ou de rétablir la hiérarchie de dominance. Les moutons sont des animaux grégaires et les mâles établissent une hiérarchie sociale en se donnant des coups de tête, en se poussant avec leurs cornes, en se bousculant, en se bloquant et en se chevauchant. Ce comportement est particulièrement visible chez les béliers qui reculent, puis chargent, s'affrontant violemment tête contre tête.

Les béliers sont naturellement conçus pour les coups de tête, grâce à une structure crânienne robuste qui leur permet d'absorber les chocs sans dommages importants². Leur crâne épais – certains atteignent cinq

1- <https://www.sheep101.info>

2- Ram battles : Tradition, strength and responsible stewardship. Combats de béliers : Tradition, force et gestion responsable. Dr Balogun. 22 mai 2025 <https://punchng.com>

centimètres – agit comme un amortisseur naturel, renforcé par des cornes incurvées, épaisses et creuses qui contribuent à répartir l'impact. L'os frontal a une structure en nids d'abeilles. Sous le crâne, la forme allongée de leur cerveau assure une répartition uniforme de la force, réduisant ainsi le risque de blessures graves. À l'intérieur du cerveau, le liquide céphalo-rachidien amortit les chocs. Les cornes sont faites de kératine autour d'un noyau osseux. Leur forme spirale et leur composition leur permettent d'agir comme ressorts et amortisseurs, réduisant la force transmise au cerveau. La base des cornes est entourée de tissus épais, de muscles et de ligaments qui jouent un rôle d'amortissement dynamique. Cela limite la décélération brutale lors des collisions. Enfin, au-delà de la tête, les puissants muscles du cou leur confèrent une grande stabilité, leur permettant de frapper avec précision et contrôle. Des études estiment qu'un coup de tête de bœuf peut exercer une force supérieure à 3 500 newtons³. L'énergie générée par ces chocs est comparable à celle d'une collision automobile à 50 km/h, avec une force normalisée par le poids corporel pouvant atteindre 34 N/kg. La force nécessaire pour fracturer un crâne humain est environ 60 fois inférieure à celle supportée par un bœuf lors de ces combats⁴.



Un tel crâne adapté au combat pourrait avoir existé chez certains dinosaures. Le *Stegoceras*⁵, de la famille des Pachycéphalosaures, était un dinosaure à l'apparence singulière. Il se tenait sur deux pattes, possédait un bec pour brouter les plantes et arborait une large calotte osseuse sur la tête, entourée de pointes et de protubérances. Certains scientifiques pensent que l'animal utilisait cette calotte lors de combats à coups de tête, à la manière des bœufs actuels qui utilisent leurs cornes.



Ce comportement, utile dans la vie sauvage, devient un inconvénient en élevage. Les bœufs commencent à donner des coups de tête dès leur plus jeune âge. Il convient d'éviter de les caresser ou de les gratter à la tête. Ils pourraient interpréter cela comme une provocation ou un comportement agressif. Pour un bœuf, l'humain fait partie du troupeau et il cherche à le dominer. Il est difficile d'empêcher un bœuf agressif de donner des coups de tête. Un masque gênant sa vision peut l'empêcher de frapper. Il ne faut jamais tourner le dos à un bœuf. Aussi amical qu'il puisse paraître, un bœuf est une menace. Finalement la meilleure solution consiste à abattre un bœuf excessivement agressif.

... mais dangereux pour les humains

Les attaques d'êtres humains par des animaux domestiques concernent le plus souvent des chiens, des taureaux, plus rarement des bœufs⁶. Il est exceptionnel qu'un bœuf s'en prenne à un homme au point de le tuer.

Un tel cas a été rapporté par des médecins légistes grecs en juillet 2019 dans le *Journal of Forensic Sciences*. Un matin d'août, un homme de 73 ans décide de tailler les figuiers et les citronniers qu'il cultive dans un petit village du sud de la Grèce. Alors qu'il approche de son champ, un bœuf l'attaque, le heurtant du côté droit au niveau du thorax et sous les côtes. Les circonstances exactes de l'incident ne sont pas claires et aucun témoin n'est présent. Toutefois, quelques minutes plus tard, l'homme appelle à l'aide un voisin et l'informe brièvement de ce qui lui est arrivé. Il lui dit alors avoir mal à la poitrine. Devant l'aggravation des symptômes, la victime est conduite en ambulance à l'hôpital le plus proche. Quelques heures après son admission, il perd connaissance et ne reprendra pas conscience.

A ce jour, on ne compte dans la littérature médicale internationale que onze cas de décès imputables à l'attaque d'un bœuf. Le premier cas a été rapporté en 1973 en Finlande. En 1987, un second article a mentionné cinq décès provoqués par un bœuf avec lésions principalement localisées au niveau du thorax. En 1989, en Suède, l'attaque d'un bœuf a provoqué la mort d'un individu blessé au thorax. En 2007, deux cas

3- Sheep Collisions : the Good, the Bad and the TBI. researchgate.net

4- Clash of the Bighorns. Nebraskaland Magazine. magazine.outdoornebraska.gov

5- Le corps entier de *Stegoceras*, un dinosaure à tête osseuse, semble conçu pour fournir de la puissance à cette tête de bœuf. Lorsqu'un animal chargeait un rival, sa tête était baissée à un angle droit et son cou, son corps et sa queue étaient tendus à l'horizontale, stabilisés au niveau du bassin. La calotte crânienne est épaissie en un dôme d'os dur à l'intérieur duquel le petit cerveau était bien protégé. Cette zone bombée aurait absorbé la majeure partie de l'impact alors que la tête de l'animal s'écrasait contre celle de son adversaire. Le « grain » de l'os du dôme est perpendiculaire à sa surface, orientation qui devait lui permettre de supporter un choc violent. <https://www.jurassic-world.com/>

6- Quand le bœuf attaque. Marc Gozlan. Réalités Biomédicales. lemonde.fr 29/07/2019

mortels ont été décrits au Nouveau-Mexique (Etats-Unis). Les lésions siégeaient à la tête, au cou et aux membres. Enfin, en 2013, un bélier de 100 kg, dépourvu de cornes, a attaqué en Serbie une femme de 78 ans. Le décès a résulté d'un traumatisme au niveau de la tête, du thorax et des membres supérieurs. Par ailleurs, deux autres décès survenus respectivement en 2001 et 2013 aux Etats-Unis et en Australie concernaient une attaque par un mouton.

En France, la presse mentionne en 2016 un nonagénaire attaqué et tué par un bélier d'un an en Gironde⁷. Le vieil homme, habitué des lieux, était venu discuter avec l'éleveur de mouton et a traversé le champ pour rejoindre sa maison. Il « *s'est fait charger par cet animal* » qui s'est acharné sur lui, selon la gendarmerie de Cestas, précisant que le retraité a été retrouvé avec des contusions et le visage tuméfié. « *C'est un jeune bélier d'un an pas du tout agressif, ma fille l'a élevé au biberon. Mais là, il était en protection de son troupeau. Il a pris le rôle du mâle dominant (...) Il y avait une grande quantité de femelles* », a déclaré l'agriculteur à l'AFP.

Un homme de 78 ans n'a pas survécu aux coups donnés par son bélier, le 4 décembre 2016, dans un pré situé dans le hameau Villequoy, aux Villages-Vovéens⁸. Ancien médecin, il était sorti pour s'occuper de ses animaux, dans un pré situé à proximité de sa ferme.

Deux octogénaires ont été retrouvés morts dans un enclos en Nouvelle-Zélande, vraisemblablement tués par un bélier qui les avait pris en grippe⁹. Selon le New Zeland Herald, le couple de victimes a été découvert par sa propriété rurale de Waitakere, près d'Auckland, mercredi matin vers 7 h 30.

Un autre dramatique accident s'est produit le 15 octobre 2025, à Auch dans le Gers¹⁰. Un homme âgé de 70 ans qui se trouvait dans son jardin a été violemment percuté par un bélier. Malgré les efforts déployés, l'homme a été déclaré décédé sur les lieux.

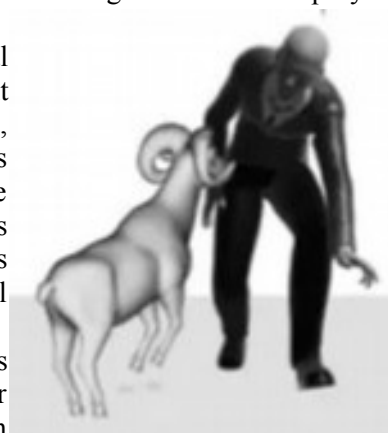
En Haute-Loire, nous avons trouvé, en 1946 ou 1947, dans le journal l'Eveil, un fait divers « Un bélier furieux s'acharne sur un enfant ». Un petit garçon de 10 ans, X..., qui passe ses vacances à la ferme de Rouffianges, commune de Champagnac-les-Mines, a été attaqué par un gros bélier. Après l'avoir jeté à terre d'un violent coup de tête, comme l'enfant se levait, la bête furieuse s'acharna après lui et, à six reprises, le jeta à terre. Enfin, les appels de l'enfant furent entendus, et le fermier put le délivrer. Outre diverses contusions, X... avait une fracture de la clavicule et l'on se demande ce qu'il serait advenu de lui si ses appels n'avaient pas été entendus.

Les décès associés à des attaques par des ovins sont extrêmement rares dans la mesure où les moutons, en général de nature paisible, ont tendance à fuir le danger. Un bélier peut cependant se montrer agressif si l'on envahit son territoire. L'animal pousse alors l'individu avec sa tête. Il lui arrive aussi de frapper avec ses pattes arrière. Il peut également donner des coups de tête de façon répétée. Il peut enfin frapper la victime avec ses pattes, voire dans certains cas reculer puis foncer sur elle. Les victimes sont le plus souvent des gens âgés ou des enfants et le bélier est en général seul et dans un petit troupeau.

Des adultes en bonne santé s'en tirent souvent beaucoup mieux comme le relate dans son poème *Sur une chute causée par un bélier*¹¹ Guillaume Colletet¹² (1598-1659) :

Transporté de plaisir comme un valet de fête, / Ou comme un qui s'emploie à forger un cocu, / Je pensais à Cloris, de qui l'œil m'a vaincu, / M'estimant trop heureux de vivre en sa conquête,

Lorsque dans l'Arsenal une puissante bête, / Qui n'a pour mon malheur que trop longtemps vécu, / Me vint publiquement planter dedans le cul / Ce qu'en secret je plante aux autres sur la tête.



7- lexxpress.fr 15/11/2016

8- Thierry Delaunay lechorepublicain.fr 04/12/2016

9- Un couple tué par un bélier en Nouvelle Zélande. www.journaldemontreal.com 19/04/2024

10- ladepeche.fr 15/10/2025

11- <http://www.paradis-des-albatros.fr/>

12- Guillaume Colletet est un poète et essayiste français, né et mort à Paris (1598 - 1659). Avocat au Parlement de Paris, il fréquenta l'hôtel de Rambouillet et prit le parti des « barbares » ; grand connaisseur des poètes lyriques du XVI^e siècle (*Vies des poètes français*, restées manuscrites et publiées seulement au XIX^e siècle), il réunit chez lui les derniers disciples de Ronsard et tenta d'unir le classicisme naissant à l'inspiration plus libre du siècle de la Renaissance (*le Trebuschement de l'Yvrogne*, 1627 ; *Divertissements*, 1631 ; *Art poétique*, 1658). Il a laissé une tragi-comédie, *Cyminde*, et fut l'un des cinq auteurs qui travaillèrent sous les directives de Richelieu à la comédie des *Tuilleries* et à *l'Aveugle de Smyrne* (1638) ; il fit également des traductions du grec et du latin, et écrivit une *Vie de Raymond Lulle*. Appartenant au groupe littéraire des Illustres Bergers, il est admis à l'Académie française dès la création de celle-ci, en 1634, il y prononça le dix-huitième discours : *De l'imitation des anciens*.larousse.fr

Lycandre, que devins-je à ce puissant effort ! / Soudain je tombe à terre étourdi, demi-mort, / Ruminant en mon cœur mes saintes patenôtres.

Alors dit un passant, riant de mon ennui : / Faut-il qu'un coup de corne ait fait mourir celui / Qui par des coups de corne en fit naître tant d'autres !

... et les autres béliers du haras

Au milieu d'un troupeau, deux béliers qui ne se connaissent pas vont se mesurer d'abord pacifiquement, par la vue, l'ouïe, la vocalisation, l'olfaction (au niveau des flancs et des régions périanales) et des contacts tactiles avec la tête et les membres antérieurs. Si les deux individus sont par trop différents de force et de stature, l'affaire peut en rester là. Mais souvent, s'ils sont de force égale ; ils vont s'affronter pour établir une hiérarchie.

Nous reprenons une description de Raymond Paquay¹³ : « Pour résoudre ses conflits le mouton a recours au comportement agonistique. La tête baissée dans le prolongement du corps, les membres tendus, les oreilles vers l'arrière et yeux dirigés vers l'adversaire constituent l'attitude de menace. Tête, oreilles et queue relevées, orientation vers l'origine du stimulus et parfois de violents coups de pattes sur le sol constituent une attitude d'alerte. Une approche de l'adversaire par l'arrière et latéralement, la tête dans le côté, avec sortie répétée de la langue et grognements, une approche par l'arrière avec coup de la patte avant, des poussées sur l'arrière ou sur le côté, le soulèvement de la partie antérieure du corps, des attaques latérales, des attaques frontales, des corps à corps et des activités de déplacement (désintérêt apparent pour l'adversaire et activité d'ingestion suivie d'une attaque directe si l'autre individu se détourne) sont autant de manifestations du comportement agonistique. » Après ces manœuvres d'approche et d'intimidation, ils en viennent à l'affrontement. Les brebis s'écartent tandis que les mâles s'affrontent tête contre tête d'abord à une faible distance puis avec plus d'élan. Le bruit des têtes qui se heurtent est impressionnant. Si l'un rompt le combat et s'écarte, le combat s'arrête et le vainqueur par abandon garde la place de dominant. Si les deux béliers sont de force égale, le combat peut aller jusqu'à la mort d'un des deux protagonistes, par éclatement du crâne ou lésion des cervicales. Jeune stagiaire en Haute-Vienne dans un élevage de brebis plein-air, j'ai pu constater la mort, crâne éclaté, d'un bélier de race à viande nouvellement introduit dans un parc à béliers trop grand. Tous les béliers ont généralement des bosses et des plaies de cicatrisation sur le crâne suite à des escarmouches.

Il convient donc dans la conduite d'un haras de béliers de prendre quelques précautions : ne pas laisser trop de place pour éviter les combats et faciliter l'apprentissage de l'odeur du nouveau mâle ; pratiquer la lutte en lots de brebis avec un seul bélier ce qui facilite aussi un contrôle de paternité.

Les béliers méchants

Nous avons trouvé cet article dans la rubrique « Problèmes régionaux » de la revue Pâtre d'avril 1953.

« Il arrive trop souvent que des éleveurs vendent prématurément à la boucherie un excellent bélier raceur. La raison invoquée est la méchanceté de l'animal. Il est exact que des béliers soient méchants et ce caractère, plus accusé dans certaines races, est sans doute héréditaire. Il y aurait toutefois beaucoup à dire sur les béliers méchants. Ce défaut est souvent exalté par des personnes craintives qui confondent au début le désir de lutter, de jouer, avec de la méchanceté. Ces personnes, croyant corriger l'animal, le battent, l'enferment, et prennent devant lui une attitude de crainte.

Or les béliers, comme tous les animaux, sont sensibles à l'état d'esprit des humains et les mesures coercitives transforment vite en méchanceté réelle ce qui, au début, n'était que la manifestation naturelle d'un caractère de race. La preuve en est que les vieux bergers professionnels n'ont que rarement rencontré des béliers réellement méchants. On trouve en général les béliers méchants chez les gens qui sont indifférents pour les animaux ou qui ne les aiment pas. Tel bélier réputé méchant devient maniable en changeant de propriétaire et de régime, comme ces fameux chiens méchants qui ne sont pas méchants avec tout le monde. Les béliers méchants se rencontrent surtout dans les régions de petits troupeaux n'employant qu'un seul bélier au-dessous de ses possibilités génésiques. »

... et les béliers qui se battent..

« Il est rare de voir un moutonnier de notre région accepter l'idée de placer ensemble deux ou plusieurs béliers. La raison invoquée est bien connue : ils se battraient. Simple méconnaissance du métier.

Les béliers des élevages de plein air conservés toute l'année à plusieurs dans le même parc ne se battent pas.

13- Comportement social du mouton. Un article de Raymond Paquay – FUNDP Namur Filière Ovine et Caprine n°5, juillet 2003

Les animaux des marchands de béliers vivent à plusieurs dans la même bergerie et ne se battent pas. Les dizaines de bêtes des loueurs de béliers se battent-elles ? Et ceux des grands troupeaux transhumants, des troupeaux de 3000 brebis et plus qui nécessitent l'emploi de plusieurs dizaines de béliers ? Les voyez-vous enfermés chacun dans une case individuelle ?

Les béliers de la région se battent quand on les place ensemble justement parce qu'ils sont habitués à vivre seuls et toujours enfermés. Laissez-les toujours ensemble et libres dans des prairies clôturées et ils ne se battront pas. Il existe des tours de main¹⁴ professionnels pour habituer les batailleurs à se supporter :

- le collier : munissez les deux batailleurs d'un collier et attachez-les ensemble très court avec une chaînette de 30 à 40 centimètres de long reliant les deux colliers. Au bout de quelques jours de vie commune, vous pourrez les séparer, ils ne se battront plus.

- le pulvérisateur : si vous devez mélanger plusieurs béliers d'origines diverses, vous pouvez les tasser le soir entre des claies et les pulvériser tous à l'eau crésylée. Laissez-les toute la nuit mélanger leur odeur, lâchez-les le lendemain : ils ne se battront plus. Recommencez en cas d'échec partiel.

- Le masque : il existe des masques de cuir, des visières, pour béliers « cosseurs ». Le masque permet le pacage et la saillie, mais interdit le combat.

Béliers méchants, béliers qui se battent, c'est au fond affaire d'éleveurs et non affaire de béliers. Qui est le maître ? Le bélier ou l'éleveur ? Un bélier n'est pas fait pour vivre huit mois de l'année en prison entre quatre planches dans un coin noir de la bergerie. Le bélier doit vivre dehors, au grand air et au soleil, dans une prairie clôturée. S'il est seul, donnez-lui un peu de compagnie quand c'est possible : les brebis de réforme à engraisser, les agneaux tardifs, car le bélier est sociable. Le service sera simplifié pour le personnel et l'animal se portera mieux. Vous n'aurez plus de béliers méchants ni de béliers qui se battent. »



Les combats de béliers

Dans la nature, les combats de béliers se produisent naturellement, comportement instinctif pour établir une hiérarchie pour le statut de mâle dominant.

Dans certaines cultures, les combats ont été développés en tant que « jeu » ou sport, ou sont même considérés comme un « passe-temps national » qui implique parfois des paris. Aujourd'hui, certains pays font des efforts pour contrôler les combats en imposant des règles qui garantissent l'équité et le bien-être des béliers de combat.

Partons pour une exploration de ces pratiques dans le monde en privilégiant les pays documentés au travers d'articles de presse notamment ou des documents plus anciens quand ces combats ont été abandonnés.

L'exemple du Pays-Basque espagnol autrefois

Au Pays Basque, outre les sports habituels à toute société, le sport rural, basé sur la force et la compétition, est très pratiqué¹⁵. En réalité, beaucoup d'entre eux sont des travaux habituels de la ferme, reconvertis en épreuves sportives. Les défis en tous genres et les paris croisés *baietz-ezetz* font partie de la culture populaire. Les sports ruraux ou *herri kirolak* sont très variés : coupe de troncs (*aizkora jokua*) ; fauche d'herbe (*sega jokua*) ; soulèvement de pierres (*harrijasotzea*) ; épreuves de traînage de pierres, soit par des personnes (*gizon probak*), soit par des boeufs (*idi probak*) ou des ânes (*asto probak*) ; déplacement de poids (*txinga erute*) ; lancer de barre à mines (*palanka*) ; combat de béliers (*ahari topeka*) ; concours de chiens de berger (*ardi txakurrak*) habituellement de la race du berger basque (officiellement reconnue en 1995 comme *Euskal Artzain Txakurra* avec deux variétés : *Gorbeiakoa* et *Iletsua*) ou des Pyrénées (*Oñati*, *Uharte-Arakil*...) ; concours de tonte de brebis ; courses de cochons à Arazuri ; courses de bêches (Puente la Reina-Gares, Artaxona) ou lancement de hoes de «*la rabiosa*», à Marcilla...

14- Un éleveur de ma connaissance avait inventé un autre procédé, un peu barbare mais efficace. Il fixait sur la tête du bélier un bout de fil de fer barbelé. Au premier choc, la douleur devait le dissuader de récidiver.

15- Découvrir le Pays Basque Voyage à l'intérieur de sa culture, de son histoire, de sa société et de ses institutions janvier 2009 Communauté Autonome du Pays Basque <https://www.euskadi.eus>

Nous reprenons in extenso un article de Joxemari Iriondo, presentador de televisión y organizador de varias pruebas de deporte popular, *Las apuestas de carneros : una curiosidad de los deportes populares*, traduction al espagnol del original en euskara (euskonews & Media 45.zbk (1999 / 9 / 8-17)).

« On dit que l'*ahari apustuak*, ou paris sur le bélier, disparaîtra d'ici quelques années. Inazio Marketegi, Pastorkua, tenancier de taverne et grand passionné de béliers à Azpeitia¹⁶, affirme : « Ils disparaîtront avec nous. » Il faut savoir que la plupart, sinon la totalité, des paris sur le bélier se déroulent généralement dans les arènes d'Azpeitia chaque dimanche après-midi, et si quelqu'un peut prédire leur avenir, il faudra que ce soit quelqu'un qui vit cette passion corps et âme. Le fait est que ce sont toujours les mêmes personnes qui assistent à ces compétitions, et elles sont pour la plupart âgées. Ce n'est pas très bon signe pour l'avenir. Il est évident que les paris sur les combats de béliers (*ahari-topeka* en Biscaye et *ahari-talka* en Navarre) étaient autrefois une simple compétition. Mais au début de ce siècle qui touche à sa fin, les combats de béliers ont commencé à être organisés devant le public dans les arènes. Les arènes de Saint-Sébastien¹⁷, Eibar¹⁸, Tolosa¹⁹ et surtout Azpeitia sont devenues très prisées des amateurs de sports populaires. Outre les mémorables paris à la hache, ces arènes organisaient d'excellents paris de béliers, comme le rapporte Rafael Agirre Franko dans son grand ouvrage *Juegos y deportes vascos* (Aunamendi-Enciclopedia General Ilustrada del País Vasco). Et une grande foule se rassemblait, dans l'attente de ce qu'elle allait voir. Comme je dois être bref, je ne ferai qu'une brève mention des paris de béliers : selon les récits, le 20 février 1912, 3 000 personnes se sont rassemblées dans les arènes de Tolosa pour assister aux durs combats entre deux célèbres béliers d'Astigarreta et d'Alzo. Beaucoup d'argent a été misé. D'autre part, lors des grands défis et des fêtes patronales de n'importe quel village, les paris sur les béliers attiraient beaucoup de monde. Nikolas Ormaetxea, Orixe, a magnifiquement dépeint le combat de béliers d'un après-midi festif dans son poème *Euskaldunak* :



Biamona da. Apustu egiñak beinik-bein Zintzo joka daitez ta besten bat aiekin Ari-talka ta zanka nola dan itzezin Sanditse'ki Biamona da. Apustu egiñak beinik-bein Zintzo joka daitez ta besten bat aiekin Ari-talka ta zanka nola dan itzezin Sanditse'kin Ezkurra'k, Utzi'k Leitza'kin (Euskaldunak, Orixe).

C'est Biamona. On parie tout le temps. Jouons honnêtement et faisons autre chose avec cet argent. Comment dire « Ari-talka » et « zanka » ? Avec Sanditse, avec Ezkurra, avec Utzi, avec Leitza.

Les chroniqueurs d'autrefois ne mentionnent rien au sujet des paris sur les béliers, ni avant ni après. Cela s'explique peut-être par le fait qu'ils étaient interdits à l'époque de Franco, ou parce qu'ils n'avaient lieu qu'à Azpeitia, et toujours en secret. Aujourd'hui encore, on n'en fait aucune mention, car ils sont limités à cette vallée, et peut-être parce qu'ils sont peu connus. Cependant, si les citations que j'ai recueillies ici et là sont exactes (*ahoz jasotakoari beroarena kendu behar zaio* / Il faut prendre avec des pincettes ce qui est reçu oralement, disait mon père), dans les hautes terres de Navarre, à Huici, Leiza, Saldise, Ezkurra et dans de nombreux villages des environs de Baztán, il y avait autrefois des combats de béliers le dimanche midi. En Biscaye, à Elorrio, Durango, Marquina, Berriz, etc., on organisait de violents combats de béliers ou *ahari-topeka* pour trancher les différends entre bergers. Quant à la Guipúzcoa, les paris sur les combats de béliers les plus dignes d'intérêt avaient lieu à Eibar, Azcoitia, Arrona, dans les nouvelles arènes du Chofre de Saint-Sébastien, à Tolosa et dans la ville d'Azpeitia déjà mentionnée.

16- Azpeitia est une commune du Guipuscoa dans la communauté autonome du Pays basque en Espagne. À la sortie de la ville se trouve le hameau de Loiola dont est issu saint Ignace de Loyola et où se trouve, près de sa maison natale, un complexe monumental et religieux.

17- Saint-Sébastien, officiellement Donostia-San Sebastián (ou encore en basque : *Donostia* et en espagnol : *San Sebastián*) est une ville du Nord de l'Espagne, capitale de la province du Guipuscoa, dans la Communauté autonome basque.

18- Eibar en basque ou Éibar en espagnol est une commune du Guipuscoa dans la communauté autonome du Pays basque en Espagne.

19- Tolosa est une commune du Guipuscoa dans la communauté autonome du Pays basque en Espagne.

Sur quoi repose le pari

En résumé, les règles et conditions relatives aux paris sur les béliers sont énoncées dans la réglementation publiée il y a quelques années par la Fédération des sports et jeux basques. Bien que cela puisse paraître étrange, elle a été publiée sous le nom de « Réglementation relative aux paris sur les béliers d'Azpeitia », et je ne sais pas si elle s'applique à d'autres places. Tous les dimanches après-midi, quatre ou cinq paris sont organisés. S'il y en a six ou sept, seuls quatre sont joués dans l'après-midi. Les autres ont lieu à midi ou sont reportés au dimanche suivant. Le pari se joue à 8 *kintzes* ou points, c'est-à-dire à 8 charges. Le règlement stipule que les quatre premiers lancers doivent être effectués à courte distance et les quatre suivants, à longue distance, à partir du point fixé par le troisième juge. Si l'un des béliers, craignant d'entrer dans le jeu, s'enfuit (ce qui arrive très souvent), son propriétaire a le droit de faire une ou plusieurs autres tentatives, bien qu'il soit très difficile de préparer au combat un animal qui a commencé à s'enfuir. Le bélier qui remporte le plus de coups gagnants remporte le pari, comme il se doit. Une autre section du règlement stipule que si les béliers ne se donnent pas au moins quatre coups l'un à l'autre, l'argent correspondant à ce pari sera versé à la



mairie. Ce règlement relatif aux paris sur les combats de béliers établit également d'autres règles strictes. Entre autres, le bélier perdant ne pourra participer à aucun autre combat dans l'arène pendant les trois mois suivants. En moyenne, les paris se terminent après environ 30/70 coups, tout au plus. Et les 8 combats ne sont généralement pas nécessaires, car les choses se décident souvent dès les deux ou trois premiers points. On raconte qu'il y a quelque temps, les paris étaient encore plus durs ; et c'est évidemment encore le cas aujourd'hui. J'ai entendu dire que le « *Txato* » de Mendiola de Oyárun avait remporté un pari avec 156 coups. Et Rafael Agirre Franco raconte que le bélier

d'Amunategi, d'Aya, a donné 225 coups à celui d'Armendia, remportant facilement le pari. Le bélier de Jose Aranaga Auntza, d'Urrestilla, a eu un adversaire coriace : il a dû lui donner 288 coups à une occasion. Et il y en a aussi eu certains de 300 coups à l'Urola.

Les propriétaires actuels des béliers

Au cours des dernières années, les paris sur les béliers, qui n'étaient autrefois qu'une simple compétition entre bergers, ont radicalement changé : ceux qui se déroulaient autrefois dans les montagnes ou dans les petits quartiers ont désormais lieu dans les arènes. D'autre part, les propriétaires actuels des béliers ne sont pas les bergers, mais des personnes qui entretiennent une relation particulière avec le hameau. Les paris sur les béliers se font individuellement ou... en groupe, pour la plupart. En effet, il faut souvent payer beaucoup, et la préparation ultérieure est également coûteuse. Même aujourd'hui, au coucher du soleil, je vois souvent plus d'une personne avec son bélier, qui a quitté la ferme et s'est installé en ville, courir à travers les chemins de montagne, préparant son bélier. De plus, il y a aussi des taverniers qui ont eu ou ont 60/100 béliers de paris. Actuellement, il existe un autre propriétaire de béliers curieux : les médiateurs des paris sur les places, c'est-à-dire les courtiers. Mais attention ! Ne leur demandez pas combien de béliers ils ont, car ils ne diront probablement pas la vérité. Le véritable amateur de paris doit garder ces informations secrètes, car c'est peut-être là que réside la clé de nombreuses compétitions. Que voulez-vous ?

Il y a quelque temps, les bergers amenaient les meilleurs béliers de combat des montagnes d'Urbasa et d'Andía. Bien que plus petits que ceux d'Urbía et d'Aralar, ils étaient plus courageux au combat, plus résistants et avaient des cornes plus solides. On m'a dit que les meilleurs boucs et béliers d'aujourd'hui proviennent également de là. Il semble qu'il s'agisse d'une race particulière. Mais il faut dire la vérité : il faut payer beaucoup d'argent pour un bon bélier de combat, la plupart du temps plus de 350 000 pesetas. Certains vous diront même qu'ils ont payé beaucoup plus. Je connais quelqu'un à qui on a proposé six cent mille pesetas ou plus, et qui n'a pas voulu vendre. Certains pourraient penser que pour les taverniers ou les propriétaires de béliers que nous avons cités, les jeux de béliers sont un prétexte pour gagner facilement de l'argent. Pas du tout ! Les amateurs de béliers le font principalement par passion, et souvent même en perdant de l'argent. Celui qui a affirmé que le pari n'était pas une source de revenus a dit une grande vérité. L'amateur de béliers qui parie et défie n'ajoutera pas de nouvelle poutre à sa maison.

La préparation des combats de béliers

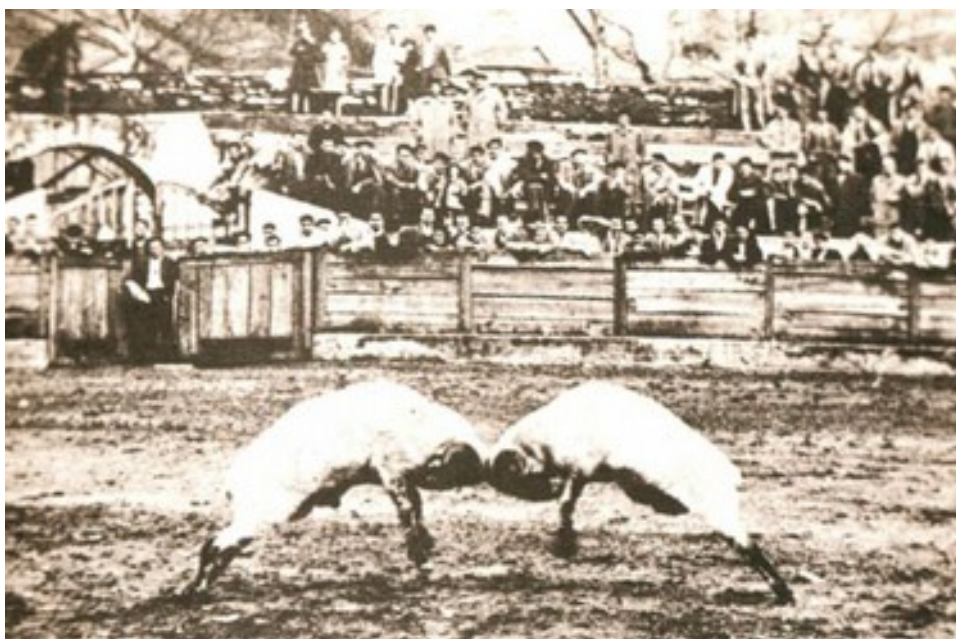
On dit que pour bien préparer les combats de béliers, il faut courir ou marcher très rapidement sur 4 à 5 kilomètres, au moins un jour sur deux. Mais il faut le faire sans trop se fatiguer ni se blesser. Il faut garder le bélier dans une étable ou un hangar au sol dur, afin qu'il ne se blesse pas aux pattes. Il est également bon de lui faire affronter de temps en temps un adversaire qu'il va dominer, afin qu'il prenne confiance en lui en donnant des coups et en se battant, sans se blesser à la tête et aux cornes. En ce qui concerne l'alimentation du bélier, chaque propriétaire a généralement ses propres astuces qu'il ne souhaite révéler à personne. En ce qui concerne la nourriture et la boisson, on dit par exemple qu'Auntza, d'Urrestilla, donnait 900 grammes de haricots noirs au bélier, trois fois par jour, ainsi qu'un demi-litre de vin rouge, deux brassées d'herbe fraîchement coupée et un jaune d'œuf avec un peu de sucre tous les jours. Jamais d'eau, car le liquide dont le bélier avait besoin se trouvait déjà dans l'herbe et le vin. Les éleveurs actuels ont bien sûr quelque peu modifié leurs pratiques : aujourd'hui encore, ils donnent chaque jour des haricots noirs aux béliers. Ils leur donnent également du son (qui semble être bon pour leur estomac), des carottes, des tomates et des pommes crues. Ils lui donnent de l'eau au cas où il aurait soif. Mais, d'après ce qu'ils disent, ils ne lui donnent jamais de vin. Le bélier est également très susceptible de perdre ou de prendre du poids. Il faut donc surveiller son alimentation de très près, car il devra atteindre un poids déterminé lorsqu'il entrera dans l'arène.



Où et quand les voir

Enfin, je dois préciser où et quand on peut assister aux courses de béliers, au cas où certains lecteurs auraient envie et seraient curieux d'assister à l'une de ces compétitions. Les courses de béliers ont lieu dans les arènes d'Azpeitia du premier dimanche d'octobre au dernier dimanche de juin. Comme je l'ai déjà dit, s'il y a plus de cinq combats, ils auront lieu à midi et à 17 heures. Mais s'il n'y en a que 4 ou 5, ils auront lieu l'après-midi, à l'heure convenue. En juillet, août et septembre, il n'y a généralement pas de combats, du moins pas dans cette arène. Quoi qu'il en soit, je ne voudrais tromper personne : c'est un spectacle très dur, surtout pour ceux qui aiment les animaux. Néanmoins, dimanche après dimanche, 250 à 300 amateurs de paris et amoureux des béliers se réunissent à Azpeitia. Les habitués et, principalement, des personnes âgées.

(à suivre...)



Le paradoxe du loup : de sa destruction à son retour d'Italie

Le loup, l'ennemi public, et sa destruction

Même si se fait jour au fil du temps la notion de protection des animaux, la lutte contre les animaux nuisibles s'amplifie et la destruction des populations de loups se parachève. L'animal est prédateur et s'attaque aux troupeaux (et jadis aux personnes), ce qui conduit les pouvoirs publics à promouvoir sa destruction. Chasse et louveterie apparaissent au premier plan de la lutte contre les loups. Leur destruction s'accélère au XIXe siècle, mais elle prolonge un ensemble de phénomènes antérieurs. Les procédures administratives changent mais l'administration, quel que soit le régime politique, utilise les recettes anciennes, pluriséculaires : battues, primes versées pour valoriser chaque animal tué et encourager la destruction de toute une gamme de nuisibles. Les armes s'améliorent, les poisons sont plus efficaces, mais les principes restent les mêmes.

La centralisation administrative, qui homogénéise les pratiques de chasse et l'organisation des battues, en même temps que la déconcentration des pouvoirs décisionnels permet aux préfets une plus grande réactivité. Par ailleurs, l'emprise croissante des hommes sur les espaces ruraux, modifie profondément les milieux qui deviennent de plus en plus défavorables aux populations de loups.

Les outils de destruction varient avec le temps.

L'usage de **fosses** pour piéger et détruire les loups ne laisse que peu de traces dans les archives. La pratique paraît commune au Moyen Âge dans les grandes forêts seigneuriales. Par la suite, l'usage semble se perdre.

Des mentions existent de loups tués au XIXe siècle à coup de pierres, de bâtons, de barres de fer ou de fourches et autres outils agricoles.

De plus en plus communs, en revanche, sont les **pièges mécaniques**. Le XIXe siècle voit leur prolifération, puisqu'ils se fabriquent en série et se vendent même par correspondance, à la fin du siècle, dans le catalogue de la Manufacture Française d'Armes et Cycles de Saint-Étienne. Ces pièges parviennent dans les campagnes dès les années 1880.



L'on trouve aussi à acheter, dans ce catalogue en particulier, des **poisons** et appâts pour divers types d'animaux. En même temps sont publiés des ouvrages décrivant les diverses méthodes de destruction d'animaux nuisibles. Le poison n'a cependant pas les faveurs de la population rurale. Bien que gagnant en efficacité par l'isolement de la strychnine en août 1818 par Pierre-Joseph Pelletier, puissant alcaloïde constituant le principe actif de la noix vomique utilisée depuis au moins

le début du XVIIIe siècle, son utilisation pose des problèmes de diverses natures. Son usage comporte des risques : disposer dans la nature, même assez loin des zones habitées, des carcasses empoisonnées conduit parfois à des accidents car des chiens peuvent les ingérer, sans oublier le fait que la manipulation du produit lui-même n'est pas sans danger. Ensuite, il faut bien que quelqu'un achète cette substance ; les particuliers s'y refusent, les communes rechignent. Le produit n'est délivré que par les autorités, ce qui complique encore son usage. Enfin l'animal empoisonné ne meurt pas immédiatement, il a le temps de s'enfuir, de se réfugier dans un endroit où on ne le retrouvera pas. Ne pas retrouver le cadavre du loup c'est ne pas pouvoir se faire payer la prime auquel il peut prétendre. On comprend pourquoi cette méthode de destruction n'a pas les faveurs des particuliers.

Les **armes à feu** sont un moyen efficace d'autant plus que leur précision et portée s'améliorent. Le droit de chasse est modifié par l'épisode révolutionnaire qui en fait un attribut du droit de propriété, donc un droit transmissible par héritage ou vente d'un bien foncier. La relation entre propriétaires et fermiers reste longtemps ambiguë car le droit de chasse peut être séparé, par la volonté du propriétaire, des autres droits sur le sol, le propriétaire souhaitant parfois se le réserver. La question se complique encore lorsqu'est prise en compte la finalité de la chasse : loisir, nourricière ou destructrice des nuisibles ? La loi du 3 mai 1844 peut accorder au fermier, par son article 9, le droit de chasse des nuisibles. Il faut attendre 1880 pour qu'on rappelle que le preneur peut jouir pleinement du bien foncier qu'il loue, et donc du droit de chasse qui en est un constituant organique. Le potentiel de destruction des loups est donc, en partie, à mettre en rapport avec la sociologie de la propriété. En effet, à la grande propriété sont liés les massifs forestiers, refuges des prédateurs, et les grands espaces agricoles ouverts, propices aux chasses à courre, alors que des petits paysans ne dépendent que des biens parcellaires dans lesquels les actions de destruction des ravageurs ne peuvent être les mêmes. Cette sociologie recoupe celle de la capacité financière à chasser. L'autorisation de port d'arme apparue sous l'Empire est remplacée par un permis de chasse dans le cadre de la loi du 3 mai 1844, mais dans tous les cas il faut payer. Les archives de la justice de paix montrent que beaucoup chassent

souvent sans s'être acquittés de la redevance, la distinction entre gibier et nuisible rendant encore plus complexe le travail des juges. La destruction des loups, comme celle des autres nuisibles, relève aussi de l'action quotidienne et concrète d'un ensemble d'hommes complètement dispersés dans les campagnes.

Les **battues** sont le fondement de la lutte publique contre les bêtes nuisibles. Par définition, la décision d'organiser une battue est extérieure à la communauté rurale, le rassemblement d'hommes en armes, même si ces armes ne consistent qu'en bâtons et outils agricoles, ne pouvant s'effectuer sans autorisation et sans contrôle. Le XIXe siècle ne déroge pas à ce principe puisque l'autorité préfectorale a la haute main sur l'organisation des battues. Pour cela, son action est relayée par les sous-préfets, et sur le terrain par des louvetiers. Il manque encore cependant une cohérence territoriale au niveau du terrain. En effet, les loups bénéficient du fonctionnement pyramidal de l'État, de Paris aux communes en passant par les sous-préfectures et préfectures. Lorsqu'un maire demande à l'autorité départementale qu'une battue soit organisée, cette battue est très généralement accordée. Mais jusque dans les années 1830, cette battue ne concerne que le territoire de la commune demandeuse. Ensuite, des communes voisines peuvent se voir imposer la même battue, mais dans le cadre du canton, et plus tard par arrondissement, ce qui n'a guère de sens par rapport à la nuisance du prédateur. C'est cet effet frontière qu'évoque René Bore dans son article que vous trouverez à la suite : *Quand le sous-préfet de Brioude organisait des battues aux loups en 1818*, et qu'il conclut ainsi «...où l'on voit les difficultés administratives liées à une telle organisation quand il s'agit de réaliser une action sur un territoire géographique qui ne correspond pas aux divisions administratives et concerne plusieurs arrondissements et départements, ce qui complique beaucoup pour un résultat pas toujours évident ».



Le plus souvent, les hommes des campagnes qui participent aux battues, sous le commandement des louvetiers, y mettent beaucoup de mauvaise volonté. La date leur est imposée et peut les contraindre dans les travaux agricoles ; ils ne retirent rien de cette chasse puisque, comme simples rabatteurs, ils n'ont le plus souvent pas le droit d'être armés et laissent la destruction de l'animal au louvetier ; la battue peut de plus traverser leurs terres et y provoquer des dégâts. Ainsi, du temps et de l'énergie sont perdus à se mettre sous l'autorité d'un louvetier, sans gain, en dehors, bien sûr, de l'élimination d'un animal nuisible. On comprend que la chasse individuelle soit préférée car, outre la liberté d'action, elle conduit à l'obtention d'une prime.

La chasse d'une bête fauve n'a pas toujours pour objet sa destruction. Certaines personnes tuent chaque année des louveteaux pris « au litéau », c'est-à-dire lorsqu'ils sont encore nourris par leur mère, sans pour autant que cette mère soit tuée alors qu'on sait bien où elle cache et protège sa progéniture. On perçoit là un système de cueillette : l'adulte est un capital auquel on ne touche pas, ce qui permet qu'on en prélève annuellement le produit.

Sous l'Ancien Régime, chaque seigneurie ou entité administrative versait des **primes** et fixait leur montant. Tout cela est homogénéisé dès la Révolution. Le principe est simple et constant. Quoi qu'il en soit, ours, loup, lynx et autres nuisibles (dont la liste varie) donnent droit au paiement d'une prime ; la preuve doit être donnée que l'animal a été tué, cette preuve permettant également d'assurer l'unicité du paiement. En effet, il est bien tentant de se faire payer l'animal plusieurs fois, en le présentant aux maires de plusieurs communes voisines ! Pour cela, la patte avant droite ou l'oreille droite doit être sectionnée et c'est elle qui sert de preuve. Ce système est rapidement mis en place au tout début du XIXe siècle car on comprend à la lecture de la documentation que certains chasseurs sont venus jusque dans les bureaux de la préfecture avec leur trophée de chasse, parfois déjà décomposé. Remarquons que l'administration est parfois débordée par les destructions : les animaux abattus sont plus nombreux que ce que l'État peut payer, les budgets alloués étant trop limités.

Les modalités de la destruction des loups ne sont donc pas modifiées en profondeur au cours du XIXe siècle. Ce qui change, en revanche, c'est l'efficacité et l'ampleur des actions menées. Les procédures administratives s'homogénéisent et se coordonnent sur le territoire national, alors que le milieu de vie des loups est profondément altéré par l'activité humaine. Paradoxalement, c'est au moment où cet environnement commence à leur redevenir favorable que les dernières populations de loups disparaissent.

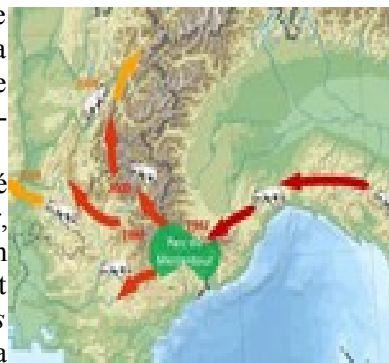
Au sortir de la Grande Guerre, il ne reste que quelques foyers de peuplement distincts et quelques individus ont survécu et se sont reproduits. En 1934 est abattu officiellement le dernier loup de France.

Le retour du loup

Retour via l'Italie

Le loup est réapparu naturellement du fait de l'extension des populations italiennes sur le territoire français. Depuis sa réapparition, de nombreux débats sur l'avenir du loup en France opposent les éleveurs de bétail, les chasseurs et les défenseurs de la biodiversité. Il s'agit cette fois principalement de la sous espèce italienne *Canis lupus italicus*, un peu moins grande que la sous-espèce *Canis lupus lupus* originellement présente en France.

C'est officiellement le 5 novembre 1992 que les deux premiers loups ont été aperçus dans les Alpes-Maritimes, dans le parc national du Mercantour, formant la meute *Vésubie-Tinée*, meute historique du retour du loup en France. Des analyses d'ADN de loups installés en France et en Italie ont montré qu'il s'agissait d'individus appartenant à la même sous-espèce, *canis lupus italicus*. La population lupine, qui s'étendait déjà en Italie, a fait sa réapparition dans le nord de l'Italie, puis en France, dans le parc national du Mercantour, non par l'intermédiaire des Abruzzes, mais par les Alpes ligures et le nord des Apennins.



L'évolution des effectifs... et des dégâts

En 2000, il y avait une trentaine de loups dans les Alpes françaises, dont une vingtaine dans le massif du Mercantour. En 2009, il y avait entre 180 et 200 loups en France. Le suivi hivernal de 2017-2018 permet de recenser 430 loups. En 2019, la population a atteint les 530 loups, effectif qui lui permet de dépasser le seuil de viabilité démographique de la race. Le nombre de leurs victimes (moutons, chèvres, vaches, chevaux...) est estimé à 1500 en 2000, 6195 en 2013 et 11105 en 2019. A la sortie de la saison hivernale 2020-2021, le nombre des loups en France est estimé à 624, et 921 individus à la sortie de l'hiver 2021-2022. Début septembre 2023, L'Office français de la biodiversité¹ a dénombré 1 104 loups en France et pour l'année 2025, 1 082 loups (entre 989 et 1187) et 12927 victimes. En dehors de l'aire de présence historique, il est dénombré six meutes dans le Massif central, quatre dans le Jura et une dans les Vosges.

Statut de protection du loup

Le loup est une espèce strictement protégée en France, comme en Europe. Le loup est une espèce protégée sur le plan international par la Convention de Berne de 1979, et par la directive européenne relative à la conservation des habitats naturels de 1992.

Depuis le 7 mars 2025, son niveau de protection a été réduit, passant d'espèce strictement protégée à espèce protégée. L'arrêté du 23 février 2026 définissant le statut de protection du loup et fixant les conditions et limites de sa destruction a transposé la directive européenne en droit français. Le texte interdit la destruction et la mutilation du loup dans le milieu naturel, tout en supprimant l'animal de la liste des espèces mammifères protégées. Il allège également les conditions de tirs de défense et d'élimination.

En vue de prévenir les dommages du loup sur les troupeaux domestiques, l'arrêté autorise les éleveurs à effectuer des tirs de défense des élevages, que le troupeau soit protégé ou non. Une déclaration suffit, la demande d'autorisation préalable à la préfecture n'est plus nécessaire.

Par ailleurs, les tirs de prélèvement sont possibles, en cas de dommages exceptionnels, même si le troupeau n'est pas protégé. Toutefois, l'éleveur doit s'engager à protéger le cheptel dans un délai de 12 mois. L'auteur du tir doit informer immédiatement le préfet en cas de destruction ou de blessure d'un loup ou de tir en direction d'un loup.

Le deuxième arrêté du 23 février 2026 augmente le nombre de spécimens pouvant être éliminés chaque année. Il autorise la destruction de 21% des individus, soit 227 loups (contre 192 en 2025). À cela, peut s'ajouter l'élimination de 2% des spécimens, soit 56 loups supplémentaires.

¹ L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public créé en 2020 pour relever le défi de la protection et de la restauration de la biodiversité dans l'hexagone et les Outre-mer. Au cœur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, l'OFB joue un rôle essentiel pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Parmi ses principales causes : la destruction et la fragmentation des milieux naturels, les pollutions, la surexploitation des ressources naturelles, les espèces exotiques envahissantes ou encore le dérèglement climatique. Régulièrement ciblé par les manifestants, l'Office français de la biodiversité (OFB) concentre les critiques des syndicats agricoles. Partiale et trop ferme, l'institution est accusée d'écraser les agriculteurs.

La prédation en Haute-Loire²

La première attaque avérée date de 2014, à Saint-Etienne-duVigan sur un troupeau de brebis Noire du Velay. En 2015, c'est à Saint-Christophe-d'Allier et Saint-Haon ; en 2017, Chanaleilles et Saint-Julien du Pinet ; Chanteuges en 2018 ; en 2019, récurrence à Saint-Etienne du Vigan ; 8 attaques de 2014 à 2021 ; 9 attaques en 2022 sur quatre communes différentes : Salettes, La Besseyre-Saint-Mary, Chanaleilles et Thoras, certains éleveurs ont subi plusieurs attaques ; en 2023, Loudes et Saint-Geney ; 11 attaques en Margeride en 2025 ; en 2026, Saint-Christophe-sur-Dolaizon le 3 mars (1 brebis), Chaudeyrolles le 15/16 avril (3 brebis), Landos le 5/6 mai (25 brebis Noire du Velay), Saint-Haon le 7/8 mai (6 agneaux), Freycenet de Saugues le 21/22 mai (2 brebis), Lantriac le 23/24 mai (1 brebis)...



L'indemnisation

L'indemnisation des dommages porte sur trois éléments.

Les pertes directes concernant les animaux retrouvés morts suite à une attaque, ainsi que les bêtes qui n'auraient pas pu être retrouvées.

Les pertes indirectes permettent de prendre en compte le stress vécu par le reste du troupeau (avortement, baisse de lactation, moindre prise de poids, etc.). Les soins portés aux animaux prédatés sont également éligibles sur présentation d'une facture acquittée : soins et euthanasie lors d'une intervention du vétérinaire.

Les pertes matérielles : les réparations ou remplacement des équipements agricoles qui auraient été endommagés peuvent être pris en compte.

Un nouveau zonage³

Par arrêté préfectoral du 29 mai 2026, le préfet de Haute-Loire modifie la liste des communes dans lesquelles des mesures de protection des troupeaux contre les grands prédateurs pourront être financées au titre de l'année 2026.

Cette décision intervient dans un contexte de prédation constatée sur plusieurs secteurs du département où des attaques sur des troupeaux domestiques ont récemment été classées « loup non exclu ».

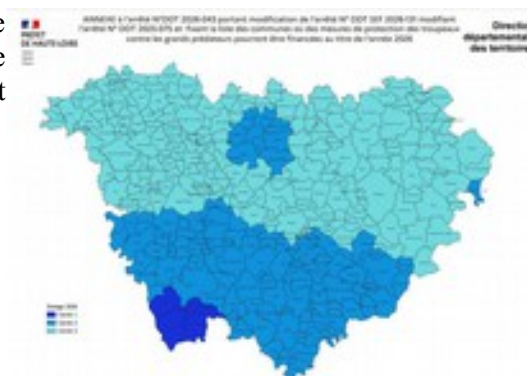
Afin de renforcer la prévention et d'accompagner les éleveurs confrontés au risque de prédation, le préfet de la Haute-Loire étend le classement en « cercle 2 » à 70 communes du département. Ce zonage permet aux exploitants agricoles

concernés de bénéficier d'aides au financement de mesures de protection des troupeaux prévues dans le cadre du plan national d'action sur le loup et les activités d'élevage.

Les dispositifs susceptibles d'être soutenus comprennent notamment : les investissements de protection tels que les clôtures adaptées ; le gardiennage renforcé des troupeaux ; l'acquisition et l'entretien de chiens de protection ; certaines dépenses liées à la surveillance et à la prévention de la prédation

Cette évolution du zonage a été établie au regard des attaques recensées, de la continuité géographique des secteurs exposés et de la cohérence des entités pastorales concernées.

Les élus de la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier nomment un référent loup⁴, en la personne de Christian Pantel, chargé de faire le lien entre éleveurs, élus et services de l'Etat et de pallier à la lourdeur du dispositif.



2- Un troupeau de brebis attaqué à Chaudeyrolles, le loup principal suspect. lacommere43.fr 22 avril 2026

Landos. Plus de 20 brebis égorgées : le loup accusé. Cédric Dedieu. L'Eveil de la HL. 7 mai 2026

Saint-Haon. Cinq agneaux égorgés, le loup encore accusé. Céline Demars. L'Eveil de la HL. 9 mai 2026

Suspicion de prédation sur un troupeau ovin en Haute-Loire. lacommere43.fr 6 mai 2026

3- Landos. Le tir autorisé sur 70 communes. Cédric Dedieu. L'Eveil de la HL. 9 mai 2026

Extension du zonage des aides contre la prédation du loup : quelles sont les communes concernées en Haute-Loire ? lacommere43.fr 8 mai 2026

Face aux attaques de loup, les règles de tirs s'assouplissent. leprogres.fr 13 mai 2026

4- On se dirige vers la catastrophe : qui est Christian Pantel, nouveau référent loup sur 60 communes de HL ? Félix Mouraille. Eveil de la HL. 25 juin 2026

La Préfecture met en place une Brigade mobile d'intervention⁵ pour la protection des troupeaux et la formation des acteurs mobilisés sur le terrain, précédée d'une mission de surveillance renforcée de nuit de plusieurs troupeaux.

Le phénomène de surplus killing

Ce phénomène désigne le fait de tuer plus de proies que nécessaire pour se nourrir. Dans la nature, ce comportement s'observe chez de nombreuses espèces animales prédatrices et engendre de véritables massacres.

Il faut partir du concept de prédation que les éthologues divisent en quatre étapes : la recherche, la traque, la mise à mort et la consommation. Lorsque ces quatre critères sont remplis, les besoins du prédateur sont satisfaits. La surprédation de proies survient lorsque la recherche et la traque sont trop faciles. Le prédateur va alors continuer à tuer sans rapport direct avec la satiété. Dans la nature, ce phénomène se produit souvent lorsque la densité des proies est très élevée.

Les ours d'Amérique du Nord chassent le saumon au début de l'hiver. Un seul ours peut en capturer un nombre considérable, grâce à l'abondance des proies. Une fois la proie capturée, il ne consomme que la partie la plus calorique du saumon, ce qui lui permet de constituer des réserves pour l'hibernation. D'autres espèces adoptent également cette stratégie pour constituer des réserves à l'approche de l'hiver.

Certaines théories suggèrent que les prédateurs « prennent plaisir » à chasser, à l'instar des chasseurs humains, et éprouvent donc, par extension, une satisfaction à tuer. Il existe aussi l'hypothèse selon laquelle ils chasseraient pour éduquer leurs petits, mais cela serait davantage lié à l'apprentissage de la chasse qu'à une prédation excessive.

Le loup est en effet tristement célèbre pour cette prédation excessive, notamment sur les animaux domestiques comme les moutons. Cela s'explique par le fait que les moutons, surtout s'ils sont confinés dans des enclos, ne peuvent s'échapper et ne se comportent pas comme des proies naturelles. Dans ces cas-là, le loup peut continuer à tuer tant qu'il y a du mouvement dans le troupeau, la chasse n'est pas terminée. Lors d'une attaque de loup, le troupeau, affolé, se disperse dans un mouvement nommé *flocking*. Selon l'éthogramme du loup, son instinct de chasseur est réveillé par le stimulus de fuite. Grâce à ce procédé, le loup peut identifier les proies les plus faibles afin de cibler son attaque. Au milieu d'un troupeau de moutons, le prédateur est stimulé de tous les côtés et tue ou blesse plus que nécessaire à sa consommation et à sa survie. De plus, chez les moutons, beaucoup meurent souvent en fuyant, en tombant ou en s'écrasant les uns contre les autres, du fait de leur comportement et de leur tendance à rester groupés, conséquence de la domestication. Dans la nature, ce comportement est nettement plus rare, notamment parce que la proie fuit et que le loup se concentre sur une seule proie, généralement la plus vulnérable.

Finalement il n'existe que peu de solutions et toutes peu efficaces.

Les chiens de garde, bien qu'ils ne soient pas toujours faciles à gérer, notamment en cas de conflits avec les randonneurs, constituent la meilleure solution pour prévenir la prédation excessive car ils peuvent interrompre l'attaque d'un loup en l'effrayant, limitant ainsi les pertes. Mais en cas de meute de loups, il faudrait en face une meute de chiens pour déjouer les diversions, marquer son territoire et le défendre.

Les clôtures électriques, quant à elles, sont utiles pour empêcher le premier contact, mais si le loup parvient à pénétrer, la situation est pire.

De nouvelles études scientifiques proposent des pistes pour trouver de nouvelles solutions à cette cohabitation devenue inéluctable.

L'écologie comportementale (l'étude des comportements animaux et leur évolution) ainsi que l'éthologie cognitive (l'étude des facultés cognitives des animaux et leur comportement incluant l'humain dans des milieux naturels ou expérimentaux) tentent de répondre à ses questions en étudiant l'éthogramme du loup. Des idées pour *duper* les loups ont été émises, à savoir la diffusion de hurlements de *défenses territoriales* aux environs des troupeaux pour faire croire à l'arrivée d'une nouvelle meute de loups. Mais les loups risquent de se déplacer pour vérifier, rencontrer ou chasser cette meute et s'apercevoir de la supercherie. Une autre solution appelée *biofence* consisterait à reproduire chimiquement des odeurs de marquage des prédateurs, créant ainsi une barrière olfactive protégeant les troupeaux des attaques de loups.

Protéger les troupeaux par la ruse peut sembler être une solution mais essayer de les conditionner sur du long terme pour apprendre aux loups à ne plus attaquer les troupeaux en est une autre. Un collier répulsif pour les animaux du troupeau serait capable de détecter le stress aigu de l'animal lors de la prédation par une forte augmentation du rythme cardiaque et d'émettre un répulsif puissant, très irritant mais non létal et des

5- En réponse à l'augmentation de la prédation du loup, la préfecture de HL met en place une brigade dédiée au loup pour la protection des troupeaux et la formation des personnels. Nathan Cauquil. PetitBleu.fr 01/07/2026

phéromones d'alarme pour faire fuir le loup. Le but final est donc que le loup assimile cette expérience traumatisante à l'attaque de troupeaux et qu'il communique sur cette expérience avec sa meute afin de réduire de plus en plus les attaques de troupeaux.

Et l'éleveur ?

Les attaques de loups se multiplient, y compris sous surveillance. En Lozère, certains éleveurs désespérés, préfèrent vendre leurs brebis vivantes plutôt que de les retrouver égorgées. Entre fatigue, impuissance et abandon, le pastoralisme est en danger, face à une prédation devenue quotidienne.

Nous reproduisant les réactions d'un couple dont le troupeau a subi des attaques de loups. Leur témoignage montre toute la gamme de sentiments qui les traversent, peur, révolte, fatigue, mise en péril de leur activité et complexité administrative...

« ...Marie et Michel sont assis dans l'herbe des pâturages de Belledonne, entourés par leurs chiens. Marie est d'humeur bavarde et raconte que leur troupeau a été mis à rude épreuve tout l'été. 70 brebis perdues en 7 semaines d'alpage. Perdues ? Certaines sont retrouvées égorgées par le prédateur, d'autres grièvement blessées, ensanglantées et souffrantes, d'autres encore ne seront jamais retrouvées. Dans la panique d'une attaque, le troupeau de brebis se disperse et certaines tombent des falaises. Ce stress impacte aussi les brebis sauvées : un grand nombre d'avortements est observé. Marie explique qu'ils perdent leur troupeau actuel mais aussi leur troupeau futur à cause de la prédation. Le *moral est bas*, elle nous dépeint les *nuits sans sommeil*, les chiens aboyant toute la nuit, luttant contre les attaques de loups. Elle nous partage son sentiment d'être violée, *volée par le loup*. Cette bête lui tue ses brebis, qu'il ne mange même pas forcément. Il a tué un de ses chiens et même son chat. Elle nous raconte sa *peur* pour ces brebis. Elle se souvient de l'attaque qu'elle a subi, en plein jour alors qu'elle surveillait son troupeau, d'une odeur spéciale à ce moment précis : « une odeur de mort ». Elle sait qu'il est là, qu'il l'observe et qu'il attend le bon moment pour attaquer, elle lui parle : « Bouffe moi mais pas mes brebis ! ». Il ne l'écoute pas et Marie perd plusieurs de ses protégées ce jour-là. Elle nous raconte sa *tristesse* de voir ses bêtes souffrir et mourir, *son sentiment d'impuissance*, *sa colère*, *sa fatigue*. Marie et Michel ont tous les deux dû prendre un second travail pour survivre. Les pertes amenuisent leur production de lait, de viande et donc leurs revenus. Seules les brebis tuées sont remboursées au prix d'achat. La descendance perdue et les brebis qui dérochent ne sont pas prises en considération dans les aides de l'Etat. Et encore pour toucher cet argent, Marie explique qu'il faut attendre plus d'une année, batailler et crouler sous la paperasse. »



A qui la faute ?

Ce n'est certainement pas la faute du loup, il suit son instinct de prédateur. Il est plus productif pour lui d'attaquer des animaux domestiques parqués que la faune sauvage plus méfiante, agile voire dangereuse.

Mais c'est la faute aux décideurs politiques, farouches tenants de la nature sauvage ou d'autres laxistes et trop faibles pour s'opposer à cette philosophie. Il était inéluctable que le loup venu d'Italie, sans régulation, allait coloniser tout le territoire français et mettre en péril le pastoralisme.

Les éleveurs doivent faire face à cette coexistence « malgré eux » et sont bien mal armés pour la vivre sereinement.

C'est un énorme gachis ; humain pour les éleveurs ; existenciel pour une filière ovine fragile ; pastoral par l'abandon de territoires montagneux trop prédatés ; financier pour déployer des aides et compenser les pertes de bétail ; animal enfin par les pertes de cheptel directes ou indirectes et de loups « régulés ».

Faudra-t-il une attaque sur un humain pour que le problème soit enfin pris à bras le corps ?

Jean Claude Brunelin

Quand le sous-préfet de Brioude organisait des battues aux loups (1818)

Suite à une attaque avérée du loup, en 2014¹, le sous-préfet de Brioude minimisait « l'incident » mettant en avant les lois actuelles. Les lois changent, provoquant des modifications de comportements. Si nous remontons près de deux siècles, en pleine Restauration, nous trouvons le sous-préfet de Brioude actif organisateur de battues contre les loups, certes alors autrement plus nombreux que de nos jours, du moins, pour le moment.

Le 4 mai 1818, le sous-préfet de Brioude écrit au préfet² pour lui signaler que « les loups font les plus grands ravages depuis quelques jours dans le canton de La Chaise-Dieu et dans les communes du canton de Paulhaguet qui sont limitrophes : plusieurs habitants en voulant défendre leurs troupeaux ont été mordus et déchirés, et quoi qu'il ne soit encore résulté aucun accident trop fâcheux pour la vie des hommes, il commence à s'accréditer dans l'opinion du peuple qu'il y a de loups enragés, ce qui produit une sorte de terreur et d'effroi dans ces montagnes ».

Il considère que les battues partielles sont insuffisantes car « les loups fuient d'un bois à l'autre, et tout le pays en est couvert », aussi demande-t-il que soit organisée « une battue générale et simultanée³ » qu'il a fait annoncer pour le dimanche 17 mai. Il souhaite que des communes de l'arrondissement du Puy ; Allègre, Saint-Just [Bellevue-la-Montagne], Chomelix et Craponne soutiennent sur leur territoire l'action qui devrait s'opérer dans leur direction. Il propose que les hommes prennent à revers « les bois qui cernent à l'est et au sud le canton de La Chaise-Dieu », que les traqueurs se dirigent « de tous les sens vers le plateau de La Chaise-Dieu », et que l'on place des tireurs dans les passages. L'action de ces communes étant secondée par vingt communes de l'arrondissement de Brioude qu'il mettra en mouvement, pour « procurer sinon la destruction de ces animaux féroces, au moins leur éloignement et leur retraite dans des pays plus ouverts et plus faciles à garder ». Ce qui n'est que déplacer le problème.



Comme il ne peut pas intervenir dans les communes de l'arrondissement du Puy, il demande au préfet « de donner des ordres » aux maires de ces communes « pour qu'ils préparent leurs administrés à cette battue et qu'ils se conforment aux instructions particulières [qu'il] serai dans le cas de leur faire parvenir ». La battue sera dirigée par Adrien du Crozet⁴, louvetier, « du nord au midi et se portera sur le plateau de La Chaise-Dieu », pendant que « M. Lavernaide des Molins⁵ qui a déjà conduit plusieurs chasses avec succès, se portera directement à Paulhaguet pour diriger les opérations de l'ouest à l'est ». Craponne et Allègre devront croiser ces mouvements, « et la réunion de tous les efforts aboutira au plateau de La Chaise-Dieu où je me rendrai deux ou trois jours d'avance pour organiser et diriger au centre toutes les opérations partielles ». Pour maintenir l'ordre dans cette battue générale, il demande le concours des brigades de gendarmerie de Fix, Paulhaguet et Craponne, demandant au préfet qu'il obtienne qu'elles soient à sa disposition.

1- Dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 octobre 2014, un troupeau de brebis a été attaqué sur la commune de Pradelles (5 animaux tués et 8 grièvement blessés) [Communiqué de la préfecture, 16 octobre 2014].

2- Le préfet est alors le baron Armand de Bastard d'Estang (juillet 1817-novembre 1828).

3- Le sous-préfet de Brioude sait qu'il lui faut demander l'autorisation à son supérieur depuis le rappel de la loi qu'il a reçu en 1817, mais d'autres considérations motivent cette demande comme le montre la suite de la lettre.

4- Comte Adrien Du Crozet de la commune de Javeaux, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur.

5- Vicomte Jean-Louis de Molin de la Vernède, de la commune de Saint-Just.

Pour terminer, il propose d'annoncer, dans « Le journal du département », cette battue générale, mais déjà il a nommé « des commissaires chargés de tout disposer dans [ses] communes » qu'il parcourra « pour donner sur les lieux tous les ordres de détail et d'exécution ». Enfin, tout étant organisé il demande l'approbation, du préfet qui, dit-il, « ne sera pas un petit encouragement et j'ose la solliciter ».

Le changement de préfet entraîne-t-il un changement de méthode ou le sous-préfet a-t-il obtenu une certaine liberté de décision dans l'organisation des battues ? Toujours est-il qu'ici il a tout organisé et ne demande qu'une « approbation » qui implique l'action du préfet près des maires de ses communes et de la gendarmerie.

Une nouvelle lettre, datée du 13 mai, du même sous-préfet au préfet, nous apprend que la lettre précédente (du 4 mai) n'a pas été envoyée, le sous-préfet dit l'avoir retrouvée dans le registre où elle « est restée oubliée », et il poursuit : « Je ne peux pas vous exprimer à quel point cette bétise de mes bureaux m'a fait de la peine. Je suis affligé de n'avoir pas l'assistance des communes de l'arrondissement du Puy dont le concours était si nécessaire, je le suis plus encore de marcher sans votre approbation ». Le sous-préfet semble bien ennuyé car, dit-il, « tous mes ordres sont donnés, tout est préparé, je suis attendu ce soir à Paulhaguet, demain à La Chaise-Dieu, le louvetier et son adjoint, M. Desmolins doivent s'y rendre avec bon nombre de chasseurs, toute la population active de 20 communes se porte avec un zèle extraordinaire pour assurer le succès de cette chasse ; il est impossible que j'arrête cet élan, et que j'en ajourne les effets. Mes opérations n'auront plus l'ensemble et le développement que j'avais en vue, mais elles serviront à préparer une nouvelle battue que j'annoncerai pour le dimanche 31 mai », et il espère que son supérieur aura « la bonté d'approuver ces dispositions et de donner les ordres que je sollicitais par une lettre oubliée du 4 mai, je serai en mesure de coordonner l'action de mes communes de manière que toute la chaîne de montagne et de forêts qui nous sépare, soit battue dans tous les sens pour en chasser les loups ». Il propose même « d'étendre le mouvement dans le canton de Langeac, surtout dans les communes de Siaugues et Auteyrac ». Il termine son courrier en vantant les grands mérites de telles actions :

L'annonce que vous pourriez faire de cette chasse dans le journal et les instructions particulières que je peux recevoir, suffiront pour donner une grande impulsion ; de toutes parts on se plaint de loups dans mon arrondissement, et on demande l'autorisation de leur donner la chasse. La saison est favorable et c'est un grand service à rendre au pays que de mettre à profit les heureuses dispositions des habitants. J'aurai l'honneur de vous rendre compte du résultat de la battue de dimanche, elle embrassera les 16 communes du canton de La Chaise-Dieu, trois communes de celui d'Auzon et 11 communes du canton de Paulhaguet.

On peut se demander si la lettre a réellement été oubliée, ce qui laisse supposer une bien mauvaise organisation dans les bureaux de la sous-préfecture de Brioude, ou si elle l'a été intentionnellement, de crainte de se voir opposer un refus à la demande d'autorisation, désormais le préfet va avoir du mal à refuser ce qui est déjà organisé. Toujours est-il que le préfet considère la chose comme importante, et qu'il accepte puisqu'il écrit les 15 et 16 mai, aux maires de Saint-Just, Chomelix, Allègre et Craponne et au capitaine de gendarmerie ; la minute de lettre à ce dernier nous est conservée :

M. le Capitaine,

Les ravages occasionnés par les loups depuis quelque temps dans plusieurs communes de l'arrondissement de Brioude ont déterminé M. Le Sous-préfet de projeter deux battues dont l'une aurait lieu le 17 et l'autre le 31 de ce mois.

Les mesures adoptées par M. Le Sous-préfet m'ayant paru sages et propres à assurer le succès de ces deux chasses je les ai approuvées.

Je vous prie en conséquence de donner vos ordres pour que les gendarmes n'inquiètent point les individus armés qui seront à cet effet porteurs d'une carte signée du maire.

Les communes de Saint-Just, Allègre et Craponne se réunissant à l'arrondissement de Brioude pour la battue du 31 du courant, je vous invite de mettre à la disposition de M. le Sous-préfet ou des maires les brigades de Fix, Paulhaguet et Craponne.

Quand le sous-préfet de Brioude organisait des battues aux loups

Le préfet accepte les décisions et dispositions du sous-préfet de Brioude qui s'empresse, le 20 mai d'envoyer le compte rendu du déroulement de la battue et de son résultat qui ne révèle pas une grande efficacité :

Les quatorze communes du canton de La Chaise-Dieu et onze communes du canton de Paulhaguet qui sont limitrophes, ont fait le 17 de ce mois la chasse aux loups. Elle a été simultanée dans toutes les communes ; toute la population a montré un zèle et un dévouement dignes des plus grands éloges, plus de trois mille personnes battaient à la fois les bois qui couvrent cette chaîne de montagne dans un espace de plus de 6 lieues de pays ; l'ordre a régné partout, toutes les divisions ont atteint leur but, elles ont rivalisé d'activité, et nous n'avons eu à déplorer aucun accident fâcheux.

On a vu beaucoup, de loups, plusieurs ont été tirés, quelques-uns blessés, aucun n'est resté sur le champ de bataille.

Les tireurs n'étaient pas en assez grand nombre pour pouvoir garder les passages, les armes étaient en général en mauvais état ; l'espace à parcourir était trop étendu et un orage qui a éclaté sur les 4 heures a fait cesser la chasse dans les derniers bois auxquels on devait donner un assaut général. Il est constant qu'il y a cinq loups de blessés et qu'on serait parvenu à les trouver dans les forts des bois si le temps avait permis de les y chercher.

Monsieur le Lieutenant de louveterie avait parcouru avec moi toutes les communes pour reconnaître les localités ; il n'a pas tenu à lui que cette chasse n'eut un meilleur succès.

Cette battue n'a point éloigné ces animaux ; le lendemain de la chasse, on en a vu dans la commune de Connangles assaillir un troupeau et enlever trois moutons malgré toute la résistance des bergers.

La chasse du 31 mai est annoncée, les mêmes commissaires la dirigeront ; elle sera plus générale puisque les cantons d'Allègre et de Craponne y concourront. Quelques communes du Puy-de-Dôme doivent y prendre part, elles en sollicitent l'agrément de leur administration ; il faut espérer que nous serons plus heureux cette fois. Plus tard la chasse sera impossible dans ces montagnes.

Je suis avec respect [...]

P.S. Une louve pleine de six ou sept petits louveteaux a été tuée dans les bois de Chassaigne ; je n'ai pas encore reçu le procès-verbal.

De la battue du 31 mai nous ne savons rien, mais à l'aide de quelques lettres conservées, nous avons pu évoquer l'organisation d'une battue, en 1818, ce n'est qu'une illustration d'un phénomène assez général à l'époque où l'on voit les difficultés administratives liées à une telle organisation quand il s'agit de réaliser une action sur un territoire géographique qui ne correspond pas aux divisions administratives et concerne plusieurs arrondissements et départements, ce qui complique beaucoup pour un résultat pas toujours évident.

René BORE



Le lac du Bouchet, un lac très convoité (suite...)

En 1702, un projet de "saignement" du lac du Bouchet : vision d'avenir ou folie des grandeurs ?

Ce projet a été étudié par Pierre-François Aleil, « Projet d'utilisation des eaux du lac du Bouchet sous Louis XIV », Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 1990. Nous nous en sommes largement inspiré et en particulier de la traduction de la lettre au roi.

Mazaudier et sa requête au roi

Un sieur Mazaudier au bouschet St Nicolas en Vellay, le 30 juillet 1702, dans un document de sept pages, propose à Sa Majesté Louis XIV, d'utiliser les eaux du lac pour irriguer de vastes terres et les exploiter grâce à un important cheptel laitier.

On ignore tout de ce Mazaudier, un nom peu répandu au Bouchet-Saint-Nicolas¹. Il est peut-être d'une autre paroisse mais a de la parenté ou des propriétés sur cette paroisse et juge habile de se prévaloir de ce lieu puisque le lac du Bouchet en dépend ? Il est sans doute Languedocien car ce nom est répandu dans cette province, en Lozère notamment, Gard, Hérault.

La tenue, l'habileté et les grandes précautions oratoires de sa lettre dénote une certaine culture, ce n'est pas un simple laboureur. Il a des détracteurs et des envieux qui auraient bien pu "*dissuadé Monseigneur l'intendant, pour qui je laisse un placet à Monsieur Le Sellier son secrétaire pour luy rendre dans le second voyage que je fis tout expressement à Montpellier, n'en ayant pas peu avoir audience après un séjour de cinq jours...*" Il a même écrit une seconde fois tant il avait foi en son projet. Il se résout donc à écrire directement au roi : "... *de laquelle [affaire] Sa Majesté n'aura jamais pleine connoissance si elle se fie aux puissances et gens intéressés du pays.*"

Il doit avoir une certaine fortune. Ses "*veilles et voyages*" ses "*peines et soins*" n'ont d'autre but que la gloire du roi et c'est pour cela qu'il prend la liberté de lui adresser directement cette requête.

Il a une certaine connaissance de l'agriculture et s'est informé sur la rentabilité des diverses productions. On peut même penser qu'il s'inspire de grands travaux hydrauliques dont il aurait pu avoir connaissance comme le canal de Briare commandée par Sully et réalisé de 1605 à 1642, reliant Loire et Seine, prototype de tous les canaux modernes. Et surtout le canal royal du Languedoc, actuel canal du Midi, dont Louis XIV autorise le début des travaux par un édit royal d'octobre 1666. Supervisé par Pierre-Paul Riquet, le chantier dure de 1666 à 1681, sous le contrôle de Colbert.

Un climat rude² et des gens pauvres

Notre homme ne semble pas être un philanthrope et oeuvrer pour atténuer la misère qui est pourtant grande en raison d'un climat capricieux et de la pression fiscale. A la séance des Etats du Velay du 16 avril 1703³, le syndic donne, pour cause "de l'épuisement du pays de Velay, l'énormité des taxes pour le soutien des guerres en Italie, en Allemagne et en Flandre et la modicité des récoltes".

Nous avons des données climatiques sur le proche Vivarais durant le "petit âge glaciaire" qui correspond concrètement à un refroidissement climatique provoquant des hivers rigoureux et ralentissant les activités humaines, notamment la production agricole, en particulier au XVIII^e siècle. Le blé est rare en

1- Le nom de Mazaudier est peu courant dans cette paroisse. Nos recherches généalogiques n'ont pas été déterminantes. Le 28 janvier 1676, nous trouvons un double mariage entre d'une part François Chauchon et Clémence Bruschet et d'autre part Anthoine Chauchon le fils de François et Marie Mazaudier fille de Clémence veuve Mazaudier. Antoine Chauchon décède le 4 octobre 1694. François Chauchon meurt le 5 février 1696, veuf de Clémence Bruschet. Un siècle plus tard, en 1771, Marie Mazaudier, tante par alliance, est marraine de Marianne Blanc. En 1778, une Marie Mazaudier, grand-mère habitante de la ville de Pradelles, est marraine de Marie Blanc, sans doute une cousine de Marianne. La mère de Marie, Marie Rose Pichot est originaire de Pradelles. Registres paroissiaux. Etat civil. Le Bouchet-Saint-Nicolas. 1673-1765. ADHL. E-dépôt 464/1

Un Mazaudier Thomas est notaire royal de la ville de Saugues mais son activité est bien antérieure à l'époque qui nous intéresse. Grèzes MAZAUDIER, Thomas Répertoire de minutes notariales 1598-1647 3 E 420/15. Nous avons également un Mazaudier Curé, officiant dans la période 1692 à 1702 à Saugues.

2- Stagnations et croissance. Le Vivarais aux XVII^e-XVIII^e siècles. Alain MOLINIER. Paris, Ed. de l'E.H.E.S.S. et Jean Touzot, 1985

3- J.A.M Arnaud. Histoire du Velay jusqu'à la fin du règne de Louis XV. Le Puy, J.B La Combe. 1816. Cité dans Gérard Sabatier. Le vicomte assailli. Centre d'études de la vallée de la Borne. 1988

1692 et 1693. L'année 1694 est terrible dans le Massif central. C'est le constat du curé Basset, de Chastel⁴ : "Sache la postérité que cette année 1694 a été une année de fer et d'airain, soit à cause de la cherté et disette des grains et du vin..., soit à cause des grandes guerres que les généraux de l'incomparable prince Louis XIV de Dieu donné a été obligé de soutenir contre toute l'Europe qui s'estoit liguée contre luy..."

Les registres paroissiaux en font souvent état en mentionnant la cause des décès⁵, "décédé de misère". Au Bouchet, les naissances sont assez stables : 16 en 1693, fléchissement les années suivantes 14, 13, 11 et retour à 16 en 1697. Les décès par contre de 15 en 1693 passent à 22 en 1694. Ils ne sont que 9 en 1695 et 1696, les personnes fragiles ayant disparu en 1694 et 16 en 1697. S'y ajoute la grêle de 1695, l'hiver rigoureux de 1696, les inondations rhodaniennes de 1697, "un brouillard très pernicieux" qui a brûlé les blés et les vignes en fleurs ruinant les récoltes de 1698 et de l'année suivante. La famine est alors partout. En 1701, une grande sécheresse frappe le bétail. Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc, Police du Languedoc promulgue une ordonnance⁶ : "Par ordre du Roi, avis nous a été donné qu'il meurt quantité d'agneaux, moutons, brebis et autres bestiaux gros et menus faute d'herbage, ce qui pourrait infecter l'air, donner occasion de vendre la chair desdites bêtes mortes et causer des maladies. Nous ordonnons aux propriétaires des troupeaux et à tous, fermiers, métaiers et bergers d'enterrer les agneaux, moutons, brebis et autres bestiaux gros et menus qui sont morts ou qui mourront à l'avenir, leur disons défendre de les donner à manger à leurs valets et domestiques sous peine de 300 livres d'amende et que ceux qui débiteront lesdites bêtes mortes seront punis corporellement. Enjoignons aux maires et consuls et aux juges de la police, de tenir à l'exécution de ladite ordonnance".

Un léger répit survient malgré la mauvaise récolte de 1702, puis ce sont les gelées de 1707 et la grêle de 1706 et 1708. Le "grand hiver" démarre au jour des rois et gèle tout, sol, cours d'eau, récoltes et fruitiers. En 1709, on a créé à Aubenas, un grenier pour alimenter le bas Vivarais en céréales et essayer de l'approvisionner en grains du Velay et de la "montagne". Il reste désespérément vide. Les gens de la montagne et en particulier de Pradelles, alors en Vivarais, veulent garder leurs céréales et, menaçants, s'attroupent, tandis que les riches, accapareurs, cachent leurs réserves. Une récolte miraculeuse de blés de printemps, orge, avoine millet et légumineuses ne règle rien. En 1711 et 1712 les communautés sinistrées ont encore des remises sur la taille. La grêle de l'été 1713 ruine grains, vignes, oliviers.... comme si cela ne suffisait pas, des épizooties déciment un bétail affaibli, comme le relate Louis Jouve en Emblavez, dans son livre de raison⁷ : "Pendant l'été 1714, il estoufa une grande quantité de bestail à corne en divers pays et principalement du côté du Forêt et aux environs de ce pays, qui fut la cause qu'il alla en dévotion à Notre-Dame du Puy une multitude de peuple en procession ou autrement, comme ils faisoient du temps des pardons généraux. Le Roy ordonna et fist afischer par tous pays d'enterrer les dits bestiaux sans escorchers, 3 pieds de profondeur en terre. Quels remèdes qu'on leur seut faire, ledit bestail estouffait promptement". Ce pourrait être la fièvre charbonneuse, caractérisée par une respiration difficile.

Puis, après la mort du Grand Roi, la conjoncture générale s'apaise, sécheresses, gelées, inondations s'estompent. Trois étés brûlants, 1717, 1718 et surtout 1719 et les récoltes viennent à manquer. Les prix du froment et du seigle augmentent brutalement. Un bourgeois du Puy relate le mauvais temps de juillet 1723⁸ : "La nuit du 7 au 8 juillet, fit une gelée dont plusieurs plantes furent endommagées. Le 15 juillet étant à Saint-Jean-Lachalm pour commissions, ai vu jeter de la neige et faire grand froid. La nuit du 25 au 26 juillet, il jetât tant de grêle et si grosse qu'il y en avoit comme un gros œuf et plus grosse et fit grands ravages aux champs, aux vignes du Puy et a tué des moutons dans les parcs".

La grêle frappe encore en juillet 1727, la récolte de 1728 est "emportée par les rosées abondantes".

Il n'y eut pratiquement pas de récolte l'été 1728 en Velay⁹, si bien que les Etats du pays durent pour les semailles de l'année suivante, faire le nécessaire pour fournir ou acheter des semences à l'extérieur de la région.

4- Notes... Journal du curé Basset sur sa paroisse. 1694. Bulletin de la Société d'agriculture. 4ème année, n° 2 . Cité dans Gérard Sabatier. Le vicomte assailli. Centre d'études de la vallée de la Borne. 1988

5- C'est le cas à Félines avec le curé Borie.

6- Cité dans Gilbert Castanet. Le Devès. Tome IV. 1600-1700

7- Le livre de Raison de Louis Jouve, sieur de Chadouard. Extraits de M. Grellet de la Deyte. Bulletin de la Diana. 1957. Montbrison. Cité dans Gérard Sabatier. Le vicomte assailli. Centre d'études de la vallée de la Borne. 1988

8- Tablettes historiques de la HL 1870-1871, cité dans Gilbert Castanet. Le Devès. Tome IV. 1600-1700

9- Arnaud. Histoire du Velay. Cité dans Gilbert Castanet. Le Devès. Tome IV. 1600-1700

" Les glaces et long séjour des neiges " de l'hiver 1728-1729 affament le peuple. Ensuite, le climat s'apaise jusqu'aux années cinquante, où s'ouvre une série de catastrophes météorologiques.

Comble de malheur, le bois de chauffage commence à manquer. Les forêts de hêtres ont disparu en grande partie. Le pin et le sapin, très mauvais bois à brûler, sont alors la seule ressource du pays, "elle sera même bientôt épuisée [...]. On coupe, on détruit tout ce qui se présente sous la main sans se mettre en peine de planter un seul arbre [...]. Déjà dans quelques endroits, comme à Landos, au Bouschet-Saint-Nicolas, à Cairès [...], on est obligé de chauffer le four avec de la paille et de la bouse de vache, tandis qu'on ne se réchauffe que dans les étables à l'aide de la chaleur très peu salubre que les bestiaux y entretiennent [...].

" Le bois est devenu très cher. M. de Bains, le 12 mai 1720, demande d'acheter du bois au domaine du Poux¹⁰. Cette autorisation ne lui est pas accordée "car ce bois est réservé à l'entretien de l'Hôtel-Dieu et si l'on en vendait à Monsieur de Bains, il y auroit plusieurs personnes qui en demanderoient à acheter". En 1721, le 7 décembre, pouvoir est donné aux maîtres de l'Hôpital, de vendre des planches de pin provenant de Ramourouscle, ce genre de bois étant à présent à un prix excessif, à cause de la rareté, par défaut du commerce d'Auvergne. En 1723, le bois est toujours cher, le



boulangier de l'Hôpital demande aux administrateurs 32 sous au lieu de 24, pour pouvoir cuire leur pain. La forêt victime du paysan défricheur a drastiment réduit comme le constate Portail, en 1782, dans un mémoire aux Etats du diocèse¹¹ : "Le Velay, qui était autrefois très abondant en bois, est dans le cas d'en manquer. Beaucoup de communautés sont réduites à brûler des mottes ou gazons, même de la fiente de vache séchée au soleil".

Au Bouchet-Saint-Nicolas, de 1719 à 1765, le prieuré organise des distributions de seigle par les fermiers du bourg aux pauvres. Un mémoire est dressé chaque année : " Mémoire du bled aumône qui a été distribué aux pauvres de cette paroisse par M. le fermier à l'assistance de MM. les curés et vicaires et des marguilliers de cette paroisse..." ; "Distribution des quatre cetiers que Mr le prieur donne toutes les années aux pauvres du bouchet..." ; à partir de 1762 "Catalogue des pauvres de ce lieu et paroisse du Bouchet aux quels Mrs les fermiers du Bouschet ont distribué la quantité de soixantes cartons bled seigle pour laumosne accoutumée et ce en presence de Mrs les curé et vicaire et autres principaux habitants dud lieu".

Ce sont en effet les curés, sans doute le plus au fait de la misère, qui dressent la liste des bénéficiaires. Il est question d'une "Distribution des quatre cetiers que Mr le prieur donne toutes les années aux pauvres du bouchet ainsi délibéré par les directeurs du bureau pour l'année mil sept cens trente deux ". Nous retrouvons la mention de ce bureau deux ans plus tard : "Distribution de l'année 1734 du bureau de charité". Il s'agit sans doute des personnes qui dressaient la liste de ceux ayant besoins d'assistance en raison de leur âge, de leurs infirmités ou du grand nombre de leurs enfants, qui organisaient la distribution et la certifiaient : curé, vicaire, marguillier et quelques notables du village, "principaux habitants". Le nombre de pauvres approche parfois les 70¹², comme en 1759. La liste est nominative avec parfois les sobriquets¹³. Nous ne savons pas s'il s'agit d'individus isolés ou de familles. La quantité totale distribuée est de 4 cestiers¹⁴. Les bénéficiaires reçoivent des quantités différentes, en cartons et

10- Cité dans Gilbert Castanet. Le Devès. Tome IV. 1600-1700

11- AD. Hérault. C 6566. Cité dans Gérard Sabatier. Le vicomte assailli. Centre d'études de la vallée de la Borne. 1988

12- Nous ne connaissons pas la population à cette époque. En 1793, elle était de 815 habitants. Partant de ce chiffre, l'aumône toucherait près de 10 % de la population, par exemple en 1759 avec 67 rubriques et 74 bénéficiaires (et sa fille..., et sa tante...), et bien plus si les nommés sont des familles et non pas des individus isolés.

13- Les sobriquets sont assez difficiles à distinguer et à lire, en voici sous toutes réserves : comperou, caliquet, vitaille, cardinau, la grillade, manchon, la cassette, la rigorde, la vinarande, la roussette, patinssetou, la fataire, laqueissoun, la gaille, monseigneur, languettou, la margoulionne, la busque...

14- Le sétier contient 16 cartons. Le carton est constitué de 6 boisseaux. Un boisseau contient 3,472 litres. Un litre de seigle pèse 0,72 kg. Le boisseau représente alors environ 2,5 kg, le carton 15 kg, le sétier 240 kg. La distribution de 4 sétiers serait alors de 960 kg près d'une tonne actuelle.

boisseaux¹⁵, sans doute en fonction du degré de pauvreté, de la composition de la famille ou d'un handicap : extropié, boiteux, malade, détenu dans le lit. La distribution se fait en espèces, soit en général du seigle, parfois des vêtements. Ainsi en 1719, un cestier de seigle a été distribué en espèces. "Les autres trois cestiers ont été vendus à raison de 30 livres le carton à Jean Saleyrette, se montant la somme de 72 livres dont moy merle curé ay achepté chez Mre Constant marchand du Puy soixante huit aulne¹⁶



d'estoffe, de la quelle Claude et pierre chastel tailleurs ont fait des habits aux pauvres cy nommez". Il s'agit de vêtements divers en fonction du sexe et du besoin : 8 casaques (manteau à manches larges), 2 vestes, 2 culottes, 11 blanchets (grande camisole, justaucorps tenant du corset et du corsage, dans une étoffe blanche), 3 cotillons, 2 paires de bas. En 1738, l'aumône est faite en tissu mesuré en pans ou aunes et en vêtements : bas, matelotte, tunique, veste. Il en est de même en 1739,

estoffe et vêtements, mais aussi en grain ou en pain, carton de blay ou pain.

La date de distribution semble avoir lieu en novembre/décembre ou février/ mars, mais elle n'est pas souvent indiquée.

L'aumône finance aussi le sonneur de cloches comme en 1730, et en 1765 "a Jean Lac dit Laqueissoun (?) pour sonner Langelus toute l'année soir et matin ou pour sonner fettes et dimanches pour les offices.."

Elle peut aussi prendre en compte le louage de grenier.

En 1723, la distribution de seigle se limite aux malades. Le reste est consacré à la réparation de la cloche : rétribution des porteurs de terre au bois, trois charges de charbon pour les trois fontes de la cloche, deux hommes pour faire fondre ? le métal au four, maréchal de St Haon pour mouler ? la cloche, bois pour les deux dernières fontes de cloche. En plus des secours habituels en seigle ou habits, en 1726, il s'agit de réparer le four de la communauté ; en 1730, c'est l'ouverture du puits du Chatelas¹⁷ et sa couverture, la réparation de la croix de Foncroze et de la porte du cimetière, la fourniture d'une poulie pour le puits ; en 1732, le puits a besoin d'une réparation, faite par Pierre Boyer ; en 1733, le clocher¹⁸ est objet de travaux, poutres, tuiles, chaux comme en 1737 : nettoyage, maçons, chaux, girouette ; en 1741, réparation du puits du Chatelas. L'aumone sert aussi à remercier la béate, à partir de 1759¹⁹,

15- En 1759, la béate reçoit 6 cartons soit 90 kg de seigle. La moitié des aumônes est de 3 boisseaux (7,5 kg), le tiers d'un carton (15 kg) et le reste 1, 2, 4 boisseaux et un cas 1 carton 3 boisseaux.

16- En Velay, l'aune varie de 0,81 à 1,95 m. La plus usitée est celle de Brioude à 1,191 m.

17- Ce puits pourrait être à proximité du Chastelas, ancien château détruit de Pierre de la Rodde ?

18- Le village a connu plusieurs chapelles ou églises. La première semble être une chapelle carolingienne entourée d'un cimetière (sarcophages exhumés de cette époque..). Elle a peut-être été abandonnée au profit de l'église du prieuré du Tourau [le prégaudois *tor- / tur-* hauteur plus ou moins allongée, s'est continué dans *toural*, élévation de terre qui sépare deux héritages, terre, monticule, talus d'un champ, tertre, butte, bord de talus... d'où provient *tourau, touraud, toureau, tourot...* J. Arsac] dépendant de la Chaise-Dieu, attestée en 1227. Le prieur Blanc aurait construit une église en 1240 en réutilisant des éléments de la chapelle, bénitier et cloches. L'église aurait été détruite pendant les Guerres de Religion. Pierre de la Rodde, dit le Cadet de Séneujols, baron de Chasteauneuf et du Bouchet-Saint-Nicolas, fait construire une nouvelle église en 1596, entourée d'un cimetière et possédant un presbytère, clocher à peigne avec trois alvéoles à l'est, à l'opposé une tour carrée avec horloge et une tour ronde. Il l'avait fait décorer de peintures à fresques, qui en 1857 étaient dissimulées sous un badigeon. Jacques de SerresE, évêque du Puy, l'avait bénite. Vers 1857, elle était encore consacrée au culte. Dans une chapelle de cette église dédiée à St Jean se trouvait le tombeau des barons de St Haon. Louis de la Rodde mari en secondes noces de Demoiselle Jeanne Miningot de ce lieu du Bouschet, est enterré en mai 1694 au tombeau de la chapelle Saint-Jean sous la promesse verbale que ladite Demoiselle a fait de fonder ladite chapelle. En 1898, le conseil municipal la désaffecta et la vendit à des particuliers en 1906. La nouvelle église est construite en 1902, en position dominante, sur l'emplacement du château détruit "le Chastelat". Eglises de H.L. Collection Patrimoine de H.L. dirigée par Régis Thomas. Editions Phil'Print. Département de H.L. 2015

19- L'institution des béates a été créée vers 1670 au Puy-en-Velay par Anne-Marie Martel. Elle avait fondé pour l'éducation des classes pauvres, la "Congrégation des Dames de l'Instruction de l'Enfant-Jésus" en 1668, avec autorisation épiscopale en 1676. Nous ne savons pas depuis quand la béate du Bouchet existe mais nous trouvons là sa gratification. En 1811, la commune reçoit un legs de Jean Portalier de Mazemblard : 120 francs pour l'achat

jamais désignée comme telle mais par son nom Jeanne-Marie Teyssier et/ou la régente des enfans pauvres et rarement la *roubiaque*²⁰, "pour l'instruction et leçons faites par elle aux enfans pauvres de ladite paroisse", "en satisfaction de ses peynes pour le cathecisme et pour la leçon aux enfans pauvres..." Elle reçoit 12 cartons de blay en 1757, 8 en 1760, 9 en 1764, 10 en 1765.

Son projet

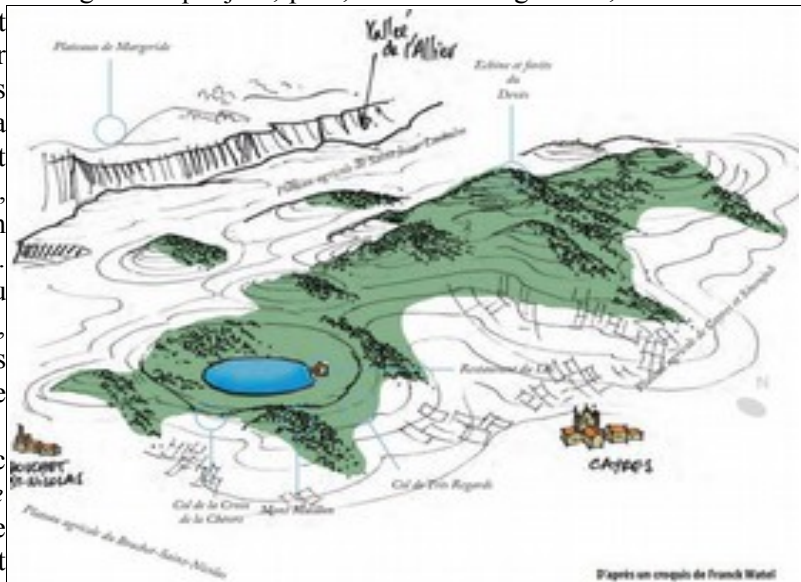
Le saignement du lac et larrousement

Mazaudier décrit le lac, grand, profond, avec une eau claire prouvant "*evidamment que sa source est extremement grande*". En fin de lettre, il revient, avec une certaine poésie, sur cet "*estan si merveilleux pour sa scituation si relevee ; sa rondeur si compassee, son eau si claire, et si douce ; sa profondeur si admirable dont les bouillons de l'eau durent encore après en avoir fait le tour, si dans le calme on y jette une grosse pierre...*" Il serait d'ailleurs judicieux d'avoir recours à "*quelque savant mathématicien desinteressé*" qui ne soit point du pays. Pour en avoir discuté avec les paysans, ils disent tous que c'est un œil de mer²¹ et que toutes les sources du pays en proviennent²². C'est aussi le sentiment de plusieurs philosophes quant à la quantité d'eau. En définitif "... *si on perçoit la montaigne, il inonderoit tout le velay et della...*"

Il faudrait moins de mille livres pour l'entreprise "*pourvue qu'il n'y aye point tde rochers cachés dans la montage.*" "*Larrousement*" des paroisses circumvoisines se ferait par des canaux profonds et larges pour contenir beaucoup d'eau et des écluses aux endroits nécessaires. L'on ménagerait de petits bassins qui recevraient du fumier, bien remué et agité chaque jour, pour, avec l'eau engraisée, bien fumer les

parcelles. Un canal sur cinq serait plus large et plus profond pour permettre le passage de longs "bateaux". Pour ménager la ressource, au cas où elle ne serait pas aussi abondante qu'on le croit, l'on remplira les canaux la nuit et on les videra les uns après les autres. Les bassins doivent être peu profonds et libérer l'eau par le haut, cette eau s'écoulant dans de petites levées bien à niveau sur toute l'étendue des prés

Les paroisses circonvoisines du lac "*dont le terroir est des plus fertilz de la province*" pourraient profiter de cette irrigation mais il en prendrait seulement quinze avec environ dix



ou la construction d'une maison pour l'instruction de la jeunesse. La commune accepte et décidera la construction d'une nouvelle maison car "la commune ne possède d'autres bâtiments qu'une mauvaise et petite maison appelée la maison d'assemblée, laquelle a servi jusqu'à ce jour pour loger les filles servant à l'instruction des jeunes filles de cette commune..." Les béates et les maisons d'assemblée dans le département de la Haute-Loire : Contribution à un inventaire régional... Soeur Anne-Elisabeth. Editions Créer. 2015

20- Nom péjoratif ou familier de la béate. Ce mot n'est pas propre au Velay. Il semble provenir de *rubrica*, titre d'une loi rédigée en rouge. De là le sens de titre, rubrique et ruse, finesse de celui qui sait user des lois à son profit. L'ancien français utilise *rebrichier*, au sens de réprimander. En domaine occitan, on relève *rebrecar*, riposter ; *robrecar*, réprimander ; le provençal *rubricos*, finasseur ; et un possible verbe occitan *robiacar* ou *rubricar*. Ce serait donc "la femme qui réprimande", chargée auprès des enfants de transmettre et faire respecter la morale. Le français parlé du Puy-en-Velay et de ses environs. Hervé Quesnel. Editions de la Montmarie. 2006

21- Source d'eau inépuisable dans laquelle pouvait puiser une rivière. *La coupe où il puisait était sans fond, disait-on : c'était l'œil de mer, gouffre insondable, communiquant avec les régions infernales et les abîmes de l'océan.* — (François Cadic, *Contes et légendes de Bretagne*, librairie Gallés, Vannes, 1950. <https://fr.wiktionary.org>)

22- La croyance d'un lac "réservoir" alimentant des sources périphériques, va perdurer puisqu'en 1895, la ville du Puy ayant même eu l'intention de venir chercher de l'eau dans ce secteur.

villages chacune. Ces paroisses ne sont pas précisées. Faut-il prendre *circonvoisin* avec le sens de tout près ou tout autour ? Notre homme ne donne aucune indication sur les points de captage ni sur les techniques requises, ce qui laisse libre cours aux suppositions. P.F. Aleil remarque que l'orientation la plus facile pour un forage par galerie souterraine ou tranchée est en direction de Cayres au N-E ou du domaine d'Auteyrac, plus au Nord, correspondant à un abaissement des bords du cratère et des pentes favorables. Il réfute par contre l'interprétation d'Henry Monier reprise par le Dr Georges Veyssset *"Mazaudier... a reconnu la possibilité de "saigner" le lac c'est-à-dire de creuser au levant de sa rive un pertuis souterrain, par où s'écoulerait le trop plein de ses eaux, qui, ainsi divisées, iraient irriguer les vastes plaines de Cayres, le Grignon (sic), Arlempdes, la Sauvetat, Barges..."* Effectivement rien dans le texte ne permet de telles extrapolations. Comme Mazaudier ne recule devant rien, on pourrait aussi imaginer qu'il entend par *circonvoisin* toutes les paroisses qui entourent le lac.

Le "tout fourrage"

Mazaudier a peut-être fait le même constat que Jean-Marc Moriceau²³, à savoir la gageure permanente des paysans pour trouver du fourrage. Le bétail stationné en hiver dans des locaux sombres et insalubres ne recevait qu'une alimentation parcimonieuse et sortaient très amaigris²⁴ au printemps. Certains paysans n'avaient des fourrages que pour le tiers ou le quart de leur cheptel et le recours à la paille et à la feuille était vitale. Il envisageait peut-être l'irrigation pour combler ces pénuries de fourrage ?

La surface concernée des 15 paroisses que l'on peut approximativement rapprocher des communes actuelles occuperait environ 40 000 ha en considérant une surface par unité d'environ 25 km² soit 2500 ha. Cela semble correspondre aux charretées. Dans le Cantal proche, la charretée correspondait à la récolte faite sur le tiers d'un journal de prairie de 900 toises carrées (40,1 ares), soit 13, 40 ares. Les 300 000 charretées multipliées par 13,40 ares indiqueraient une surface arrondie de 40 000 ha.

Le regain est l'herbe qui repousse dans les prairies après la fauche. L'irrigation va permettre d'en réaliser deux coupes et deux cents mille charretées.

Le choix d'une production agricole

Mazaudier s'est informé *"de toute sorte de nourrice"* pour utiliser le fourrage abondant généré par l'irrigation. Tout d'abord, il considère l'engraissement de moutons et de bœufs à destination des boucheries des provinces voisines. Pourquoi pas produire mules et mulets et même chevaux pour l'armée grosse demandeuse et aux débouchés assurés. Finalement il porte son choix sur le "bestail de lait" qui lui semble le plus lucratif de tous, vaches, brebis et même chèvres.

Le cheptel laitier

Pas question de faire *"despaistre le bestail dans les pastoureaux, et autres terres qu'on ne peut pas faucher... puisqu'il despensera autant pendant six mois dehors que dans toute l'année en le nourrissant dedans"*. Il faudra donc le nourrir dedans pour en tirer un meilleur profit et servir gages et nourriture des domestiques, récolter du fumier et même économiser du fourrage tout en obtenant du bétail en meilleur état. Ce système d'élevage hors-sol est très original pour l'époque voire même futuriste alors que les vaches du moment sont au paturage du printemps à l'automne et à l'attache durant l'hiver, en stabulation entravée²⁵. C'est un système utilisé depuis les années 1960 dans les feed-lots laitiers des Etats-Unis et de

23- L'Elevage sous l'Ancien Régime (XVI^e et XVIII^e siècle). Une gageure permanente : la quête de fourrages. Jean-Marc Moriceau. Sedes. 1999

24- *"Lo posturo s'ocabo, e lous paures troupeus, / Dins lo jasso enfermats, bictimos de tous gèls, / N'òu pas res a broutà que cauco fuèlho seco / Qu'en loc de lous nourri, lous mogris, lous endec"*. La pâture s'épuise, et les pauvres troupeaux, / Enfermés dans la bergerie, victimes de toutes les gelées, / n'ont rien à manger à part quelques feuilles sèches / Qui, au lieu de les nourrir, les rend tout maigres et faibles. Claude Peyrot. Los catre Sosous, "L'ibèr". 1^{ère} édition 1781. Editions Léopold Constant. Millau. Artières et Maury. 1909. Cité dans : L'Elevage sous l'Ancien Régime (XVI^e et XVIII^e siècle). Une gageure permanente : la quête de fourrages. Jean-Marc Moriceau. Sedes. 1999

25- La stabulation entravée limite les mouvements des vaches, attachées à la crèche, les positionnant dans des stalles individuelles, ce qui peut nuire à leur bien-être et à leur comportement naturel. La stabulation libre, nouveau concept des années 1960, permet aux vaches de se déplacer librement dans un bâtiment, de choisir leurs positions de repos et d'accéder à l'alimentation sans être contraintes. Ce type de système ouvre un éventail d'interactions sociales entre les animaux et améliore leur autonomie. Dans quelles conditions la stabulation libre est-elle préférable à la stabulation entravée ? <https://www.bloganimal.fr>

Chine, avec plusieurs dizaines de milliers de vaches, ou les systèmes laitiers israéliens très intensifs mais avec des effectifs plus faibles. En France ressurgissent épisodiquement des projets de "ferme-usine des 1000 vaches" très contestés pour des risques d'atteintes à l'environnement, et pour la protection des animaux.

La méthode zéro-pâturage ou « zero-grazing » pour les Anglo-Saxons reprend faveur en France au début de la décennie 1960²⁶. C'est essentiellement à cause des possibilités ouvertes par la mécanisation. Grâce aux machines modernes la récolte du fourrage à l'état vert ou seulement préfané, en ensilage, est devenue une opération rapide. Les possibilités de mécanisation du travail à l'intérieur de l'étable favorisent aussi ce système. L'éleveur se trouve alors face au dilemme « amener la vache à l'herbe » ou « amener l'herbe à la vache ». Ce système implique une mécanisation poussée et n'est pas sans conséquence sur l'état des animaux.

Historiquement, cette technique fut employée en région parisienne. Devant la consommation de plus en plus importante de lait à Paris au XIXe siècle, de nombreuses vacheries vont s'installer en banlieue et même dans Paris²⁷. En 1887, on en comptait environ 500 soit 7 000 vaches en petites unités. Elles étaient sources de pollutions : puanteur du fumier et nuages de mouches en été. La stabulation des vaches se déroulait dans de très mauvaises conditions. Les vaches ne sortaient pas et restaient attachées à leurs rateliers. Les locaux étaient inadaptés, pas aérés et dans une chaleur étouffante. Les nourrisseurs cultivaient des terrains dans les communes limitrophes pour produire des aliments verts. En hiver, la ration comportait betteraves et drèche, déchet résiduel des brasseries à base de seigle, maïs et orge. Le lait était de plus soumis à de multiples falsifications sans parler de sa qualité bactériologique déplorable. La mise en place de transports de lait plus rapides, le durcissement de la législation sanitaire mirent un terme à ces pratiques.

Au système traditionnel de montagne pourvoyeur d'animaux maigres partant s'engraisser en plaine²⁸, Mazaudier préfère un élevage laitier plus rémunérateur : *"la nourrice et engrais de toute sorte de bestail ne rapportera pas tout comme le bestail de lait, au moyen du beurre et du fromage.."*

Les vaches sont les meilleures pourvoyeuses de lait. Leur ration est composée de regain et du double de paille mêlés ensemble. Le regain est un fourrage plus feuillu que le foin et plus riche. Il est sage de le mélanger avec de la paille pour éviter des accidents digestifs. Elles recevront aussi du sel chaque semaine et en seront *"plus saines, plus fécondes, plus abondantes en lait, et iceluy meilleur.."* Ainsi soignées, elles pourraient produire en trois traites²⁹ de 20 à 25 *escuellées* de lait chacune et pendant neuf mois³⁰. Prudent, Mazaudier retient 18 *escuellées*. Il faut huit *escuellées* de lait pour fabriquer plus d'une livre de beurre. Les mesures de volume et de poids sont difficiles à convertir car variant selon les régions. A Nîmes, comme à Montpellier, on disposait de deux livres³¹ : la livre grosse, de 411,13 g, et la livre subtile, de 318,24³². Nous savons par ailleurs qu'il



26- L'influence du zéro-pâturage sur les transports à l'intérieur de l'exploitation. R. Martinot. Numéro thématique : Agriculture et transports. Economie rurale. Année 1962 51 pp. 23-26. www.persee.fr

27- Les vacheries parisiennes. Les affaires du lait. D'après Le Piéton de Paris. 31 mai 2013. parismyope.blogspot.com
<https://histochronum.com>

28- "L'Auvergne se voyait condamner à abandonner aux régions périphériques ses animaux à divers stades... tantôt c'étaient des veaux, dont on se débarrassait, tantôt, c'étaient les génisses que l'on envoyait hors de la province par l'élève ou pour le "couteau", tantôt, des sujets mâles de deux ans ou plus qui seraient affectés au labour à l'entour de l'Auvergne, tantôt des vaches laitières, des vaches de refus, des "mannes", de vieilles vaches, des bœufs maigres, et des bœufs gras..." "Moins nombreuses, les montagnes à graisse se localisaient dans le Cézaillier et le sud des Dorez où les "mannetiers" et les "mannaires" faisaient estiver les bœufs tirés du labour et les vieilles vaches impropres à la production de lait, les vaches de réforme, les "mannes", qu'ils vendraient ultérieurement en Provence et en Languedoc." L'Élevage sous l'Ancien Régime (XVIe et XVIIIe siècle). Jean-Marc Moriceau. Sedes. 1999

29- Les trois traites permettent d'augmenter la quantité de lait produite.

30- Actuellement la durée de lactation est de 305 jours.

31- En H.L. On utilisait 12 systèmes de référence concernant la livre, de 0, 3671 kg (Fay) à 0, 5671 kg (Rosières).

32- Dictionnaire du monde rural. Marcel Lachiver. Fayard. 1997

faut environ 5 litres de lait pour obtenir 0,5 kg de fromage, soit 20 *escuellées* pour une livre grosse et 24 pour une livre subtile. L'on peut en déduire le volume d'une *escuellée* : respectivement 0,5 litre et 0,4



litre. Sur ces bases, la quantité de lait journalière serait de 9 ou 7,2 litres, ce qui est beaucoup pour l'époque³³. Et la lactation annuelle de 2400 ou 1900 litres³⁴. Le fromage sera préféré au beurre "*à cause de la difficulté du charroy*". Le fromage n'en sera que de meilleure qualité. Les bretons, plus tard, producteurs de lait tout en disposant de sel exonéré de gabelle, stockaient le lait sous forme de beurre salé, une production plus rentable et facile à écouler par voie de mer ou de terre³⁵.

Chaque village en nourrit 50 000 unités charge à lui d'en augmenter le nombre si nécessaire, chiffre tout à

fait extravagant sachant qu'en 1888 le nombre total de bovins en Haute-Loire atteignait à peine 200 000 têtes.

Les brebis³⁶ consomment du foin et du sel une fois par semaine. Elles sont traites huit mois de l'année, trois fois par jour et produisent deux *escuellées* et demi de lait. Une livre de beurre ou de fromage nécessite quatre *escuellées*. Chacune produit 150 livres de fromage par an soit 47,7 kg si l'on adopte la livre subtile et une lactation annuelle de 238 litres si l'on considère qu'il faut 5 à 6 litres de lait pour fabriquer un kg de fromage.

Ces chiffres sont considérables par rapport à l'époque³⁷. Comme le total de 300 000 brebis requises, par village, semble-t-il, pour consommer tout le foin, sachant qu'en 1862 le cheptel total du département atteignait 350 000 moutons.

Les chèvres consomment aussi du foin et produisent neuf *escuellées* de lait par jour, traites aussi trois fois pendant 10 mois. Il faut 6 *escuellées* pour fabriquer une livre de fromage. Chacune produit 450 livres de fromage par an soit 143 kg si l'on adopte la livre subtile et une lactation annuelle de 1000 litres si l'on considère qu'il faut 7 à 8 litres de lait pour fabriquer un kg de fromage, chiffres très hauts pour l'époque³⁸. Ce lait est mélangé au lait de vache pour améliorer la qualité du fromage. Il est question de 20 000 chèvres, par village, sachant qu'en Haute-Loire en 1929 le cheptel caprin atteignait 22 500 unités.

(à suivre...)

33- En Auvergne, une bonne vache fournit 4 à 5 l de lait par jour en deux traites (avec des pointes de 8 à 9 l au cœur de la saison. L'Elevage sous l'Ancien Régime (XVIe et XVIIIe siècle). Les animaux et leurs produits. Jean-Marc Moriceau. Sedes. 1999

34- La production annuelle d'une vache est passée en France, en moyenne, d'environ 2000 litres en 1960 à près de 7000 en 2020. Pour le XVIIIe siècle, on fait état de 2300 litres avec 5 à 7 litres journaliers. Elevage bovin, production et transformation laitière (1815-1979). Fabien Knittel. Bulletin de l'association des historiens modernistes des universités françaises. Autour des campagnes (XVIIe-XXe). 46/2025. journals.openedition.org

35- L'Elevage sous l'Ancien Régime (XVIe et XVIIIe siècle). Les animaux et leurs produits. Jean-Marc Moriceau. Sedes. 1999

36- Les moutons de l'époque, *bestes à laine*, *average lanut*, *brebial*, *belinail*, *bergail* étaient exploités à plusieurs fins : la laine bien sûr, la viande, le fumier du parc et accessoirement pour le lait et les fromages. Dans notre cas, le fumier est produit en bergerie et épandu ensuite. Autrement le berger montait le parc sur les terres à fumer et effectuait des rotations. Le lait était "volé" aux agneaux pour confectionner quelques fromages, sauf en Rouergue où une spécialisation laitière commençait à voir le jour.

37- "Pour un troupeau de 100 brebis, la production annuelle était de 400 à 600 kg de fromage à la fin du XVIIIe siècle, trois fois moins qu'en 1904" : Paul Marres, Les Grands Causses. 1935, T.II, p. 50... cité dans L'Elevage sous l'Ancien Régime (XVIe et XVIIIe siècle). Les animaux et leurs produits. Jean-Marc Moriceau. Sedes. 1999
Actuellement une brebis Lacaune produit en moyenne 250 à 300 litres de lait par lactation.

Les lactations vont de 6 à 8 mois selon le système de production.

38- C'est le niveau actuel des chèvres en Contrôle laitier officiel.

1905-1906, hécatombe en Velay, dans le monde de l'art (suite et fin)

La disparition d'Olivier Calemard de La Fayette

Etude parue, précédée du poème Rigel, dans le Tome LXIX du Mercure de France N° 245 du 1er septembre 1907.

Cette étude est reprise dans un tiré-à-part : 1 vol. in-8 carré br. sous couv. rempliée, Imp. Marchessou, Le Puy, s.d. [1907], 94 pp. et 1 f., en hommage à l'écrivain et poète du Forez, Olivier Calemard de La Fayette (1877-1906), né à Saint-Georges-d'Aurac. Il était le petit-fils de Charles Calemard de La Fayette (poète, agronome, député de la Haute-Loire).

L'exemplaire est dédié par J. Calemard de la Fayette au poète Auguste Dorchain :

A monsieur Auguste Dorchain

Hommage

J. Calemard de la Fayette¹

Le Chassagnon, novembre 07

OLIVIER DE LA FAYETTE

Je ne me souviens plus dans quelles circonstances précises j'ai connu Olivier de la Fayette. Je sais seulement que je l'ai toujours beaucoup aimé et, si l'on me presse de dire pourquoi je l'aimais, d'une amitié fervente, je sens que cela ne se peut exprimer que par la boutade de Montaigne « Parce que c'était lui ! Parce que c'était moi ! » Il était un de ces êtres exceptionnels vers lesquels vous incline une sympathie véritable et dont le charme pénétrant, fait de grâce native et de douceur timide, console des déceptions quotidiennes et des médiocres fréquentations.

M. Paul Léautaud a écrit avec une franchise spirituelle : « Ça sert à si peu d'être généreux, bon, dévoué, reconnaissant et fidèle – des faiblesses tout au plus ! - et pour quelques êtres délicats et fins qu'on rencontre très par hasard, la vie est plutôt si pleine de mufles, de gens grossiers et d'imbéciles à chaque instant. » Hélas ! comment contredire en général une telle misanthropie ? Mais n'est-il pas doux de s'en corriger ou d'en atténuer les excès au contact d'êtres si détachés de la lutte vitale que chez eux, en dépit des apparences, l'unique souci de la beauté l'emporterait sur tous les autres, y compris celui de leur sécurité personnelle ? La vie d'un jeune homme est toujours intéressante lorsqu'on la connaît tout entière. Il semble que la jeunesse d'Olivier Calemard de La Fayette ait été sans trouble et sans orage, paisible et claire comme une matinée de printemps ensoleillée, dont son œuvre serait le miroir. Mais qui saurait dire les tourbillons cachés d'un lac dont la surface est sans rides ? C'est le propre



des âmes nobles de ne point trahir leur bouillonnement intérieur autrement que par un gracieux balancement de vagues et de se tourmenter en silence en transformant leur peine en matière de beauté. Les poètes ne savent guère dissimuler les secrets de leur âme~ mais ils les rendent magnifiques en les amplifiant de leur sonorité verbale et de leurs métaphores.

Pour approfondir la sincérité totale du « rêveur » disparu que j'ai tant de foi approché, il n'y a qu'à feuilleter les confidences si parfaites dans leur transposition, qu'il nous a léguées avec ses deux livres : *Le Rêve des Jours* et *La Montée*. Elles dispensent à peu près de parler des événements toujours misérables d'une vie extérieure que ne marqua aucune agitation apparente.

C'est aux confins de l'Auvergne et du Velay, de ce Velay qu'il devait si souvent et si amoureuxment chanter, que se déroula l'enfance d'Olivier Calemard de la Fayette, à l'ombre du château familial du Chassagnon, près de Saint-Georges-d'Aurac et de la ville morne du Puy. Après de solides études classiques dans un collège provincial, il vint à Paris, termina sa culture à Louis-le-Grand, où il acheva de s'intéresser à toutes les préoccupations sociales de ces dernières années. Dans cet intervalle, une crise aiguë de mysticisme l'avait assailli et bouleversé à ce point qu'il envisagea quelque temps l'idée de s'isoler complètement dans la paix monastique.

1- Il s'agit vraisemblablement de la sœur d'Olivier, Jenny Anne Christine (1881-1956)

Un préjugé fort répandu veut, selon l'affirmation d'un contemporain, que l'éducation catholique entrave nécessairement le développement de l'esprit, malgré que le cas de Renan suffise à en démontrer l'inanité. D'aucuns répondent qu'un cerveau doué gagne au contraire, dans l'atmosphère de l'encens qui monte des chapelles, à condition de s'affranchir des entraves et des sujétions accidentelles, de comprendre, par l'analyse de sa croyance héréditaire, « le sentiment religieux ».

Ce fut, je pense, le cas d'Olivier Calemard de La Fayette.

Devenu licencié-ès-lettres, il songea quelques mois à embrasser la carrière médicale. Son penchant instinctif pour les lettres surmonta ses velléités passagères et bientôt il entreprit des études de droit comme tant d'autres, dans le seul but de s'octroyer des loisirs.

Les muses à leur tour l'avaient converti.

Il s'aventura avec elles.

Si haut que je remonte dans mes souvenirs, je n'en puis trouver un seul plus précieux que celui que je vais conter et que je garde entre tous, sur Olivier de La Fayette.

Dans ce recul, qui me rejette à l'époque de nos camaraderies d'Ecole, j'aperçois encore dans la pénombre d'une demeure familière où sont clos les volets contre le lourd soleil d'été, sa physionomie éclairée du regard si doux de ses yeux attendris, qui se penche sur une page du Trésor des Humbles. L'un de nous récitait dans le calme du bel après-midi brûlant la prose mélodique de Molière. Il y eut un silence. Et par je ne sais quelle correspondance mystérieuse, des larmes d'énervement affleuraient à ses paupières juvéniles. Nos jeunes cœurs venaient de battre, à l'unisson. Devant l'émoi d'Olivier, notre aîné de plusieurs mois à peine (n'avions-nous pas encore vingt ans ?), notre lecteur ferma le livre et nous restâmes sans parler fort longtemps. Ah ce silence si simple et si confiant, et si mélancolique, instant fugitif où se dessinent l'entente entre les âmes et tous ces rapprochements intérieurs qui sont au fond les « vrais événements humains » !

De ce jour, en effet, date la fondation du modeste cénacle où se réunirent jadis au quartier latin quelques intimes du poète. Au sortir de ces réunions fréquentes où se pouvaient mieux apprécier sa douceur persuasive, son ascendant impondérable et sa ferveur exquise d'ami, on laissait sa compagnie un peu meilleur, et, contradiction curieuse, plus énergique et valeureux. Cette joie de l'approcher sans cesse en ces causeries fraternelles devait être de courte durée. Son état de santé ne lui permettait pas de prolonger son séjour dans la capitale, il dut désertir souvent les rives de la Seine pour ses solitudes agrestes de la Haute-Loire et, même un hiver, s'abriter à Toulouse où, malgré ses souffrances physiques, sa seule présence sut captiver encore des amitiés fidèles.

Au printemps de 1906, il réapparut plein d'ardeur et la santé presque rétablie. Pour peu de temps. De retour dans ses terres d'Auvergne, la fièvre maligne, dont les premiers symptômes s'étaient manifestés au lendemain d'un séjour à Baden, le terrassa à l'improviste à l'âge de vingt-neuf ans, dans ce cher Chassagnon où il était né et qui possédait tout son cœur.

Tristesse des choses ! Ne faut-il donc vivre que pour assister à la ruine de ce que l'on aime ? « Heureux celui, a dit Renan, qui croit à une cité de Dieu éternelle et peut, comme saint Augustin, pendant le siège d'Hippone, mourir consolé ! » A ce prix, Olivier de La Fayette disparut sans chagrin, sans regret des désirs brisés de son âme inquiète. Il était de ceux dont la vie intérieure s'accommode des plus banales destinées. La sienne est assez belle en sa brièveté car une poésie admirable l'embellit toute.

Je ne sais plus qui a prétendu que la vie est incompréhensible parce qu'elle est divine et que ce qu'il y a de plus prodigieux dans la vie, c'est le tragique quotidien, le mystère du seul fait d'exister. Durant toute sa jeunesse, Olivier de La Fayette a cherché à comprendre et à traduire ce qu'il y a de « divin » dans les choses, en donnant parfois l'illusion d'y parvenir. C'est qu'en effet un sentiment profond de la nature et une vocation poétique certaine l'y prédisposaient, favorisés peut-être aussi par un atavisme intellectuel.

Son grand-père, auquel son premier livre est dédié, était Charles Calemard de la Fayette, ancien compagnon de Gautier, de Flaubert et des Goncourt et l'auteur du Poème des Champs loué par Sainte-Beuve et couronné par l'Académie française. « Les guérets, les moissons, le cycle des travaux rustiques, l'amour et la fidélité qu'il faut garder au sol campagnard, à la terre maternelle, à la petite patrie, » avaient enchanté ses rêveries. Pourquoi le petit-fils n'aurait-il pas jeté le même cri d'allégresse ?



J'ai dans mon vaste amour compris toutes ces choses !

O nature ! et je sais les chênes et les roses...

L'héritage ancestral lui a transmis l'amour du ciel natal et le goût du terroir. Point n'était besoin de prévenir que « l'eau n'a pas déserté la montagne », et que

C'est la même rivière en de nouvelles rives.

Le vieux sol de lave, « les labours d'argile rouge ou brune », les « orgues de pierres » et « la senteur d'ozone et de terre mouillée, de végétaux froissés, d'orage et de blé noir, » qui monte, sous le vent de Limagne, des vallons des Estreys aux pics de Mézenc, lui sont, comme à l'aïeul, des choses familières. Toutefois, pour les exprimer, il voudrait des modulation nouvelles et ses premiers balbutiements sont pour nous initier à ses hésitations, sans avouer ses préférences, dans un dialogue ingénieux et imagé qui met aux prises « les deux muses » favorites qui vont guider ses pas dans le sentier des rêves.

Le colloque se déroule dans un cadre champêtre.

« Forêt de juin à l'aurore. Une route claire s'allonge près de la lisière. La première muse - Divine-, pâle et petite dans sa longue, robe mauve, yeux de violette, chaude chevelure blonde presque vénitienne, s'avance tout au bord de la forêt, mais prudemment, comme si elle n'aimait pas les routes. »

J'ai capté les murmures épars

de la vallée à peine éveillée

J'étais venue avant l'aurore

pour goûter le retour de la vie avec l'aube...

Et je repars.

J'emporte les frissons de la forêt mouillée

et quelques gouttes de cristal

tombées des branches sous la brise

au matin clair !

Un bruit de pas annonce *Lumineuse*, et *Divine*, qui sait l'art des syllabes obscures, hésite à converser avec cette vierge imposante qu'elle a perdue de vue depuis maintes années et

dont la voix est trop simple et trop passionnée ;

Lumineuse paraît « harmonieuse et grande, éclairant de ses yeux bleus la route ensoleillée, dans les plis éclatants de sa robe blanche ».

Elle reproche à sa jeune sœur infidèle de s'être écartée de sa route pour vivre à l'ombre des sous-bois. Et *Divine* répond en vantant le charme de son existence solitaire, spontanée et chimérique. où, dit-elle,

Parfois des formes pâles

sveltes et souples

et qui sont mes pensées

par les sentiers bordés de lys indifférents

s'en vont cueillir le jour mourant

aux pétales des nénuphars

Lumineuse réplique en ressuscitant le passé, le bonheur de leur commune intimité de jadis, qu'elle dépeint avec les rythmes simples de son âme, car elle voudrait entraîner « vers les hommes songeurs qui cherchent la beauté vers cette vie ardente qui est la sienne, *Divine* qui résiste. Les hommes à ses yeux ne sont pas émus par

... la prière vague et fervente de la nature.

Il leur faut de la littérature

et du drame

et les rythmes brutaux qu'ils connaissent déjà.

On ne saurait s'y méprendre. Ces jeunes sœurs ennemies symbolisent, en un langage dissemblable, les deux formes de la poésie moderne. En imaginant leur rencontre, le poète a eu la précaution de résumer, à l'avant-garde de son poème, la double tendance qui dispute ses sympathies. *Lumineuse*, c'est l'idée claire et positive, le rythme classique, toute la tradition, c'est le rayon de grand soleil. *Divine* représente la pensée ténue et légère, le sourire tendre et puéril, le clair-obscur des soirs d'octobre ! elle est comme un peu l'allégorie de l'esthétique récente dont le verbe rare se complaît dans

...la nuance et les notes mineures

et les sons féminins dont la langue obsède...

L'insistance de *Lumineuse* parviendra-t-elle à vaincre la résistance de sa jeune compagne qui se refuse à aborder l'horizon de lumière et s'engloutit dans l'ombre des sous-bois ?...

Rien ne le laisse d'abord supposer. Il faut aller jusqu'au bout du *Rêve des jours* pour savoir la solution de ce conflit. Le profil aminci de *Divine* réapparaît enfin, comme pour indiquer qu'elle a conquis, mais en secret, le cœur du poète. Avec un attendrissement touchant, sa légende nous est contée jusqu'à son évanouissement définitif « entre les aulnes ».

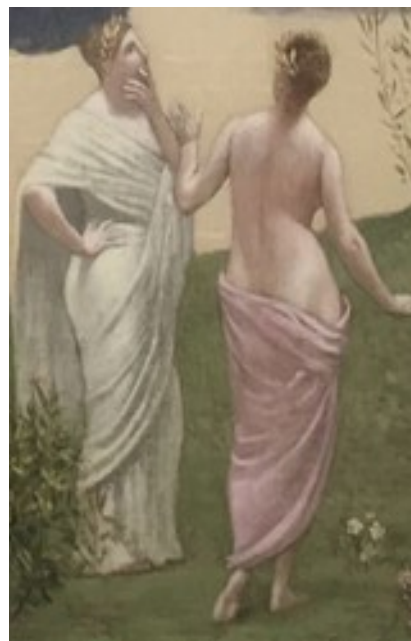
*Divine est née un soir d'octobre
au pied d'un hêtre énorme et creux
dans le bois roux ensoleillé.
Un tout petit berger l'a vue
mirer ses yeux d'azur dans la citerne bleue.
Quelle est sa vie ?
Lorsque le jour se lève,
ravie
elle recueille la prière
dans le sous-bois et la clairière
de la nature et de la sève
lassées d'avoir fleuri peut-être en vain
Que fait-elle ?
Elle est lasse
et désœuvrée.
Elle écoute le vent grave dans les sapins
et frissonne,
Elle foule, en marchant, les feuilles mordorées...
Et sanglote d'énervement et de désir.
Qu'aime-t-elle ?
.....la rosée,
tout ce qui brille et passe
et la brièveté de ses songes divins.
Elle aime les mensonges
comme elle.*

Alors *Divine* sort des halliers et s'aventure sur la lisière ; elle aperçoit des choses gigantesques qui l'effraient et font « battre son cœur à grands coups violents » : la clarté blonde, les fleurs de pêcheurs embrasés, les libellules, les martins-pêcheurs et l'azur... Et *Divine* se prend à pleurer.

Chère petite fée, qui s'attarde en larmes à l'orée du bois joli devant la nouveauté de l'horizon et la plaine.

Vaporeuse et légère, quand descend la brume d'automne, elle se hasarde jusque vers le laboureur du soir au côté duquel s'éveille son regret de n'avoir pas aimé les hommes. Un peu plus tard, *Divine*, un soir encore avant l'hiver, s'en va

*.....on ne sait où
sous la chevauchée égarante des nuages
que mène le vent conducteur fou.
Un coup de feu sur les ajoncs du marécage
mit son panache de fumée
derrière le ruisseau boueux.
Et Divine aperçut les chasseurs non loin d'elle
en teintes proches d'aquarelle
contre le tertre clair aux lavures gris perle.
Or ces hommes ayant cherché en vain leur proie...
s'en allèrent avec leurs chiens dans le couchant.
Mais elle, fleur baissée au-dessus des roseaux,
admira, ô grêle bécassine blessée,
de gouttes de corail fluide éclaboussée,
tes ailes d'étain clair frissonnant éployées
dans la boue irisée où rêve l'eau rouillée
entre les joncs décolorés.*



et pleura et pleura d'on ne sait quel regret.

Puis vient le frimas d'hiver, la neige tombe en flocons mous :

...tout est calme, on entend les cloches

et Divine s'endort doucement et repose

...sous le cercueil candide en léger marbre blanc

Quand viendra le degel

il y aura des feuilles mortes,

la couronne du chêne peut-être,

pas autre chose.

La forme de Divine est mêlée à la terre

et son âme légère attend les soirs d'Octobre.

C'en est donc fait de la silhouette fugace de *Divine*. Et. désormais Olivier de la Fayette ne l'éveillera plus. Il est dans le sillage de *Lumineuse*.

Dans la contemplation des sites où il avait vécu, dans son hérité, dans sa nature même, Olivier avait puisé un besoin de rêver et l'amour du lyrisme ; mais de solides études de lettres, l'examen minutieux des problèmes sociaux de l'heure présente, et surtout son goût d'éclectisme dans ses fréquentations et ses lectures avaient fait de lui un esprit critique ouvert à toutes les sollicitations intellectuelles. Et des forces contraires se disputaient sa mentalité ; les unes le poussaient vers l'isolement, la méditation et la quiétude les autres l'auraient porté vers le tumulte, vers les réalités, vers la vie active. Il ne cédait guère en pratique à celles-ci. Ce contraste se trahit au cours de ses premiers essais selon la source où s'alimente son inspiration.

Son idéal serait de s'adresser à d'autres qu'aux fidèles d'une élite fermée et sceptique ; il lui plairait que la poésie pût avoir son utilité et son action sociale, afin qu'elle participât à plus d'humanité. Plusieurs fois, dans ses vers, il songe au lendemain :

J'aspire à cet Océan qui nous appelle

La vie a des secrets encor ou des revanches.

Et il se laisse prendre au jeu de sa rêverie pour produire les aspirations de son âme :

Nous voulons méditer, rêver, aimer, donner,

suivre les forts, traîner la foute ensoleillée,

vers les cimes, jusqu'aux sources émerveillées

où tous et toutes viendront boire tour à tour

ou ailleurs

J'ai foi puisque mon cœur est lourd d'un vaste amour

et que mes désirs fous et graves ont des ailes.

Résolument il oriente son âme vers l'avenir qu'il souhaite de faire un peu glorieux et il note, en une splendide et grave « méditation » l'angoisse et l'espoir des jeunes hommes de ce temps.

C'est l'époque d'où date ce simple billet de sa main : « Je travaille et j'agis peu. J'accumule des forces et des chances, mais j'ai la terreur des grandes révolutions ».

Il coïncide singulièrement avec l'une des phases les plus importantes de révolution intellectuelle et philosophique d'Olivier de la Fayette, qui va, s'écartant de ses conceptions originelles, et dans une sorte de révolte de soi-même, s'abandonner au mirage de l'heure et se rejeter vers un rationalisme où sa sincérité même se laissera surprendre. Ses riches études littéraires complétées par un voyage en Allemagne et un séjour de quelques semaines à l'Université d'Heidelberg, il se prend à remuer ce bagage de souvenirs et d'idées dont les fruits germent en lui. Il fait un retour en arrière, examine les sursauts de sa pensée généreuse et me confie les quelques réflexions que lui a suggérées « le pays du collectivisme intégral et de la bière sans alcool » dans une assez longue lettre dont je me permets de communiquer cette page essentielle :

Je dirai seulement que le « pain » et le « vin » ne sont pas un Idéal définitif et que c'est un Allemand qui a prononcé la belle parole : « Il faut du pain pour tous et aussi des roses. » Si tu avais lu en entier « Travail » de Zola comme tu m'avais promis de le faire, tu n'aurais pas pu ne pas admirer la forte scène symbolique où nous est montrée la table disparaissant sous une pluie de fleurs. Vois-tu, c'est seulement quand la misère et la lutte pour vivre n'existeront plus ou seront infiniment diminuées qu'on pourra songer, selon ta formule, à essayer de suggérer aux hommes l'état d'esprit qui comporte le bonheur. Alors la pauvre vieille dont parla Jaurès, ne portant plus le fardeau de branchages sur son dos courbé, pourra lever la tête pour écouter la musique de la forêt et la chanson de rêve qui passe dans les feuilles. Or tout est chaos, lutte et douleur par suite de l'individualisme matériel d'aujourd'hui. Cette automne encore des vignerons surpris par les

vendanges trop hâtées ont jeté au fleuve le vin de la vieille année ! Les forces indéterminées qu'on appelait hier engeance divine, qu'on appelle hasard, poussent pêle-mêle les phénomènes économiques. Les fantaisies individuelles nuisibles à tout tâchent de tourner à leur profit l'élan aveugle de la Destinée. Il faut que la pensée claire et précise, la pensée de tous, capte pour le bien de tous les courants contraires et désordonnés comme elle a capté l'électricité éparse. Substituer au gouvernement des hommes qui est tyrannique le gouvernement des choses, c'est le but du socialisme. Aux hommes de s'occuper ensuite de leur bonheur moral selon leur caprice.

Revenu vers sa terre natale, il considère ainsi ce qui l'entoure d'un regard neuf : le blé ondule dans la plaine ; l'air scintille et, sous l'azur resplendissant, son rêve de poète s'éprend d'une fille de ferme guidant les grands bœufs roux devant la moissonneuse. Il compare les outils modernes des moissons aux bras tournoyants des moissonneurs courbés d'autrefois, d'hier, que le progrès renie. Il songe à l'avenir où la matière vaincue par les forces mécaniques, le travail agricole s'accomplira joyeusement comme un geste d'enfant et voici que son *Rêve des blés* se magnifie en des strophes d'une envolée prophétique :

*.....pour la moisson surnaturelle
les moissonneurs futurs, beaux comme l'avenir,
presque graves, pourtant fraternels et joyeux,
s'approchent des froments qu'on ne voit pas finir.
Et la plaine s'éclaire aux doux rayons des yeux.
Les groupes d'harmonie, ainsi que pour les fêtes,
se séparent. Joyeux du vol de sa faux d'or,
un enfant blond qui rit dans l'orgueil de l'effort
livre la vaste plaine aux forces déjà prêtes.
Et les hommes pareils à des dieux immobiles
contemplant longuement l'oeuvre de leur esprit,
la matière vaincue et les forces dociles
à leur volonté simple et grave qui sourit*



Sans doute a-t-il voulu exprimer ici mieux qu'un beau songe « avec des mots que n'aurait pas dits son aïeul ? » Il n'ignorait pas qu'un poète, selon l'expression de Carlyle, est un homme qui prend au sérieux l'univers quand tous les autres ne feraient que jouer avec lui. Il lui a plu de mettre à son tour sa phrase cadencée au service d'une idée généreuse et sociale et de manifester nettement sa croyance en une humanité meilleure, et pacifiée et plus humaine dans cette vision du monde que nous apercevons splendide comme à travers une fenêtre ouverte sur l'infini.

A côté de ces paysages introspectifs qui constituent la partie fondamentale de son œuvre, Olivier de la Fayette sait donner libre cours à sa fantaisie et nous devons à ces minutes de délassement, pour ainsi dire, plusieurs poésies superficielles et charmantes. Tantôt il s'égare à nous raconter la légende jolie de Yetta la Voyante ou celle d'Heidelberg qui veut que, les nuits d'hiver, les chevaliers défunts et leurs compagnes bruyantes d'antan reviennent animer, jusqu'à l'aube blafarde, du tintamarre de leurs danses ou de leurs fanfares, le vieux castel réduit en cendres par les soldats de Louvois, théâtre aboli de leurs exploits et de leurs tournois magnifiques. Tantôt il apostrophe sa Petite victoire et berce au rythme de ses vers le Sommeil de Brunehilde, ou s'amuse à surprendre aux flancs du Cithéron de petits satyreaux vivants. Quelquefois aussi, trop rarement peut-être, il s'essaie à ce qu'il dénommait spirituellement des exercices de couleur, où il fait chatoyer les « aubes de grenade » et les « nimbes de lilas ». Tels sont, parmi tant d'autres, Rigel et cette impression d'Avril, délicate, nuancée, empreinte d'une fraîcheur qui témoigne par plus d'un côté son *accointance avec certaine esquisse de madame la comtesse de Noailles* :

*Le jardin puéril a des senteurs d'abeilles,
de cire, de soleil, de miel et de fumée.
Entre la source, l'ombre et les ruches vermeilles
la jeune matinée est toute parfumée
Voilà donc le Printemps encore qui revient !
Bientôt dans les nouveaux arômes, chauds et vains,
une âme indifférente à la beauté des choses
ira voir, cependant, au long du vieux chemin
si la mésange bleue a niché dans les roses...
Déjà les hauts lilas traversés de clartés,*

les derniers seringas lourds de poudre dorée
auront étoilé l'ombre humide de l'orée,
en offrande flétrie à l'inutile Été.
Et seul, l'ardent buisson de rosiers écarlates,
dressé dans le soleil de juin, en plein midi,
flambera sur l'azur comme un feu d'aromates
où s'abattront des vols d'insectes étourdis.
Mais le balancement d'une corolle avide
sous le poids frémissant de papillons pâmés
ne peut faire oublier à l'âme ni son vide
ni la cendre que laisse un plaisir consumé.



Rigel, c'est l'étoile double, « bloc d'azur Incandescent » et de « rubis ensanglanté », clair bleuet de braise et rose trémière, insondable violette de lumière ». S'il faut en croire Anatole France, dans le jardin d'Epicure, Auguste Comte, qui professa vingt ans l'astronomie, voulait borner l'étude de cette science aux planètes visibles de notre système, les seuls corps à son avis qui pussent avoir une influence appréciable sur le grand Fétiche.

C'est la terre qu'il appelait ainsi, ajoute A. France. Mais le grand Fétiche ne serait plus habitable à certains esprits si la vie était réglée heure par heure et si l'on n'y pouvait faire des choses inutiles, comme par exemple rêver aux étoiles doubles.

Olivier de la Fayette confessait volontiers ne pas dédaigner ce plaisir des choses inutiles, ni le bel emploi que savent faire les poètes de leur « vanité délicate ». Ce jeu de coloris le distrairait par saccades ; il s'y complaisait sans s'y attarder. Ce sont des « Haltes » dans cette ascension perpétuelle vers la Beauté et l'Absolu où rivalisent ses rêves.

Au contraire, lorsque l'âme soudain « inondée d'une douleur tranquille » il veut « endormir ses nostalgies », apaiser son « occulte souffrance » et « marier sa peine confuse à la phrase qui chante », ces vains artifices sont répudiés. Son regret se formule simplement :

J'ai trop songé ce soir aux choses lumineuses.

Sa chair frissonne de faiblesse nerveuse et, ivre d'un désir d'immensité, il sent battre « en sa chair pesante une aile emprisonnée ».

*Le mystère est plus près que les narcisses pâles
et que le trèfle rouge inondé de couchant ;*

son âme le devine ; elle aspire aux altitudes surhumaines, pareille au Bourdon, « pèlerin puéril des lourds infinis bleus », qui tourbillonne dans l'air et, s'abreuvant de clartés avant l'ombre du soir, sanglote éperdument.

Vers le vieux bonheur chef qui ne s'atteint jamais.

C'est là certainement une des plus belles parties du recueil posthume en préparation, *la Montée*, dont le titre concrétise l'idée directrice et morale, et où se révèle en quelque sorte un pressentiment de sagesse universelle².

Est-ce assez de lever les yeux vers le ciel ? Et de lancer timidement un cri triste en face du Destin ? Le rêve d'Olivier de la Fayette est plus grandiose et monte au delà de l'intermonde pur où voltigent les nues

Sur le coteau, ce soir, il y a les étoiles.

En achevant son examen de conscience, il va élire la sienne :

« Ceux-là seuls n'ont pas d'étoiles, écrit-il un jour, qui n'en savent pas choisir une et la regarder fixement. Moi je regarde la voie lactée par les nuits sereines, et les Pléiades. L'étoile qui sera la mienne me choisira. Là commence la dernière étape de son évolution panthéiste. En un clin

d'œil, embrassant tous les astres et le « ciel immobile et si doux » sous la nuit tombante, il s'interroge :

De quel monde divin, mon âme, es-tu venue,

Vierge aveugle qui prophétises des soleils



2- La plupart des pièces inédites de ce livre m'ont été communiquées grâce à l'obligeante et pieuse sollicitude de la sœur du poète, Mlle Calémar de la Fayette, qui eut le rare bonheur de réaliser avec lui la communion magnifique de deux esprits fraternels dont Maurice et Eugénie de Guérin avaient déjà montré l'exemple. Il convenait de lui rendre ici l'hommage de gratitude qui lui est dû. L. B.

*et marches à tâtons vers cette aube inconnue
d'où les roses pleuvront sur d'immortels métaux !*

Des spectacles de la vie patiemment dénombrés il n'a voulu rien retenir, car il sent qu'à son amour pour toutes choses, « pour la musique et pour les êtres », rien ne commence ni ne s'achève en lui et que tout obéit au rythme universel. « *O mon cœur*, s'écrit-il, *Tu sens que toute joie est sœur d'une douleur, que la forêt bouillante est pareille à la mer et que l'arbre est ton frère à toi-même et tu vois que ton ivresse auguste est la fureur du bois !*

(Tu lentus in umbra, II)

Alors, tandis que son illusion participe aux cadences unanimes, son verbe poétique, déjà si nostalgique et si mélodieux, fait retentir ce cri superbe de la « Montée », cet appel final à la nature où se précise le mysticisme le plus fervent et le plus sincère :

*Vérité, vérité, je t'aurai tant nommée,
je t'aurai tant voulue et t'aurai tant aimée
que tu dois vivre un peu sous l'obscur ramée.
J'entends, j'entends ton chant dans les régions hautes
moduler des motifs d'étoiles.*

Dans un lyrisme éperdu, s'abandonnant à la fois à son émotivité philosophique et sentimentale, Olivier de la Fayette compose cette large symphonie des Etoiles qui clôt son œuvre interrompue par les Parques jalouses. Sa fin prématurée au dernier automne coïncidant avec la disparition de M. Brunetière a seule empêché la Revue des Deux Mondes de réserver à ces strophes l'insertion qu'elles méritaient après l'accueil que leur avait ménagé l'intervention spontanée de M. Maurice Barrès, lequel avait sans doute pressenti dans leur jeune auteur un chantre inspiré de sa terre et de ses morts.

Les « Etoiles » ont été écrites, il y a lieu de le supposer, sous l'influence de deux lectures particulièrement impressionnantes pour son esprit inquiet, je veux parler des : Grands initiés, de M. Edouard Schuré, et des Sources de la croyance en Dieu, de Sertillanges. Je ne saurais mieux faire, pour l'analyse de ces fragments, que de résumer les termes d'une épître intime à M. Pierre Fons, publiée récemment à l'Ame latine et commentant le geste ébauché dans *la Montée* que développe ce poème.

Du propre aveu de son auteur, il reflète une âme intuitive à la poursuite du « divin hypothétique » et synthétiser le sacrifice de la Sensibilité à l'Idée pure », de l'éternel féminin à l'éternel masculin, de la Maïa complexe à l'esprit du Feu. Il faut le lire en entier ; des extraits morcelés risqueraient de sembler des lambeaux sans éclat.

On voit vers quelle haute et sereine philosophie la mentalité altière d'Olivier de la Fayette s'orientait ! Avec quel tempérament d'artiste il avait résolu de mettre son jeune génie musical au service de l'Idéal !

« Amours, désirs, élans, clartés ces quatre mots résument la notion qu'il s'était formée du monde terrestre. Son verbe fluide et merveilleux la transfigure et maintes fois l'expression de son trouble intérieur dépasse les limites de l'émotion humaine dans cette tension latente de toutes ses fibres vers l'Absolu.

S'il était permis seulement de formuler un ultime regret, ce serait pour accorder une pensée suprême à la petite Muse jolie qui dirigea ses rêves à leur début, à Divine que j'évoquais en commençant. Car, avec Divine, et de bonne heure, avait disparu, je crois, l'âme souriante d'Olivier de la Fayette, celle que n'ont pas heurtée les brutalités du sort ni les misères de la vie, celle qui n'a pas sa place parmi la foule. Car Divine, le crois, était son âme véritable, son âme avant la souffrance, et je crois bien aussi que son âme elle-même était presque divine. Hélas ! elle est perdue à jamais. Et cette âme légère « n'attendra plus les soirs d'octobre ». Elle s'est envolée doucement vers la chute d'un jour où trop de rêves étaient passés.

Il me plaît d'imaginer qu'elle est « montée » vers les « étoiles » à l'heure

*Où les hiboux se taisent dans l'yeuse,
où les bruits du dehors trop calmes et trop doux
font étrangement mal comme des accords fous.*

A l'heure où la nuit bleue, pâle encore au zénith, s'illumine des derniers et des plus beaux rayons du soleil.

Plaise au ciel que ces clartés fragiles aient marqué pour Olivier de la Fayette l'aurore trop vite éteinte de sa jeune gloire !



Lucien Bauzin

C'est Jean-René Mestre qui a attiré mon attention sur ce dieu celte encorné, et qui plus est, brandissant un serpent à cornes de bélier. D'où la publication qui suit, à la poursuite du dieu cornu en plein cœur de la cité d'Anis. Cernunnos serait bien déçu s'il émergeait aujourd'hui de ses eaux dormantes en constatant que la sélection ovine a fait disparaître les magnifiques cornes enroulées de nos béliers. Par Toutatis ! Encore un coup de Columelle, ce bougre d'agronome romain...

Parmi les divinités gauloises en rapport avec le monde animal, Cernunnos occupe une place de choix. Cernunnos porte sur sa tête les bois d'un cervidé, et possède comme accessoire, un serpent à tête de bélier. Cernunnos est parfois entouré d'animaux, ce qui pourrait en faire un Maître du règne animal. Le serpent à tête de bélier dit "criocéphale" bénéficiait d'une grande popularité dans toute l'Europe celtique et en Gaule.

Le serpent est un habituel symbole des mythes sur la résurrection. Le fait qu'il mue, change de peau et semble renaître à une nouvelle existence, outre la possibilité de voir repousser sa queue après sa perte. Il faut ajouter que le reptile, en raison de la transparence de sa paupière, donne, même lorsqu'il dort, l'impression d'avoir encore l'œil ouvert, d'être en perpétuelle alerte, toujours sur le qui-vive, et de jouer aussi le rôle de vigilant guetteur.

Le bélier symbolise la force naturelle, la puissance combative. C'est le géniteur et le conducteur du troupeau, le guide. Le troupeau le suit aveuglément quitte à courir à sa perte comme les moutons de Panurge. C'est sous le ventre du plus gros bélier de Polyphème qu'Ulysse est guidé vers la sortie de l'ancre du cyclope.

Alors entrons dans cette "histoire écoutée aux portes de la légende"...

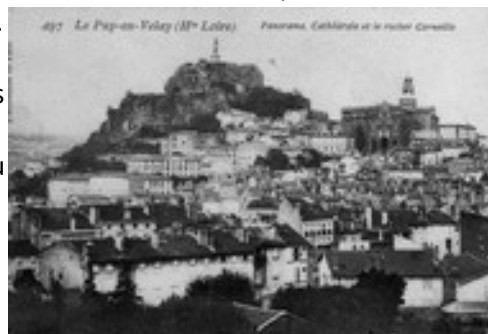
Repères Celtes :

Au Puy, le mystérieux Cernunnos¹ veille !

Les merveilles du mont Anis et de la cathédrale

Le visiteur qui gravit le mont Anis, couronné par la majesté de la cathédrale et dominé par l'impressionnant rocher Corneille, ne risque jamais d'être déçu.

Tout ici captive l'œil et l'esprit : le site lui-même, d'une beauté saisissante ; les panoramas époustouflants qui s'ouvrent depuis les escaliers de la cathédrale ou la terrasse de Notre-Dame de France ; l'audace vertigineuse de cet édifice en partie suspendu au-dessus du vide ; l'originalité de son architecture ; les trésors artistiques – tableaux, objets précieux – qui ornent ce sanctuaire vénéré depuis des siècles ; et enfin, les innombrables souvenirs historiques qui s'y attachent. Autant d'éléments qui retiennent le voyageur et comblent sa curiosité.



L'âme profonde du sanctuaire : un héritage païen

Pourtant, au milieu de ces merveilles, il ne faudrait pas oublier l'essence la plus singulière du lieu, ce qui lui confère son âme profonde : son ancienneté, ses particularités, la complexité et souvent

1- ndlr : La traduction usuelle est « (dieu) cornu ». On restitue d'après *carnon* « corne, trompe » rapporté par le lexicographe Hésychius comme étant un terme galate (*karnon*) et le nom des peuples gaulois Carni, Carnutes, Carnonacae, « les Cornus, ceux à la corne ». On rapproche aussi *carnyx* « trompe de guerre des celtes » (par analogie avec les cornes traditionnellement utilisées pour produire des sons). On compare avec le breton *karn* et le gallois *carn* qui signifient « sabot » « fait de corne ». *Carnonos* est attesté dans l'inscription gallo-grecque de Montagnac : *carn* + suffixe *-no-* fréquent dans les noms divins. Enfin, on connaît un gallo-latin *carnuātus* signifiant « cornu », *cornu* étant issu de *cornutus*. Le thème avec vocalisme en *e kern*, le vieil irlandais *a cern* **kernā* « excroissance [cornue] » désigne en celtique le sommet de la tête et il s'apparente aux mots indo-européens désignant des bêtes à corne en général et le cerf en particulier. L'élément *-unnos* est, quant à lui, un suffixe augmentatif. On pourrait ainsi traduire de façon littérale *Cernunnos* par « bellement corné », ou encore « belles cornes, beau cornu ». De nombreux sites et régions géographiques pourraient présenter des filiations linguistiques avec le théonyme Cernunnos. wikipedia. Voir aussi Jacques Lacroix.

l'obscurité de ses origines. Comme tant de grands sanctuaires chrétiens, Le Puy-en-Velay repose sur un substrat païen tenace, impossible à ignorer si l'on veut comprendre le succès durable de son pèlerinage. Ce haut-lieu, parmi les plus prestigieux de France, doit sa pérennité à cet ancrage dans un passé lointain, auquel la nation reste profondément attachée.

Les mystères des toponymes : mont Anis et rocher Corneille

La cathédrale s'élève sur le mont Anis, surplombée par le rocher Corneille – deux noms qui intriguent dès l'abord et ouvrent la porte aux mystères. Que signifie vraiment « Corneille » ? Doit-on croire que le mot pourrait provenir du gentilice romain Cornelius ? Ou bien qu'il s'agirait plutôt d'un diminutif de « corne », évoquant une pointe rocheuse escarpée – une origine courante pour bien des Corneille ou Cornillon, même si elle n'est pas universelle.

Une racine indo-européenne ancienne

D'autres y voient une racine indo-européenne ancienne, kar ou kor (proche du breton ker, qui désigne une enceinte fortifiée). Les toponymes en Corneille et Cornillon abondent dans le Velay, mais leur sens précis nous échappe encore : la toponymie reste une science imprécise, pleine d'hypothèses et de zones d'ombre.

Une famille de mots liés au cerf et à Cernunnos

Et si cette même racine avait donné naissance à une vaste famille de mots ? Cerf (kervus), le dieu celtique Cernunnos (kernunos), cairn, gravier, garrigue... Peut-être Gargan, Corneille, Cernunnos, cerf, mais aussi Cors ou même crâne, partagent-ils une origine commune, issue des profondeurs de la langue et du paysage. Un passionnant fil à tirer pour qui veut percer les secrets de ce lieu millénaire.

Le mystère envoûtant de la Vierge Noire

La présence de la Vierge Noire au Puy-en-Velay enveloppe le sanctuaire d'un voile de mystère fascinant. L'Église, bien qu'elle l'ait intégrée à sa dévotion, aurait sans doute préféré une Madone à la peau claire ; pourtant, cette teinte sombre persiste, défiant les changements. Le simple nom de « Marie » ne parvient pas à effacer le doute : s'agit-il vraiment de la Vierge chrétienne, mère du Christ ? Non, elle semble plutôt une figure héritée, une substitution venue des profondeurs du temps. Plusieurs statues se sont succédé ici, et toutes, curieusement, portaient cette couleur noire.

La brebis Noire du Velay

Sa couleur noire, une exception dans l'ensemble des races françaises, fait penser infailliblement à nos volcans éteints. Sa peau noire à reflets ardoisés et sa toison allant du noir mal teint à reflets brunâtres jusqu'au noir franc, répliquent fidèlement nos terres volcaniques déclinant aux labours la même gamme de coloris. C'est la couleur foncée de la terre primitive, symbole de fécondité. Ce blanc qui l'éclaire, cette petite étoile dans la nuit de sa toison, c'est l'étoile du berger. Sa beauté mystérieuse, c'est celle de ce pays. "Je suis noire et pourtant je suis belle" comme le dit le verset du Cantique des Cantiques. Son standard nous la décrit comme un



véritable canon de la beauté, le top-model de la gente ovine : race à ossature fine, tête à profil droit ou très légèrement busqué, oreilles petites plutôt fines, poitrine ronde et profonde, robe noire, brin de laine ondulé nerveux et fin, peau noire à reflets ardoisés... Le mystère de ses origines, noire parmi les blanches, rejoint de grandes énigmes locales. Des faits troublants nous interrogent : sa présence supposée à l'ombre des maisons fortes et dans les domaines Templiers et Hospitaliers, ces moines vêtus de robes noires frappées de la croix blanche ; le culte vivace de la Vierge Noire drainant des foules immenses sur le parvis de la cathédrale du Puy ; la pierre noire des fièvres qui guérissait les malades... Comment ne pas lier son existence à ces périodes fécondes en symboles ? JCB

La copie actuelle et la statue détruite

L'histoire complète de cette Vierge reste à explorer, pleine de zones d'ombre... Celle que l'on admire aujourd'hui dans la cathédrale est une copie du XVIII^e siècle, drapée d'un riche manteau de soie qui ne laisse émerger que les têtes couronnées de la Mère et de l'Enfant, ce dernier semblant presque appliqué contre elle. Elle remplace l'ancienne, consumée par les flammes en juin 1794 lors de la Révolution.



Le témoignage précieux de Faujas de Saint-Fond

Heureusement, cette statue détruite nous est bien connue grâce au témoignage précieux de Faujas de Saint-Fond. Ce géologue, venu étudier les volcans du Velay en 1778, l'examina de près pour vérifier une légende : était-elle taillée dans le basalte local ? En soulevant le somptueux manteau d'étoffe d'or qui la recouvrait – ne laissant visibles que les visages noirs –, il découvrit qu'elle était en réalité sculptée dans du bois de cèdre.

Description détaillée de l'ancienne statue

Haute d'environ 72 cm, elle représentait une Vierge assise, le visage et les pieds noirs, tout comme ceux de l'Enfant. Seules les mains étaient blanches. Sur le bois, une robe peinte : corsage vert-bleu et jupe rouge ocre. Faujas nota surtout, dans le dos, une petite cavité qui le convainquit qu'il s'agissait d'un reliquaire. C'est cette image fidèle que reproduit aujourd'hui la copie polychrome visible près de la « Pierre des Fièvres », bien que celle-ci ait les mains noircies.

Les origines obscures de la Vierge Noire

Les origines de cette Vierge Noire demeurent enveloppées d'obscurité. Certains la datent des III^e ou IV^e siècles, apportée par des vétérans romains. D'autres, comme le jésuite Odo de Gisse au XVIII^e siècle, y voient un don de Saint Louis rapporté d'Orient, remplaçant une statue bien plus ancienne. Le clergé, attaché à une figure miraculeuse et familière, n'osait pas la changer radicalement ; si substitution il y eut, on imita au moins le noircissement des parties visibles – visage et mains.

Un héritage préchrétien tenace

Au fil des formes qu'elle a prises, la Vierge Noire du Puy semble puiser ses racines dans un monde préchrétien. Elle a résisté, triomphant des tentatives répétées de la remplacer par des vierges blanches. Ce sanctuaire, au cœur de sa dévotion, porte en lui l'écho d'un paganisme ancien et vivace. Le sanctuaire qui l'abrite est païen.

A la recherche de la déesse originelle

Quelle déesse se cachait derrière celle qui devint la Vierge du Puy ? Pour le deviner, il faut plonger dans le monde des grandes déesses de la Terre, ces figures protectrices des morts et guérisseuses universelles, qui, dans tant de régions, préfigurèrent Marie. Le paysage même du Puy-en-Velay semble les avoir appelées : cette cuvette volcanique dominée par deux pitons majestueux – le rocher Corneille, dressé sur le mont Anis et culminant à 132 mètres au-dessus de la plaine, et son voisin le rocher d'Aiguilhe, couronné par la chapelle Saint-Michel.

Hypothèse celtique : la déesse Annis

Était-ce la déesse celtique Annis, liée à sainte Anne, dont le nom aurait pu se transformer en Anis ou Anicium ? L'idée est séduisante, mais les linguistes penchent plutôt pour une origine romaine d'Anicium, celle d'un gentilice (nom de famille) d'homme. Grégoire de Tours, dès 591, mentionne déjà « ad locum quem Anicium vocitant » – le lieu qu'on appelle Anis. Cela suggère que le site était déjà très fréquenté, plus encore que la capitale gallo-romaine du Velay, Ruessium (aujourd'hui Saint-Paulien).

Hypothèse Cybèle : une déesse des frontières

Était-ce une déesse Cybèle ? Peu probable. Cette déesse anatolienne suivait surtout les légions romaines aux frontières. À Saint-Paulien, on a trouvé des traces de son culte, et peut-être la « Pierre aux bœufs » en est un vestige.

Diane, plus proche du rocher voisin

Était-ce une déesse Diane, la chasseresse ? Elle semble plus proche du rocher voisin d'Aiguilhe, où la chapelle Saint-Clair (et ce saint Clair, d'où vient-il vraiment ?) portait autrefois le nom de « Temple de Diane ».



Isis, la plus probable des déesses

En réalité, c'est la reine mythique et déesse funéraire de l'Égypte antique, Isis, qui rassemble le plus d'indices intrigants. Songeons aux yeux de verre de la Vierge Noire, une technique typiquement égyptienne qui troublait tant Faujas de Saint-Fond par leur « regard insoutenable » ; à ses doigts effilés ; à la découverte, vers 1788, dans un mur de la cathédrale, d'une « Isis emmaillottée » accompagnée de plusieurs cerfs. Le Puy, carrefour commercial entre Nîmes et la Limagne (la Méditerranée et les sources de l'étain), bien avant Rome, favorisait les marchands – et Isis voyageait volontiers avec eux, plus qu'avec les soldats. Dans les cendres de la statue brûlée en 1794, on recueillit une pierre isiaque (aujourd'hui perdue, ou peut-être oubliée dans les réserves du Louvre...).



La Mère de Dieu

De même que le christianisme doit beaucoup à sa rencontre avec les courants philosophiques et religieux d'Alexandrie (songeons par exemple aux nombreux Pères de l'Eglise qui habitaient là), et qui lui donnèrent un caractère osirien (d'Osiris), on retrouve le retour d'Isis sous les traits de la Vierge Marie. N'oublions pas qu'Isis avait été dénommée « Mère de Dieu » (« Theotokos ») bien avant que le terme ne soit appliqué à Marie en Egypte et en Syrie. La racine osirienne, voire sumérienne, du christianisme est depuis toujours le secret le mieux gardé des historiens de l'Eglise, qui ont préféré mettre en avant sa racine judaïque.

Une essence commune aux grandes déesses-mères

Au fond, Anna, Cybèle, Diane ou Isis : les noms changent, mais l'essence reste la même – une grande mère terrestre, guérisseuse et gardienne.

Les grottes sacrées du mont Anis

D'autres indices confirment que le mont Anis était sacré bien avant le christianisme, indépendamment même de cette inscription mystérieuse dans la cathédrale : « ADIDONI ET

AUGUSTO ». Le rocher regorgeait de grottes, visibles encore aujourd'hui dans ses flancs escarpés et sous les maisons, dans les caves. Les occupations successives ont effacé bien des traces, mais on en connaît plusieurs : dans le jardin de l'évêché, près de Saint-Georges (les grottes de la « Roche Sauno », la Roche effondrée, près de la Porte en Jayant -ou du Géant ?), ou plus haut, des cavités à étages où l'on a exhumé poteries et silex.

Découvertes Archéologiques et Mystères Souterrains

Au XIXe siècle, Auguste Aymard décrivit des fouilles sous la cathédrale révélant une vaste cavité naturelle remplie de terre et de fragments d'os calcinés, avec les restes d'un coffret de plomb – peut-être une urne funéraire. On parle même (et il existe réellement !) d'un immense réservoir d'eau caché près de la cathédrale ou du baptistère Saint-Jean...

Origines mégalithiques : dolmen et source

Au cœur de ce sanctuaire millénaire, tout semble converger vers une origine très ancienne : un dolmen et une « source » ou citerne, ces lieux primordiaux de culte où la terre et l'eau sacrée se rencontraient. Au-delà de ses formes naturelles, le sanctuaire du Mont d'Anis s'est cristallisé autour d'un dolmen et d'une source.

La légende du dolmen miraculeux

Le dolmen existe toujours, et une légende captivante s'y attache, révélant beaucoup sur l'âme profonde du sanctuaire du Puy-en-Velay.

Le premier miracle et l'apparition à saint Georges

Au IIIe siècle, une femme de Revessium (l'antique Saint-Paulien) souffrait d'une fièvre persistante. La Vierge lui apparut en songe et lui promit la guérison si elle s'allongeait sur la pierre au sommet du mont Anis. Une fois rétablie, elle devrait transmettre à saint Georges, premier évêque du Velay, le désir divin d'ériger là une église en son honneur. Ainsi fut fait.

Le cerf dans la neige et la haie de roses

L'évêque, émerveillé par ce double miracle – apparition et guérison –, monta sur le rocher avec son cortège. C'était un 11 juillet : surprise, le sommet était couvert de neige ! Soudain, un coup de tonnerre retentit, et un cerf surgit, traçant dans la neige les contours d'une église avant de disparaître. L'espace ainsi délimité fut entouré d'une haie d'épines qui, dès le lendemain, se couvrit de roses en pleine floraison.

Le second miracle et la construction du sanctuaire

Saint Georges mourut avant d'achever l'ouvrage. Deux siècles plus tard, l'histoire se répéta : une femme paralysée de Ceyssac (où une pierre gravée, aujourd'hui au musée Crozatier, raconte peut-être cet épisode...) reçut le même message céleste. Transportée sur le rocher Corneille, elle s'endormit sur la dalle, vit la Vierge en rêve, et se releva guérie. Elle alerta l'évêque Evodius qui, avec l'architecte Scutaire, lança enfin la construction du sanctuaire – une œuvre longue et laborieuse.

Le miracle des tourtes pour les ouvriers

Une autre anecdote charmante circule : un jour, les ouvriers réclamant du pain, le maître d'œuvre lança des moellons au sol... qui se transformèrent en tourtes appétissantes !

La pierre des fièvres et sa légende

Cette pierre miraculeuse, ancienne et immense table de dolmen fut placée sous le maître-autel (près de la caverne découverte par Aymard). Elle devint la célèbre « Pierre des Fièvres ». Les



malades y passaient la nuit pour guérir. Mais un jour, deux amants s'y unirent profanement : le ciel, irrité, la brisa en quatre morceaux. Ne serait-ce pas, plutôt, pour arrêter ces effusions rituelles païennes que le clergé sévit en opérant une « destruction céleste » ? Quoi qu'il en soit, l'un des morceaux, toujours appelé « Pierre des Fièvres », trône encore dans la cathédrale.

Le menhir et l'autel de Cernunnos

Un menhir se dressait aussi sur le mont Anis, un peu plus bas, près de la porte Saint-Agrève (aujourd'hui dans le Grand Séminaire), face à la porte Saint-Georges. À ses pieds gisait un autel dédié à Cernunnos, le dieu gaulois cornu – ce qui éclaire l'apparition du cerf dans la légende ! Statue et autel restèrent en place jusqu'à la Révolution.

Cérémonies chrétiennes sur l'autel païen

C'est au pied de ce menhir que le chapitre annonçait le Grand Pardon de Notre-Dame. Le 11 juillet, jour de la dédicace, une cérémonie symbolique s'y déroulait : le cortège s'arrêtait, un enfant de chœur montait sur l'autel païen, soufflait dans un petit cornet en terre cuite (comme ceux retrouvés en grand nombre sur le site, liés au culte de Cernunnos), puis le brisait sur la pierre – geste de triomphe du christianisme sur l'ancienne religion. Le musée Crozatier conserve plusieurs fragments de ces « cornets » cernunniens.



La source guérisseuse et son inscription romaine

La « source sacrée », elle, subsiste toujours. Derrière l'abside, dans la petite cour de la Prévôté, entre sacristie et clocher, un puits – qualifié souvent de « citerne » – est en réalité une fontaine guérisseuse. Une magnifique inscription romaine du II^e siècle, encadrée de part et d'autre, le confirme :

« FONS OPE DIVINA LANGUENTIBUS EST MEDICINA
SUBVENIENS GRATIS UBI DEFICIT ARS YPOCRATIS »

On peut le traduire par : « Cette source, par la grâce divine, est un remède pour les malades, secourant gratuitement là où l'art d'Hippocrate échoue. »



Confirmation de la vertu miraculeuse de la source

L'inscription romaine ne pourrait être plus claire : cette source, par la grâce divine, offre aux malades un remède gratuit et efficace, là où même l'art d'Hippocrate, père de la médecine, doit s'avouer vaincu.

Un lien vivant entre paganisme et christianisme

Ainsi, dolmen, menhir, source et légendes tissent un lien vivant entre le passé païen et la foi chrétienne qui s'y est enracinée.

Les bas-reliefs gallo-romains du chevet

Juste en dessous, encastrés dans les assises inférieures du chevet de la cathédrale, des fragments de bas-reliefs gallo-romains provenant sans doute d'un grand édifice antique ajoutent une couche de mystère. On y voit des lions menaçants – l'un, à gauche, dévorant un onagre avec férocité ; une biche élégante qui évoque irrésistiblement Diane, déesse de la chasse ; des personnages en action, peut-être Hercule ou une scène de poursuite mythique. Un regard plus attentif révélerait sûrement d'autres interprétations, tant ces sculptures usées par le temps gardent leurs secrets.



Détail de la frise de la cathédrale : chimère trimorphe (chèvre, lion, serpent) crachant des flammes.



Détail de la frise de la cathédrale : lion marchant.



Détail de la frise la cathédrale : cerfs et biche fuyant devant un lion, serpent, lionceau, singe.



Détail de la frise de la cathédrale : trois blocs.



Amour et griffon, trouvé près de la cathédrale.



Détail de la frise de la cathédrale : l'un des trois blocs avec un lion dévorant un équidé, deux équidés fuient.



Détail de la frise de la cathédrale : l'un des trois blocs avec sanglier, chien, lion, écureuil, hibou, corbeaux.



Biche provenant des murs de la cathédrale.



Bloc provenant du chœur de la cathédrale : pattes d'animal.



Bloc provenant du clocher de la cathédrale : lion, aigle dévorant un chevreuil.



Enfant et chevaux, provenant du clocher.



Dans un mur de la cathédrale : Hercule désarmé par des Amours.



Sous le porche du For : sanglier sortant d'une caverne, mulot.



Griffon et taureau, provenant de la place du For.

Persistence de la tradition de la source

Il n'est finalement pas si surprenant de trouver une source à cette altitude : elle coule toujours, discrètement, en contrebas dans des propriétés privées. Sa tradition guérisseuse reste vivace, même si la grande statue de Notre-Dame de France, perchée au sommet, attire aujourd'hui la plupart des touristes-dévots.

Le bassin moderne et les offrandes persistantes

Près de l'escalier menant au sommet du rocher Corneille, un bassin moderne (alimenté, il est vrai, par l'eau de la ville) perpétue l'ancien rite : on y aperçoit encore quelques pièces jetées au fond en offrande. Un panneau invitait autrefois les fidèles à réserver leurs dons à la Vierge un peu plus haut... Mais la coutume persiste, comme le notait déjà le vieux chroniqueur Medicis : un bassin pour « cueillir pécune des bons pèlerins ».

Les formes fantastiques du rocher Corneille

Légendes enchantées, déesse païenne, Cernunnos, grottes énigmatiques, source miraculeuse : tout cela nous est parvenu à travers les siècles. Et ce n'est pas fini. Sur le flanc est du rocher Corneille, miraculeusement préservé des outrages du temps, d'étranges formations rocheuses aux formes fantastiques invitent encore l'imagination à vagabonder – silhouettes animales, profils humains, caprices de la nature qui semblent murmurer les secrets d'un passé immémorial.

Une interdépendance religieuse éternelle

Le mont Anis et son sanctuaire sont le tissu sans couture de l'interdépendance religieuse perpétuant l'ancien monde païen au travers de la foi chrétienne.

Jean-René Mestre

(à suivre...)

Charles de Bonneville... la Haute-Loire et ailleurs au fil de son crayon (suite et fin)

Nous reprenons notre périple dans l'oeuvre de Charles de Bonneville, toujours en feuilletant les pages de l'album familial.

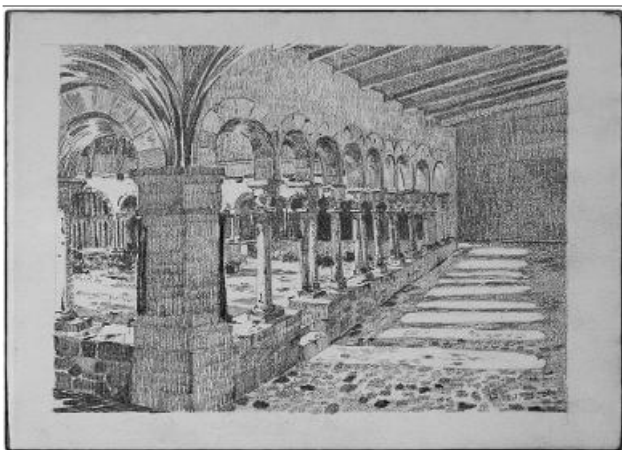
Nous avons évoqué sa vie, consacrée à sa famille et à son œuvre au fil des événements et des lieux traversés. Certains écrivent ou le plus souvent photographient, mais Charles, lui, dessine et peint, c'est sa façon à lui de percevoir le monde.

Il peint des scènes exotiques lors de son passage en Algérie pour satisfaire à ses obligations militaires. Plus tard, il illustrera les voyages de ses deux fils en Amérique du sud.

Dès son installation au Puy, il croque les sites incontournables de cette extraordinaire ville : la cathédrale et son cloître, la porte Saint-Georges, la commanderie Saint-Jean, le rocher d'Aiguilhe et sa chapelle, le pont tordu, le village et l'imposant château de Polignac.

Les parents de son épouse s'installent à Champagnac-le-Vieux. C'est l'occasion au cours de ses séjours de croquer le bourg groupé autour de son église et aussi Saint-Hilaire et Blesle.

Après cette illustration des lieux "familiaux", il va agrandir son périmètre d'observation et s'intéresser aux **autres grands édifices religieux** que sont par exemple le cloître de Lavaudieu, la basilique Saint-Julien à Brioude, l'église de Saint-Paulien, et l'abbatiale de la Chaise-Dieu.



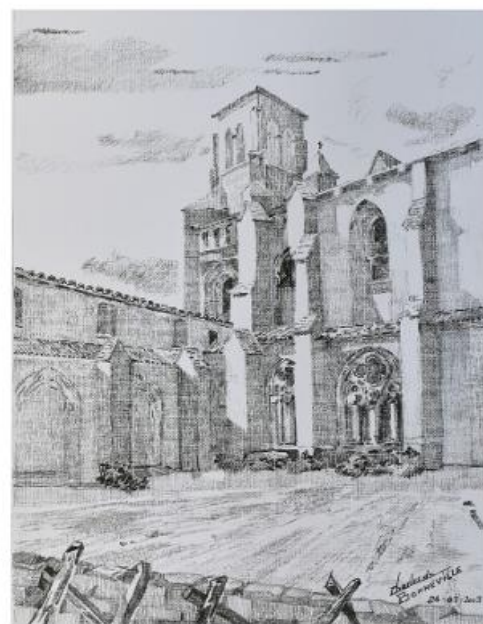
19/06/2002, crayon, 24 x 33 cm. Cloître de Lavaudieu (43). Copie.



St Julien, 17/08/2022, crayon, 32 x 24 cm. Basilique Saint-Julien à Brioude (43). Original.



Saint-Paulien : chevet de l'église, 20/10/2002, crayon, 29 x 39 cm. Eglise Saint-Georges à Saint-Paulien (43). Copie.



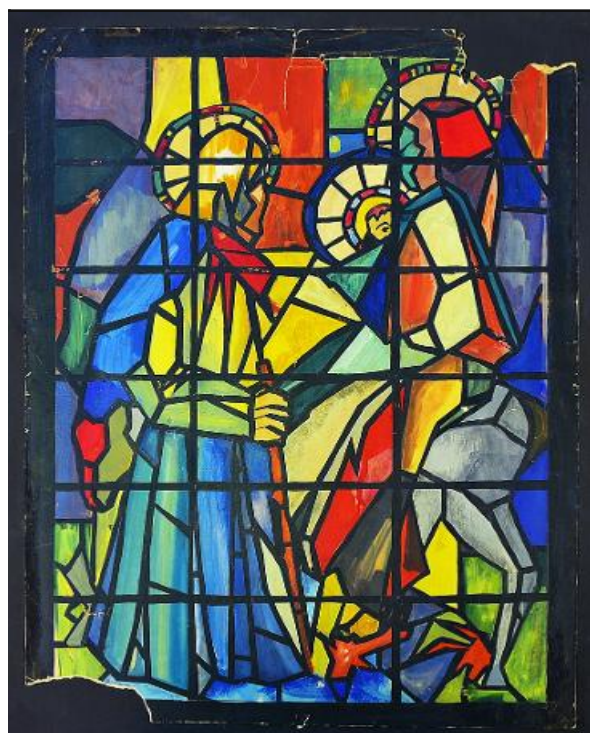
24/03/2003, crayon, 33 x 24 cm. Abbaye de la Chaise-Dieu (43). Copie.

Charles s'intéresse aussi à des **édifices religieux plus modestes** : l'église Saint-Rémy à Vergezac, la chapelle de Notre-Dame-d'Estours à Monistrol-d'Allier ; le cimetière à Saint-Arcon-d'Allier ; le calvaire de Saint-Privat-d'Allier ; des porches d'églises...

Le mobilier l'interpelle aussi et il réalise quelques **peintures et vitraux** sur le thème de la fuite en Egypte et des dessins d'inspiration religieuse.



*Calvaire, 11/06/1971, huile, 44 x 36 cm.
Original.*



*La fuite en Egypte, réalisé aux Beaux-Arts
entre 1948 et 1952, gouache, 63 x 46 cm.
Original.*

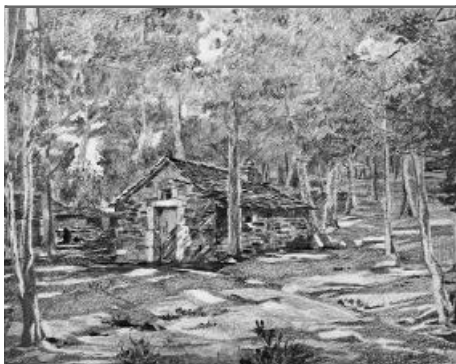


*Egypte. Joseph, Marie et Jésus, février
1971, huile, 46 x 38 cm. Original.*



*Composition religieuse, 24/10/2000,
crayon, 40 x 30 cm. Original.*

Les châteaux, **maisons, dépendances de la famille et des amis** sont aussi des sujets de prédilection de Charles, tout bâti attire irrésistiblement son crayon ou son pinceau.



Juillet 1997, crayon rehaussé de sépia et stylo feutre noir, 24 x 30 cm. Four à pain. Original.

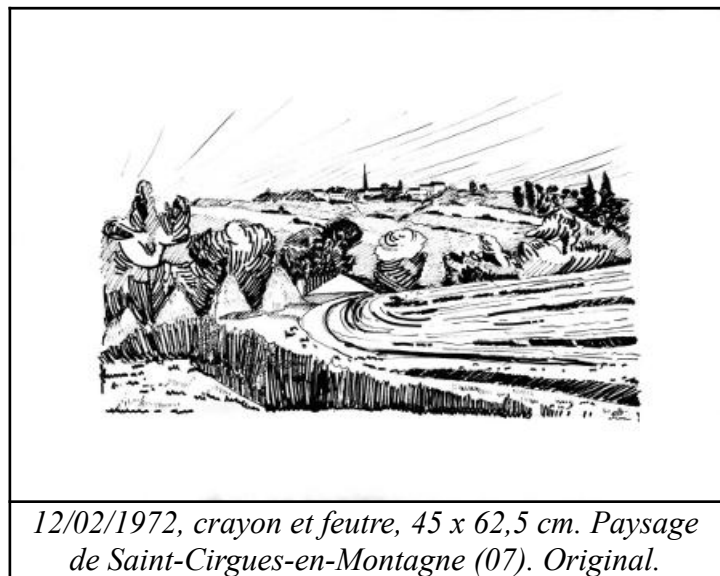


La maison de Giberges, environs de Saugues, juillet 1994, huile, 33 x 46 cm. Copie.

Sa vision s'élargit et il dessine ou peint les **paysages** qui reçoivent ces lieux d'habitation, avec des techniques diverses, crayon et feutre, encre de Chine : Environs de Champagnac-le-Vieux... Souvent se profilent au loin maisons protégées par le clocher d'une église comme Saint-Cirgues-en-Montagne en Ardèche...



Environs de Champagnac-le-Vieux - Route de Saint-Germain-L'Herm, années 50, encre de Chine, 16- x 24 cm. Original.



12/02/1972, crayon et feutre, 45 x 62,5 cm. Paysage de Saint-Cirgues-en-Montagne (07). Original.

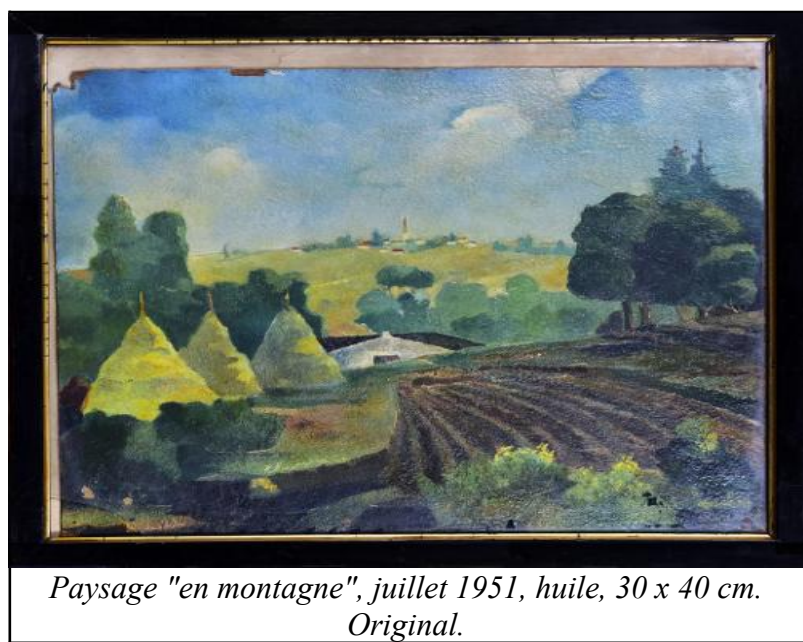
Sa palette se fait plus vive pour **d'autres paysages** : crayons de couleur pour cette fraîche rivière du Tarn ; gouache pour ces environs éclatants de Saint-Etienne en Forez ; huile pour ce chemin sinuant en direction de montagnes bleutées ; huile toujours pour ce paysage en montagne avec meules façon Van Gogh.



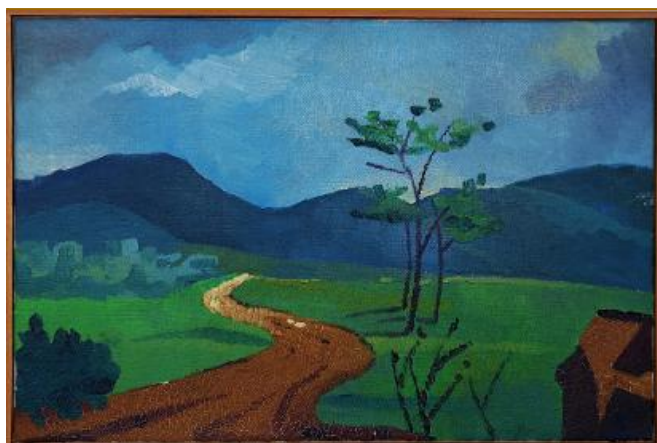
*Paysage du Forez-Environs de Saint-Etienne,
20/10/1952, gouache, 30 x 40 cm. Loire (42).
Original.*



*Paysage du Tarn, date inconnue,
crayons de couleur, 26 x 18 cm.
Tarn (81). Original.*



*Paysage "en montagne", juillet 1951, huile, 30 x 40 cm.
Original.*



*Paysage-Composition, 1989 (?), huile, 28 x 42
cm. Original.*

Il serait injuste de réduire Charles de Bonneville au dessin architectural, aux paysages. Durant son cursus et après, il a aussi touché à une **peinture plus moderne**, plus **abstraite** comme en témoignent les œuvres suivantes.
 Pour cet exercice, les techniques sont très variées : gouache pour Soleil, Musiciens ; acrylique pour Peyre de Bard ; technique mixte pour les autres.



*1961-62, huile et gouache, 24 x 29,5 cm.
Original.*



*Gouache, 50 x 32,5 cm. Soleil.
Original.*



La Peyre de Bard, 2000, acrylique, 14 x 32 cm. Original.



*Gouache, 40 x 40 cm. Musiciens.
Original.*

Charles de Bonneville que nous pensions pétri de classicisme nous étonne encore avec quelques tableaux que nous situons dans une **veine fantastique**.

Ascension présente un contraste saisissant entre un monde moderne voire futuriste, sombre, avec passerelles et structures métalliques et le monde onirique lumineux de l'au-delà.

Le Mont Rose, toile futuriste dans le cadre d'un thème imposé avec son groupe de peintres de Saint-Etienne, est annoté par Charles " Architecture fantastique..." Le dernier tableau n'a pas ce côté futuriste et procède d'un style fantastique classique. Il fait partie de nos toiles préférées et nous fait regretter que Charles de Bonneville n'ait pas laissé un peu plus libre court à son imaginaire.



*Ascension, 08/03/1955, huile, 46 x 55 cm.
Original.*



*Le Mont Rose, 03/02/1999,
huile, 61 x 46 cm. Original.*



*Date inconnue, gouache, encre de Chine et huile,
36 x 36,5 cm. Original.*

Nous voici au terme de ce voyage, feuilleté à travers l'album de famille, de la vie et de l'oeuvre de Charles de Bonneville. Avec sa modestie, il aurait sans doute eu en horreur ce terme d'oeuvre, lui qui dessinait par pur plaisir pour lui et surtout pour les autres, famille ou amis. Il était important de faire ce récapitulatif, oeuvre de mémoire, bien incomplet au demeurant : 200 dessins ou tableaux répertoriés, une cinquantaine connue et sans doute bien d'autres généreusement donnés... Nous en avons repris quelques-uns, trop peu, qui nous semblaient représentatifs de son style et de ses centres d'intérêts.

Lorsque l'on regarde la répartition de sa production au fil des années, une de ses périodes très productives correspond à sa formation aux Beaux-Arts.

Sa vie professionnelle et familiale lui laisse ensuite peu de loisirs.

En retraite, dans les années 1990, sa production explose et se continue dans les années 2000, interrompue par sa disparition en 2003.

Charles de Bonneville ne fait quasiment pas de portraits si ce ne sont ses enfants. Les personnages, peu présents, n'ont pas de visage. Pas d'animaux non plus, une brève esquisse de bœuf... et un magnifique éléphant, façon BD, dans *Le Livre de la Jungle*, tableau pour deux de ses petites-filles...

Il est surtout sensible au bâti : prestigieux comme nos édifices religieux emblématiques du bassin du Puy et de la Haute-Loire, abbatale et basilique ; églises plus ou moins modestes et chapelles ; petit patrimoine, rues, porches, fontaines... Ses déplacements lui permettent de croquer d'autres chefs-d'oeuvres architecturaux comme l'abbaye Saint-Pierre-de-Solesmes (Sarthe), abbaye de Fontfroide (Aude)...

Les châteaux sont aussi un de ses sujets de prédilection, souvenirs sans doute de l'un des terrains de jeux de sa fratrie.

Il dessine aussi ou peint les maisons de famille et des amis.

Les paysages ouverts attirent aussi son œil et il niche souvent à l'horizon une église veillant son village comme une mère-poule ses poussins.

Plus confidentielles mais fort intéressantes sont ses productions "exotiques" : Afrique, Algérie, Amérique du sud..., "modernes" et "fantastiques", et quelques "natures mortes" de la période Beaux-Arts.

En terme de répartition par techniques, le dessin représente les $\frac{3}{4}$ de sa production : crayon essentiellement, mine de plomb, crayon de couleur, feutre, encre, encre de Chine, stylo.

En peinture, il utilise plutôt l'huile (60 %), la gouache (20 %), et fort peu aquarelle et acrylique. Quelques rares tableaux sont traités en technique mixte : huile et aquarelle, huile et gouache, aquarelle et gouache, feutre-encre-pastel-acrylique...

Sa géographie picturale est familiale et amicale : le bassin du Puy bien sûr, son port d'attache ; Champagnac-le-Vieux et Brivadois de sa belle-famille ; Mézenc, Meygal, Gévaudan des enfants et des amis ; Ardèche, Aude, Creuse, Loire, Lozère, Tarn de la famille et des connaissances...

Pour ma part, j'ai très apprécié dans ses dessins l'oeil et le coup de crayon de Charles de Bonneville, mais j'ai surtout aimé ses tableaux et en particulier les "modernes" et "fantastiques" sortis de son imaginaire.



Presque tous les dessins et les peintures de Charles de Bonneville sont un hymne à la Haute-Loire, ses paysages et surtout son patrimoine bâti. Et pourtant rien ne prédestinait Charles à être le héraut de notre département, lui qui est né dans la Nièvre, a vécu son enfance à Saint-Etienne où il a fait les Beaux-Arts. Il a suffi de presque rien, juste une visite à son oncle en vieille ville du Puy et la rencontre de sa future épouse.

Le jeune couple finit par s'installer au Puy et Charles fait sien ce département et son riche patrimoine.

Son fils Hubert et sa petite-fille Audrey, appuyés par toute leur famille, ont eu l'heureuse initiative de réaliser cet album de famille pour rendre hommage à l'homme et à l'artiste.

Je dois aussi les remercier de m'avoir confié cet album familial et permis ainsi de faire connaître un peu cet artiste que j'avais croisé dans ma vie professionnelle et mon voisinage sans soupçonner un instant l'étendue de son talent. Nous avons travaillé ensemble en confiance et dans un climat amical pour montrer une partie de son oeuvre tout en respectant le côté privé.

D'après l'album d'Audrey et Hubert de BONNEVILLE

LE LOUP AU PAYS DE LA BÊTE

Après Saint-Haon et Landos, un troupeau de brebis de Saugues a été la cible d'une attaque qui peut être celle d'un loup dans la nuit de jeudi 21 à vendredi 22 mai 2026.

LE LOUP EN FRANCE

C'est l'OFB (Office Français de la Biodiversité) qui est chargé du suivi du loup en France.

La présence du loup en France ne date pas d'hier ! Ce grand prédateur vivait chez nous jusqu'en 1930 ou 1940, époque où il a été totalement éliminé. Au départ, sa zone de répartition couvrait un large territoire, des bords de mer aux massifs montagneux. Dans tous ces espaces, il jouait le rôle de tous les grands prédateurs :

maintenir l'équilibre naturel en régulant les populations de gibier.

Au XVIII^e siècle, on estime qu'entre 10 000 et 20 000 loups vivaient en France. Environ 6 000 étaient abattus chaque année.

Après avoir totalement disparu de notre sol, il est réapparu en 1992 venant d'Italie en passant par le massif du Mercantour.

La population actuelle en France serait de 1 082 unités localisées dans les Alpes, le Massif central, les Pyrénées, le Jura et les Vosges .



POURQUOI UN PLAN LOUP EN FRANCE ?

Si le retour du loup a d'abord concerné des espaces naturels protégés comme le Parc National du Mercantour, sa présence a bientôt été relevée dans de nombreux départements. Sa présence à proximité des pâturages a rapidement soulevé l'inquiétude des bergers, renforcée par l'augmentation du nombre d'individus. Le comptage des loups est devenu un enjeu.

Le « Plan Loup » (ou Plan National d'Actions) en France sert à organiser la cohabitation entre le loup, une espèce protégée qui est revenue naturellement par l'Italie dans les années 1990, et les éleveurs dont les troupeaux subissent des attaques de prédation.

Le nouveau Plan National d'Actions 2024-2029 sur le loup et les activités d'élevage doit permettra non seulement de poursuivre la protection de l'espèce, mais aussi de mieux accompagner la profession agricole face à la menace de la prédation. Le PNA conforte également le dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés.

UNE ATTAQUE DE LOUP A SAUGUES ?

Le vendredi 22 mai, la préfecture de Haute-Loire annonce que les agents de l'Office français de la Biodiversité se rendent à Saugues chez l'éleveur M. REDON, victime d'une attaque sur son troupeau de brebis (2 brebis tuées), suspectée d'être celle d'un loup.

Je n'ai pu trouver les conclusions de l'OFB mais on peut supposer qu'elles étaient positives au vu des décisions du préfet.

Le 29 mai, il a signé un arrêté classant 19 communes supplémentaires (dont Saugues), portant à 89 le nombre de communes éligibles au dispositif d'aide à la protection face au loup. Ce classement permet aux éleveurs d'ovins et de caprins de bénéficier d'aides financières et d'obtenir des autorisations de tirs de défense.

La préfecture précise aussi qu'elle a pris contact avec l'éleveur concerné, pour "l'accompagner dans ses démarches de demande de tir de défense". Dans le même temps, les services de l'État ont sollicité les lieutenants de louveterie qui peuvent réaliser ces tirs.

Terminons par une version moderne « numérique » de la fable du loup et l'agneau traduite en occitan.

N'anhèl numéric sobre son perfil estancai la set pòstant de fòtòs de sa vida pura.

Un lop connectat arribèt, zelh que cherchava de buzz e de clic.

Le lop s'aprouchèt e cridèt : De quò es que te fat venir pro ardit de solhar mon image ! , seria proscrit de la tela !

L'anhèl : Mèstre, que ton Compte Official ne se facha contre ieu, sonhai

mas estadisticas, que son ben en dessus de vos e mos posts ds provincia podon pas concurrenciar vos audiences.

Le lop : Aquò me portar prejudici e sabe qu'avetz postat un tweet l'an darrier contre ieu !

L'anhèl : Coma auriá podiut lo fara ? Avia gis de compte ! Vene mas de m'inscriure

Le lop : Se aquò es pas tiu, quò diut esser ton agienca, o qualq'un de ton ret!

Per co que vos me criticèt totjorn . Chal que vos supprime

Alora elh tribunal delh web, lo fat conneisser et supprimer sans autre forma de provès.

La mauvasa fe delh potent troba totjorn na besonha per la fare sarrar elh tot petit.



Un agneau numérique sur son profil se désaltérait postant des photos de sa vie pure. Un loup connecté survint qui cherchait du buzz et du clic.

Le loup s'approcha et hurla :



Qu'es' qui te rend si hardi de salir mon image !

Tu seras banni de la toile !

L'agneau : Patron, que votre Compte Officiel ne se fâche pas contre moi, regardez mes stats, je suis très en-dessous de vous et mes petits posts de province ne peuvent en rien concurrencer vos audiences !

Le loup : Tu leurs nuis pourtant et je sais que tu as posté un tweet contre moi l'an dernier !

L'agneau : Comment l'aurais je fait ? Je n'avais pas encore de compte ! Je viens de m'inscrire.

Le Loup : Si ce n'est toi, c'est ton agence, ou quelqu'un de ton réseau. Car vous me critiquez sans cesse. Il faut que je vous supprime.

Là-dessus, au tribunal du web, il le signale et le bloque sans

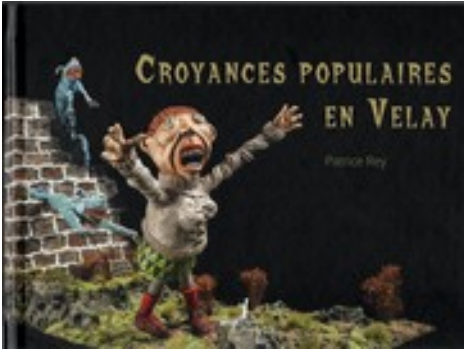
autre forme de procès.

La mauvaise foi du puissant trouve toujours un prétexte pour faire taire le petit.

Henri OLLIER

Ven de paréisser

Ven de paréisser a las edicions « Hauteur d'homme », (Le Puy-en-Velay), *Croyances populaires en Velay* de Patrice REY.



Patrice es afeccionat d'Istòria amais d'istòrias en Velay e en Vivarés ; es director delh musèu delh mèsme nom, vas Monestier/Gaselha. Son trabalh sobre las legendas, baila un imatge concret de noste eiritatge etnologic e tot simplement uman de nostos caires.

De son òbra, a fait un libre, format italian, d-ont trobaretz de bravas fotòs accompagnadas d'un petiòt tèiste en francés e de sa revirada en nòrd-occitan (parlar de Monestier) per l'Ervé Quesnel.

Las fotòs d'una qualitat rara de precision, de colors amais de contrasts, son de Luc OLIVIÈR. E tot aquò per mas que 22 € qu'es de comandar elh *Musée des croyances populaires*, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille.

Lo soudard de la plana

Un jorn, un soudard trobèt lo diable bien alassat a l'abrò de la rota. Coma engaunhava la piatat, lo prenguèt en son sac e se l'emportèt. Puèis trobèt una farja e demandèt aus maneschals de franc martelar son sac sobre l'enclutge. Lo diable tot aplatat se'n tornèt vas elh e quaucos jorns après, lo soudard moriguèt. S'enanèt se far veire en enfèrn e lo diable bramèt : « Non, piatat, pas aquelh d'aquí ! Barratz las pòrtas ! » Se prenguèt, e dóncas montèt elh Paradís, en se soventar qu'un còp, aviá bailat un sòl elh bacin de las anmas. Coma sent Pèire voliá pas de z- elh, li reclamèt son sòl. Lo prenguèt, s'assetèt dessus e se vouguèt pas sortir delh Paradís que disiá qu'èra assetat sobre son ben.



Le soldat de la plaine

Un jour, un soldat trouva le diable bien fatigué au bord de la route. Feignant la pitié, il le prit dans son sac et l'emmena. Trouvant une forge, il demanda aux maréchaux de marteler son sac sur l'enclume. Le diable tout aplati retourna chez lui et quelques jours après, le soldat mourut.

Il alla se présenter en enfer et le diable hurla : « Non, pitié, pas lui ! Fermez les portes ! » Il monta donc au paradis, se rappelant qu'il avait donné un sou au bassin des âmes. Comme Saint- Pierre ne voulait pas de lui, il réclama son sou. Il le prit, s'assit dessus et ne voulut pas sortir du paradis, disant qu'il était assis sur son bien.

Remarca

>> A l'intrada de las glièisas, eisistia un bacin, sovent un ancian baptistèri, pro large ont los parrochians depausavan de dons per l'ajuda daus prèstres [H. AULANIER, éph. p. 409]. Dinc un libreton sobre la glièisa de Sant-Pèire-lo-Monestier (una parròcha dins lo Puèi de l'ancian regim) : « Un grand bassin d'argent pour les aulmosnes des trespasés avec un grand crucifix d'argent et deux personnages de N.D. et Saint Jehan et cinq camayeux à l'entour. » [p. 80, in *Bull. Soc. acad.* 1929]. Synonymes : *bachàs, plat de las armas, armier*.

H. AULANIER notait : « M^e Mathieu a fermé à clé le *bassin des âmes* » [H. AULANIER 20 02 1656] ; « Peu de jours après on vola aussi « l'argent du *bassin* à l'esglise, à peu près dix-huit sols. ».

>> En occitan, on dit bacin [ba'ʃi] (récipient pour se laver ; plat à barbe ; plateau de quête à l'église ; pièce d'eau dans un parc).



Contact : Jean Claude BRUNELIN

**Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay
Chambre d'Agriculture
Hôtel Interconsulaire
16 Boulevard Bertrand
BP 343
43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX**



**Notre revue-papier n'est plus disponible.
Nous pouvons vous la faire parvenir gratuitement
sous forme numérisée, sur demande à l'adresse :
brunelinjeanclaud@yahoo.fr**

Notre revue est aussi en ligne sur plusieurs sites amis :

- . Société académique du Puy et de la Haute-Loire :
<https://www.societeacademique.fr>**
- . Société d'Ethnozootechnie : [http:// ethnozootechnie.org](http://ethnozootechnie.org)
Rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires.
Organisations et associations**
- . Les Amis d'Allègre : <http://amis.allegre.org>**
- . L'Episerm, diffuse le Souffle auprès de ses adhérents :
episerm@orange.fr**
- . L'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay :
<http://www.agneau-noirduvelay.fr>
Onglet Actu de la Noire**

**Pour nous contacter directement :
Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaud@yahoo.fr**

